



National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED

1

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE

NAISSANCE ET EVOLUTION DES MATERNELLES DANS LES DOCUMENTS OFFICIELS DU
GOUVERNEMENT QUEBECOIS

par Pierrette Morissette

Thèse présentée à la Faculté d'Education
de l'Université d'Ottawa
en vue de l'obtention du M.A. en Education

Hull, Canada, 1979

© P. Morissette, Ottawa, Canada, 1980



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

RECONNAISSANCE

Cette thèse a été préparée sous la direction de Gérard Artaud Ph.D., et de Jean-Marie Beniskos Ph.D., professeurs à la Faculté d'Éducation de l'Université d'Ottawa.

L'accueil bienveillant de la part des directeurs des Commissions scolaires et des directeurs des écoles qui ont accepté de mettre leurs archives à notre disposition, mérite toute notre reconnaissance. D'autre part, deux anciens inspecteurs d'écoles de l'Outaouais ont permis de poursuivre cette recherche au moment où les documents s'avéraient difficiles à trouver.

CURRICULUM STURIORUM

Pierrette Morissette naquit le 10 mars 1935, à Notre-Dame-de-la-Salette, P.Q.. Elle obtient son Brevet Élémentaire d'Enseignement primaire de l'Ecole normale de Hull, en 1951. En 1969, le Ministère de l'Éducation lui décerna un Brevet d'Enseignement spécialisé pour les classes maternelles, alors qu'en 1972, elle obtint un Baccalauréat en Pédagogie de l'Université de Montréal. Elle reçut en 1973, une Maîtrise en éducation de l'Université d'Ottawa.

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
I.- INTRODUCTION	1
1. Position du problème	2
2. Revue de la littérature	3
3. Un modèle d'analyse	9
II.- L'HISTORIQUE	14
1. Période de germination	14
2. Période de structuration	18
3. Vers une nouvelle orientation	29
III.- LES ROLES DE LA MATERNELLE	35
1. Présentation des thèmes étudiés	36
2. Etude horizontale des thèmes	45
3. Etude verticale des tableaux et contenu des périodes	63
IV.- LES ACTIVITES A LA MATERNELLE	78
1. Présentation des activités	79
2. Etude des objectifs	82
3. Les moyens pédagogiques	91
4. Les caractéristiques des activités	109

TABLE DES MATIERES

Chapitres	pages
V.- LES CARACTERISTIQUES DE LA PERSONNALITE DE L'ENFANT	125
1. Présentation des caractéristiques	127
2. Etude des caractéristiques	135
VI.- LES ROLES DU PROFESSEUR A LA MATERNELLE	139
1. Présentation des rôles du professeur	141
2. Etude des rôles du professeur	147
RESUME ET CONCLUSIONS	160
BIBLIOGRAPHIE	165

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	pages
I.- Vue d'ensemble des données	45
II.- Thème 1 - La maternelle doit jouer un rôle d'éducation ...	46
III.- Thème 2 - La maternelle doit jouer un rôle de transition famille-école	47
IV.- Thème 3 - La maternelle doit être un auxiliaire à la fa- mille	48
V.- Thème 4 - La maternelle a le rôle de transmettre des va- leurs	49
VI.- Thème 5 - La maternelle a comme fonction de préparer l'en- fant à l'école primaire	51
VII.- Thème 6 - La maternelle doit répondre aux besoins généraux de l'enfant	52
VIII.- Thème 7 - La maternelle doit s'occuper de développer la personnalité de l'enfant	53
IX.- Thème 8 - La maternelle doit développer la personnalité de l'enfant au plan physique	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	pages
X.- Thème 9 - La maternelle a le rôle de développer la personnalité au plan intellectuel	55
XI.- Thème 10 - La maternelle a le rôle de développer la personnalité de l'enfant au plan affectif	57
XII.- Thème 11 - La maternelle a le rôle de développer la sociabilité chez l'enfant	58
XIII.- Thème 12 - La maternelle doit s'occuper du dépistage des difficultés d'apprentissage	59
XIV.- Thème 13 - La maternelle a le devoir de s'arrêter aux difficultés des enfants de milieux défavorisés	60
XV.- Thème 14 - La maternelle a le devoir de s'intéresser aux enfants des immigrants	61
XVI.- Contenu de la première période (1911 - 1959)	64
XVII.- Contenu de la deuxième période (1960 - 1969)	67
XVIII.- Contenu de la troisième période (1970 - 1974)	71
XIX.- Vue d'ensemble des trois périodes	75
XX.- Vue d'ensemble des objectifs pour les trois périodes ...	83

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	pages
XXI.- Evolution des objectifs à l'intérieur des trois périodes ...	86-87
XXII.- Tableau comparatif des objectifs contenus dans les trois périodes ...	90
XXIII.- Vue d'ensemble des moyens pédagogiques pour les trois périodes ...	100
XXIV.- Evolution des moyens pédagogiques à l'intérieur des trois périodes ...	103-104-105
XXV.- Tableau comparatif des moyens pédagogiques contenus durant les trois périodes ...	108
XXVI.- Vue d'ensemble des caractéristiques pour les trois périodes	115
XXVII.- Evolution des caractéristiques à l'intérieur des trois périodes ...	119-120-121
XXVIII.- Tableau comparatif des caractéristiques contenues durant les trois périodes ...	123
XXIX.- Vue d'ensemble des différents aspects de la personnalité de l'enfant pour chacune des trois périodes ...	135
XXX.- Vue d'ensemble des rôles du professeur pour les trois périodes ...	148

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux	pages
XXXI.- Evolution des rôles du professeur à l'intérieur de chacune des trois périodes	153-154
XXXII.- Tableau comparatif des rôles contenus dans les trois périodes	157

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

Le système scolaire québécois subit actuellement une évolution si rapide, que tous, tant que nous sommes, avons à le subir sans trop grande possibilité de réflexion. Chacun connaît ces critiques face à l'éducation actuelle, critiques souvent émotives et faussées par le manque d'objectivité.

A ces critiques, l'éducation dans les classes maternelles sert obligatoirement de cible, ces classes étant les dernières entrées dans le système scolaire. Pour certains éducateurs, le libéralisme peu dosé est hautement prôné et ceux-ci reprochent au système d'éducation de conserver l'autoritarisme et le dogmatisme d'antan. Pour les autres; la scolarisation hâtive est nécessaire à l'épanouissement de l'enfant, autrement l'école décourage chez celui-ci un potentiel latent. Les parents, les professeurs, les administrateurs tentent tour à tour de faire valoir leurs opinions sur le sujet. On change les méthodes, on modifie les attitudes des maîtres sous la pression des soi-disant mieux renseignés. Par contre, peu de gens tentent de regarder et de connaître celui qui est le client de l'école maternelle: l'enfant de cinq ans. Certains jeunes maîtres entrent dans leur classe avec le souci professionnel de demeurer centrés sur les besoins de l'enfant, jusqu'au moment où les programmes les assaillent si fort, qu'ils doivent sous ce poids, céder. leur philosophie de l'éducation basée sur le respect de l'enfant, au profit de la scolarisation massive et souvent prématurée.

1. Position du problème.

De ce fait, nous croyons que les théories trouvent difficilement leur application en salle de classe, et ceci provoque un malaise certain chez le maître bien intentionné. Ayant nous-mêmes oeuvré dans des classes maternelles pendant plusieurs années, très souvent nous nous sommes demandés si les programmes d'enseignement au préscolaire sont en accord avec les capacités de l'enfant de cinq ans. Chaque fois que nous étions informés de la diffusion d'un nouveau programme ou simplement de l'implantation d'une nouvelle activité, nous nous questionnions sur la valeur et de la provenance de cette nouveauté qui prenait alors un caractère officiel.

Convaincus que nous sommes de l'impossibilité de certains enfants à répondre aux attentes de ces programmes, il nous apparaît important autant qu'intéressant de connaître le contenu de tous les programmes diffusés dans les écoles maternelles du début de ces dernières à aujourd'hui.

Il serait illusoire de vouloir clarifier, dans une recherche, tout ce qui nous est inconnu de l'école maternelle québécoise, et là n'est pas notre intention. Cependant, en situant les programmes dans leur contexte original, et en étudiant leur contenu, nous croyons arriver à plus d'objectivité devant leur diffusion et leur application en salle de classe.

L'objet de cette thèse sera donc de préciser à quel moment est apparue l'école maternelle au Québec, ensuite de décrire la façon dont elle a évolué et finalement, de reconnaître dans quel état elle se trouve actuellement soit à la fin de 1974. Ces trois préoccupations servent de point de départ à notre recherche, et lui donne son orientation. Il s'agit maintenant de découvrir les outils ou les documents avec lesquels nous travaillerons et la méthodologie que nous utiliserons.

2. Revue de la littérature.

Considérant que l'éducation préscolaire est placée sous la tutelle du gouvernement québécois et plus précisément du Département de l'Instruction publique, avant 1964 et du Ministère de l'Éducation après cette date, la littérature que nous utiliserons devra par le fait même être d'origine gouvernementale afin d'en utiliser le caractère officiel. Voilà le premier critère que nous nous fixons au départ. Cette littérature doit de plus correspondre avec les moments de l'histoire où se situent nos préoccupations, soient: le moment de la naissance des maternelles, son temps d'évolution et son état actuel. Comme dernier critère, nous avons choisi d'utiliser uniquement les documents distribués aux organismes d'enseignement, tels les commissions scolaires, les écoles élémentaires, ainsi que les écoles normales, afin de connaître le contenu des directives données aux commissaires, directeurs, professeurs et inspecteurs d'écoles, qui eux utilisaient ces documents à titre de guide.

INTRODUCTION

4

Des écrits non gouvernementaux situaient l'origine de la maternelle vers le début du siècle. Pour vérifier cette affirmation, une investigation chronologique des documents officiels publiés par le gouvernement du Québec et distribués aux éducateurs entre 1900 et 1974, s'imposait. Nous croyons inutile de reproduire ici les noms de tous les ouvrages recensés, par contre, il nous apparaît nécessaire de livrer la liste complète des documents conservés et d'en faire une brève description: L'Enseignement primaire¹, une revue mensuelle a publié des programmes scolaires, des discours de hauts personnages en Education et des procès-verbaux des réunions du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Nous avons consulté cette revue pour la période de 1900 à 1956, ce qui nous a amené à retrouver l'origine de la maternelle. Après 1956, ce document est publié sous le nom de l'Instruction publique² et en plus d'y reproduire les programmes des classes élémentaires et secondaires, il présente les commentaires de certains intéressés sur les nouvelles préoccupations académiques du gouvernement. Le Code scolaire³ et

1 Magnan, C. J., L'Enseignement primaire, Québec, 1910 à 1956.

2 L'Instruction publique, Département de l'Instruction publique Québec, 1954 à 1965.

3 Le Code scolaire de la Province de Québec, 1912, 1919, 1927, 1933, 1938, 1940, 1950, 1957, 1960.

Les Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique⁴ sont des recueils de lois et de règlements gouvernementaux. En 1964, ils deviennent Règlements du Ministre de l'Education. Deux autres documents renfermant des lois analogues sont parus sous les noms de Lois et Règlements scolaires de la province de Québec⁵ et Recueils des lois en éducation⁶. Par l'étude chronologique des documents renfermant les lois, nous replacerons dans leur contexte historique et législatif les termes "école maternelle". Le Guide des Ecoles maternelles⁷ est le premier programme détaillé publié par le gouvernement pour le préscolaire. Une révision de ce Guide fut faite en 1965. En plus de cerner les besoins de l'enfant, ce document publié en 1963, fixe les objectifs de la maternelle, détermine les activités, explique le rôle du maître et commente les qualités du matériel utilisé en classe.

⁴ Les Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de la Province de Québec, 1915, 1922, 1930, 1932, 1935, 1936, 1940, 1944, 1959, 1961, 1964.

⁵ Lois et règlements scolaires de la Province de Québec, 1960, 1961.

⁶ Recueils des lois en Education, 1961, 1966, 1967, 1970.

⁷ Le Guide des Ecoles maternelles, Service de l'Enseignement préscolaire, Département de l'Instruction publique, Québec, 1963, 186 pages.

Le Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement⁸, communément appelé le Rapport Parent, émet en 1964 des recommandations au Ministère de l'Éducation. Parmi ces recommandations, on retrouve celles qui incitent le gouvernement à doter le système d'éducation au Québec, d'un réseau d'écoles maternelles de cinq, puis ensuite de quatre ans, pour les enfants de la ville comme pour ceux de la campagne. Les revues publiées après 1964 subissent en grande partie l'influence et du Rapport Parent et de la création récente du Ministère de l'Éducation. Il est à remarquer combien abondante est la littérature après ces événements. C'est à ce moment que furent publiées de façon régulière, les directives et les activités du Ministère dans des revues telles Hebdo-Education⁹, Education-Québec¹⁰ et le Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation¹¹. L'École coopérative¹² est une revue qui publie entre autres, des expériences vécues dans l'enseignement ainsi que des réflexions faites sur les nouvelles recherches en pédagogie et en psychologie. La parution de nouveaux

⁸ Le Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, 2^o partie, chap. 3, Québec, 1964.

⁹ Hebdo-Education, Bulletin du Ministère de l'Éducation, Québec, 1964 à 1969.

¹⁰ Education-Québec, Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation, Service général des communications, Québec, 1970 à 1974.

¹¹ Le Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation, Québec, 1970 à 1976.

¹² L'école coopérative, Direction générale de la formation des maîtres, Ministère de l'Éducation, Québec, 1966 à 1974.

règlements importants tels le Règlement numéro 1 suggère la publication d'un document spécial sous le titre de Ecole coopérative-Polyvalence et progrès continu¹³. Un second règlement est émis plus tard, portant le nom de Règlement no 7¹⁴. De petits dépliants distribués un peu partout sous le nom de La maternelle¹⁵ expliquent les buts et les conditions d'admission du préscolaire. Le Rapport du Ministère de l'Éducation¹⁶ illustre le renouveau en éducation depuis les dernières années. Dans Programmes d'études des écoles maternelles et élémentaires¹⁷, ainsi que dans les Activités de détente et la formation à l'élémentaire¹⁸, des programmes d'activités pour les deux niveaux d'enseignement sont expliqués en donnant les objectifs visés pour chacune d'elles. Finalement, le document sur lequel nous nous sommes le plus longuement attardés se nomme les Activités à la maternelle¹⁹. Il s'agit de neuf fascicules où l'on explique les

13 Ecole coopérative, Polyvalence et progrès continu, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, Québec, 1966-1967, 117 pages.

14 Règlement no 7 du Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Éducation, 37 pages, Québec, 1972.

15 La maternelle, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Québec, 1967-1969.

16 Le Rapport du Ministre de l'Éducation, Québec, 1964 à 1970.

17 Programmes d'études des écoles maternelles et élémentaires, Formation de la personne et Education physique, Service des programmes, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, Québec, 1971, 12 pages.

18 Activités de détente et la formation à l'élémentaire, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, Québec, 1972, 48 pages.

19 Les activités à la maternelle, Service de l'Éducation préscolaire, Ministère de l'Éducation, Québec 1967, 9 fascicules réédition, 1971.

neuf sujets considérés prioritaires à la maternelle. Chaque fascicule accorde une importance aux objectifs visés par les activités puis à la méthode utilisée afin de rendre ces activités les plus efficaces possible, et finalement au rôle que doit jouer le maître à l'intérieur de chacune d'elles.

Vu l'ancienneté de certains de ces ouvrages, il nous fut difficile de retrouver sous un même titre tous les documents correspondant à la période qui nous intéresse. Notre première démarche fut de visiter les archives et la bibliothèque des institutions suivantes:

- la commission scolaire de Buckingham
- la commission scolaire de Gatineau
- la faculté d'Education à Ottawa
- les Archives publiques à Ottawa
- le Bureau régional de l'Education à Hull
- la Bibliothèque du Gouvernement du Québec à Québec

Après cette première recherche, certains numéros demeurent toujours introuvables. En communiquant avec d'anciens inspecteurs d'écoles de notre région, une nouvelle direction nous fut indiquée. En plus de nous offrir de visiter leur bibliothèque personnelle, l'un d'eux nous a rappelé avoir fait cadeau de tous les numéros qu'il possédait de la revue l'Instruction publique, à l'Ecole normale de Hull, maintenant appelée Ecole secondaire Notre-Dame. Il nous a aussi conseillé de consulter l'ancien secrétaire au Département de l'Instruction publique à Québec, qui a oeuvré avec les mêmes documents que nous voulions utiliser. Riches de ces informations,

il nous fut possible de retrouver tous les écrits nécessaires à la poursuite de la présente recherche.

3. Un modèle d'analyse.

A partir du moment où tous nos documents sont recueillis, il est nécessaire de préciser les étapes de la démarche entreprise.

Dans une première lecture, nous avons dépouillé de la littérature tous les articles susceptibles de toucher, de près ou de loin, le sujet "Ecole maternelle". Distribués sur plus de 1200 fiches, ces articles deviennent la matière exclusive et particulièrement plus précise sur laquelle nous travaillerons maintenant.

Nous en retenons l'année de parution, ainsi que le nom du document duquel l'article est issu, afin de les étudier chronologiquement dans les prochains chapitres.

Un fait est à noter: tout au long de nos lectures, nous sentons la présence d'influences sociales, religieuses et politiques qui marquent les textes et par le fait même mériteraient d'être retenues pour étude. Nous excluons cette démarche, même si nous reconnaissons qu'elle s'avèrerait importante, et nous concentrons nos efforts uniquement sur la description des écrits relatifs à la maternelle. Nous nous permettons par contre d'encourager ceux qui voudraient poursuivre une telle recherche.

Après une deuxième lecture de nos fiches, nous constatons l'apparition régulière de certains sujets. Cette constatation exige d'être considérée: ainsi un sujet traité à l'occasion, sur nos fiches, mais sans autres répétitions, ne mérite pas une étude poussée, et nous décidons de l'abandonner. Par contre, ceux dont l'apparition est fréquente et soutenue, nécessitent une exploration profonde, laquelle exploration nous nous proposons de faire dans les chapitres suivants.

Il nous apparaît important à ce moment-ci de répartir par thèmes les sujets à répétitions. Clairement définis par leurs apparitions fréquentes, cinq thèmes ressortent de cette abondante littérature. Sous formes de lettres, de compte-rendus, de directives, de préfaces, de commentaires, les documents nous situent quant à l'origine et à l'évolution de l'école maternelle. Ce sujet sera traité dans le chapitre suivant de notre travail, sous le titre Historique des maternelles.

Dans ces mêmes textes utilisés pour structurer ce chapitre et surtout en utilisant les guides pédagogiques, il ressort une deuxième constante, laquelle est axée sur les rôles que doit jouer la maternelle auprès des enfants. En plus de décrire ces rôles, nous croyons nécessaire de cerner le moment de l'histoire où ils sont apparus dans la littérature, ainsi que de l'importance, qu'on leur a accordée. Ces préoccupations feront l'objet du troisième chapitre.

Une autre constante issue des documents, est en rapport avec les activités à la maternelle. Afin de les connaître et d'en voir l'évolution nous consacrerons le quatrième chapitre à cet effet.

- Au cinquième et sixième chapitres, nous choisirons d'étudier les deux dernières constantes trouvées dans nos fiches. Il s'agit de la personnalité de l'enfant et du rôle du maître. Comme pour les autres sujets, nous verrons à tenir compte du temps dans lequel un sujet est apparu et a évolué.

La méthodologie utilisée dans chacun de ces chapitres diffèrera selon le contenu de chacun. Le deuxième chapitre relatara comme nous l'avons dit précédemment, les événements qui ont caractérisé l'histoire de la maternelle entre 1911 et 1974. Les chapitres suivants seront différents, du fait qu'ils tiendront compte des répétitions, des analogies qui se cachent derrière les constantes et qui seront considérées séparément avant d'être groupées sur un graphique. Une fois compilées, c'est avec les fréquences d'apparition de ces constantes que nous travaillerons. A titre explicatif, nous donnons un exemple de ces apparitions des constantes. Au chapitre des rôles, nous trouvons dans nos fiches plus d'une centaine d'allusions qui témoignent des visées de l'école maternelle. Certaines de ces allusions se répètent ou se ressemblent. Il s'agit de connaître la fréquence des allusions, puis, de les regrouper par thèmes-objectifs afin de les analyser. De ce regroupement, nous nous retrouvons avec quatorze rôles qui apparaissent plus ou moins souvent dans les documents. La fréquence d'apparition d'un rôle, témoigne, à notre avis, de l'importance que l'on a voulu lui accorder durant une telle période. Ainsi, en comparant les fréquences des rôles entre eux, nous avons le portrait global, puis différencié des priorités et des rejets de ces mêmes rôles à tel moment de l'histoire.

Au moment de structurer notre deuxième chapitre, nous voyions déjà la possibilité de découper la longue époque qui nous intéresse, en trois périodes distinctes, ce qui ajoute une autre dimension à notre recherche. Nous exposerons dans un autre paragraphe le but de ce découpage. Pour le moment, nous définissons chacune de ces périodes. La première en est une de germination et elle s'étend de 1911 à 1959. Très longue et peu génératrice de documents, cette période a davantage servi à sensibiliser les administrateurs gouvernementaux à un nouveau concept, celui de l'école maternelle. Une deuxième période, qui couvre les années 60 à 69, permet la réalisation et la structuration des projets pédagogiques encore à l'état embryonnaire en 1959. Après ces sept années de mise en marche de projets à travers la province, les dirigeants voient déjà à donner à la maternelle une nouvelle orientation qui répondra davantage aux besoins ressentis. De 1970 à 1974, nous verrons comment s'organise cette nouvelle orientation.

Le but d'un tel découpage est d'abord d'éviter la confusion dans les dates puisque cette recherche couvre une période de soixante ans d'histoire. Bien que les dates soient inscrites dans nos graphiques, nous utiliserons davantage les périodes afin de connaître les caractéristiques de chacune d'elles, ses préoccupations et son évolution. Il nous sera aussi possible de comparer les périodes entre elles et d'en extraire toute leur substance.

Nous venons de présenter la grille avec laquelle nous analyserons nos documents. En tout dernier lieu, nous devons spécifier que dans notre deuxième chapitre, comme il s'agit de décrire des événements et des projets, notre texte prendra davantage l'allure d'un récit descriptif. Aux chapitres suivants, tout en utilisant la fonction descriptive, nous voulons, avec l'aide de graphiques sur lesquels nous distribuerons les fréquences de chaque thème, analyser le contenu et l'évolution de chacun de ces thèmes. Voilà la différence méthodologique que nous retrouverons à travers ce travail.

Nous avons décrit dans ces pages la démarche qui nous a amené à trouver, puis à utiliser nos documents. Une explication rapide a fait voir la méthodologie utilisée et la structuration des chapitres.

Le prochain chapitre, traitant de l'Historique des maternelles, mettra la lumière sur les événements qui ont donné à l'éducation préscolaire son allure actuelle.

CHAPITRE DEUXIEME

L'HISTORIQUE

Le problème qui nous préoccupe concerne l'évolution du système d'éducation à la maternelle dans la province de Québec. Pour en étudier toutes les tendances, il faut d'abord en connaître l'origine et celle-ci remonte au début du siècle, plus précisément en 1911. Puis progressivement, nous suivrons son histoire au cours des années, en tentant de faire ressortir les situations dans lesquelles s'est déroulée cette évolution.

1. Période de germination.

A la séance du 11 mai 1911, les membres réunis du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique furent saisis du problème que présente l'augmentation des grands centres dans la province. M. le Surintendant de l'Instruction publique soumet aux membres du Comité une résolution qui pourrait devenir le début de la solution au problème de la population.

Attendu que le nombre des centres populeux devient de plus en plus grand dans la province et que dans les grandes villes et les gros villages l'école maternelle, ou jardins d'enfants peut rendre d'importants services à l'éducation des enfants de 3 à 7 ans en les préparant à l'école élémentaire, le comité recommande au gouvernement d'amender l'article 2547 des statuts refondus de 1909 en y ajoutant, dans la troisième ligne après le mot "constitue", les mots "une école maternelle".

Soulignons ce que rapporte l'article 2547: "Il est du devoir des deux comités de faire des règlements (...) pour déterminer ce qui constitue une école maternelle (...)².

Réunis le 3 février 1915, les membres du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique prennent connaissance d'une lettre du Père Daly, curé d'une paroisse de Montréal, au sujet des bienfaits des écoles maternelles. Il est résolu sur proposition de M. le Surintendant de nommer un sous-comité "pour rédiger un programme d'enseignement pour les écoles maternelles"³. Ce sous-comité, composé du révérend Père Daly, de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, de l'honorable Dr Guérin, de C. J. Magnan et du directeur des écoles de Montréal, devra faire un rapport de son travail aux membres du Comité.

Le 11 juin de la même année, le rapport est présenté. On y retrouve un projet de règlements pour les classes maternelles, lequel est pris en considération par le Comité et après les discussions d'usage est adopté par voix divisées⁴.

Le Règlement du Comité catholique de 1915 présente officiellement ce programme d'études à la maternelle que nous reproduisons brièvement: Il détermine d'abord le rôle de la maternelle et spécifie la nouvelle mission des écoles normales relative à la formation des futures maîtresses de classes maternelles. Il énumère ensuite une liste du matériel éducatif

2 Le Code scolaire de la Province de Québec, Québec 1912.

3 C. J. Magnan, L'Enseignement primaire, juin 1915, p. 406.

4 C. J. Magnan, L'Enseignement primaire, juin 1915, p. 621.

et établit des règlements quant au sectionnement des enfants, (partage par âge) aux heures de classe, aux récompenses et punitions et à la rétribution mensuelle versée par les enfants aux enseignants. Un paragraphe est réservé aux activités à la maternelle et un autre détermine le rôle de l'institutrice⁵.

Depuis la rédaction d'un programme officiel pour le préscolaire, le concept "école maternelle" est né. On tient dorénavant compte du terme dans les écrits relatifs aux écoles, autant au sens général que législatif. Par exemple, l'article 1 du Code scolaire, au paragraphe de la classification des écoles, rapporte que "les écoles publiques de la province de Québec comprennent les écoles maternelles, les écoles élémentaires, (...)" ⁶. Au plan pratique, l'adoption de ces nouveaux règlements à l'égard de la maternelle permet l'établissement de telles classes dans les commissions scolaires. Dans son édition de novembre 1915, l'Enseignement primaire explique l'impact de ces nouvelles lois.

En vertu des règlements adoptés par le Comité catholique, le 11 mai 1915 et sanctionnés par le Lieutenant-Gouverneur en conseil, les commissions scolaires sont autorisées, si la chose leur semble nécessaire, à établir une ou deux écoles maternelles dans la municipalité confiée à leur soin.

5 Règlement du Comité catholique du Département de l'Instruction publique, Québec, 1915, p. 211 à 213.

6 Règlement du Comité catholique du Département de l'Instruction publique, Québec, 1915.

7 C. J. Magnan, L'Enseignement primaire, nov. 1915, p. 129.

Il semble donc que la porte soit maintenant ouverte: l'autorisation est donnée officiellement d'ouvrir des écoles maternelles, si les commissaires le jugent à propos. Soulignons toutefois le fait que nulle loi ne rapporte l'obligation du gouvernement à verser des subventions spéciales pour la mise en marche et le fonctionnement de ces dites écoles. On lira plutôt, qu'après entente avec les directrices des écoles, la commission scolaire pourra fixer le montant de la rétribution mensuelle que les élèves auront à payer⁸, pour fréquenter ces institutions. La scolarité n'étant pas gratuite, il n'est donc pas surprenant de noter l'absence d'expériences au niveau préscolaire avant 1958, dans le secteur public. La maternelle privée existe depuis longtemps, mais seuls les élèves financièrement favorisés auront le privilège de la fréquenter⁹.

On continuera par contre à considérer la maternelle comme partie intégrante du secteur public au plan législatif, même si cette loi n'est pas appliquée dans les faits. C'est ce que nous prouve l'article 2547 du Code scolaire, article mentionné à la référence numéro 2 de ce chapitre et qui fut remplacé en 1927 par l'article 28, sans aucune modification au texte¹⁰. Ce même article est stipulé dans sa forme intégrale au Code scolaire des années 1919, et les suivantes¹¹. De même, le paragraphe con-

8 Règlements du Comité catholique du Département de l'Instruction publique, Québec, 1915, p. 213.

9 L'Enseignement primaire, vol. 8, no 1, sept.-oct., 1963, p. 11.

10 Le Code scolaire de la Province de Québec, Québec, 1927, p. 18.

11 Le Code scolaire de la Province de Québec, Québec, 1919, 1927, 1933, 1938, 1940, 1950, 1957, 1960.

cernant la classification des écoles (référence 6) est répété textuellement au cours des années 1927, 1933, etc. à l'article 1 du Code scolaire¹², et classe la maternelle parmi les autres écoles du secteur public, qui sont sous la tutelle gouvernementale.

Le programme des classes maternelles, publié sous forme de règlement dans Règlements du Comité catholique de 1915 (référence 5), conserve pendant plusieurs années son caractère officiel. En 1932 et en 1959 le même document est reproduit et on lui conserve sa forme originale¹³.

C'est ainsi que la législation a donné naissance au terme "école maternelle". Longtemps reconnu au niveau de la loi, ce terme se concrétisera de façon sporadique qu'après le milieu du siècle.

2. Période de structuration

Vers les années 1958-1959, le préscolaire devient une nouvelle préoccupation pour les responsables de l'éducation au Québec.

Dans un rapport au Département de l'Instruction publique, M. Charles Bilodeau dénonce la fréquentation de 39,814 enfants de cinq ans en première année. A cause des problèmes qu'ils posent, des classes

¹² Le Code scolaire de la Province de Québec, Québec, 1927, 1933, 1938, 1940, 1950, 1957, 1960.

¹³ Règlements du Comité Catholique du Département de l'Instruction publique, Québec, 1932, p. 71.

Idem, 1959, p. 171 à 174.

maternelles conviendraient mieux à ces enfants, suggère M. Bilodeau¹⁴.

Ce rapport est confirmé par celui du Surintendant qui indique que le nombre de ces enfants est passé à 43,827 durant l'année 1958-1959. De plus, on trouve 786 enfants de 5 ans fréquentant la deuxième année du secteur public. Ce même rapport souligne la présence de 1,312 enfants dans des classes maternelles privées et de 631 dans des maternelles de la commission scolaire¹⁵. Nous savons maintenant que la maternelle publique est lancée. Ce droit conféré en 1915 par le Département de l'Instruction publique, n'est donc mis en application que vers les années 58-59. L'espace et les ressources sont responsables du refus d'accepter les enfants de 5 ans en milieu pré-scolaire, commente le Surintendant, assurant que dans un avenir prochain les commissions scolaires se verront en mesure d'ouvrir de nombreuses classes maternelles¹⁶.

Mettre sur pied des mesures permettant l'ouverture prochaine de classes maternelles, est maintenant devenu une priorité pour les administrateurs en éducation. Le Département de l'Instruction publique décrète le 10 juin 1961, une loi qui accorde aux Commissions scolaires les montants nécessaires pour ouvrir et administrer des classes maternelles dans leur territoire respectif.

14 L'Instruction publique, vol. 5, no 2, oct. 1960, p. 126.

15 L'Instruction publique, vol. 5, no 4, déc. 1960, p. 292.

16 Idem, p. 292.

Ainsi se lit cette nouvelle loi:

Pour tout enfant inscrit dans une classe maternelle, la Commission scolaire recevra la subvention A (\$25.00 par élève du cours élémentaire et secondaire), plus la moitié de la subvention B (\$75.00 à \$100.00 par élève du cours élémentaire et secondaire), en fonction du pourcentage du revenu des taxes foncières provenant des compagnies¹⁷.

Deux commissions scolaires du Québec recevront au lieu de ces subventions ordinaires, un montant global de \$50.00 par enfant d'une classe maternelle. Il s'agit des commissions scolaires de Québec et de Montréal¹⁸.

Les conditions exigées pour l'obtention de toutes subventions sont les suivantes: la classe doit être reconnue par le Surintendant de l'Instruction publique et l'institutrice doit posséder un brevet spécialisé¹⁹. Afin d'assurer aux maîtres cette spécialisation, les écoles normales sous la demande expresse du Département mettra en vigueur, dès septembre 1963, un nouveau programme de formation²⁰.

Vu l'essor pris par la maternelle; l'ancien programme datant de 1915 (référence 5) est devenu périmé, bien que ce fut le seul utilisé jusqu'ici. En 1963, M. le Surintendant présente aux Commissions scolaires et au personnel enseignant un document nouveau: le Guide des Maternelles. Faisant allusion au contenu de l'ancien programme quant aux

17 Lois et règlements scolaires de la province de Québec, Québec, 1961, p. 221.

18 L'Instruction publique, vol. 6, no 2, 1961, p. 153.

19 Idem, p. 152.

20 Idem, p. 152.

objectifs, aux conditions pédagogiques et matérielles et à la formation des institutrices²¹, M. Desaulniers affirme que le présent Guide "n'est qu'un rappel des directives déjà données, il y a près d'un demi-siècle, mais remises à jour, à la lumière des découvertes de la psychologie²²". Ce document de 186 pages brosse le portrait de l'enfant d'âge préscolaire au plan psycho-moteur, émotif, social, intellectuel, moral et religieux, rappelle des directives pédagogiques, comme les objectifs de la maternelle, le rôle de l'institutrice, la méthode, les programmes, etc., et dans un dernier temps discute de l'organisation pédagogique et matérielle des classes maternelles²³. Au sujet de l'âge d'admission, le guide rappelle que pourront être admis dans la grande section, les enfants ayant un an de moins que l'âge fixé pour l'admission en première année²⁴. Le document mentionne aussi que les enfants ayant deux et trois ans de moins que ceux inscrits en première année, pourront être admis dans la moyenne et la petite section²⁵.

21 Guide des Maternelles, Département de l'Instruction publique, Québec, 1963.

22 Idem,

23 Idem,

24 Idem, p. 140.

25 Idem, p. 140.

Dans l'Instruction publique de 1963, Marcelle Turcotte commente l'adhésion des maternelles dans le secteur public. Elle rappelle d'abord la série d'événements qui ont amené le Département à légiférer à l'endroit de la maternelle du début du siècle à 1963. Puis, en cherchant les causes du retard à appliquer ces lois, elle suppose que les commissions scolaires de l'époque, ne recevant aucune subvention spéciale pour la maternelle, employaient la totalité des budgets à organiser les cours obligatoires. De plus, croit-elle, peu de commissaires manifestaient à cette époque, de l'intérêt pour la maternelle, qui par surcroît n'était pas subventionnée. D'autre part, le peu de personnes compétentes, le manque de locaux et de matériel spécialisé ont sûrement découragé les plus intéressés. En dernier lieu, elle reproduit le texte de la loi aux commissions scolaires, où le gouvernement s'engage à partir de juin 1961, à verser des subventions pour l'ouverture et l'organisation des classes maternelles²⁶.

La mise en marche des écoles maternelles publiques est devenue une réalité. Les grandes villes se sont déjà prévaluées de ce droit. Il reste maintenant aux administrateurs à rendre l'école à la portée de tous. Le rapport de la Commission Parent aura une influence directe sur ce fait.

²⁶ L'Instruction publique, vol. 8, no.1, sept.-oct. 1963, p. 10-11.

En 1964, la Commission royale sur l'enseignement présente au Gouvernement une étude ayant pour but l'amélioration du système scolaire actuelle au Québec. Dans le troisième chapitre exclusivement réservé à l'Éducation préscolaire, le Rapport fait brièvement l'histoire de la maternelle dans différents pays, en loue les bienfaits et encourage les dirigeants gouvernementaux à fournir les efforts nécessaires afin de développer, ici au Québec, un réseau d'écoles maternelles. Le Rapport recommande que ces classes soient gratuites et accessibles à tous les enfants de cinq ans d'abord, et aux enfants de quatre ans ensuite. Selon le Rapport, ces classes devraient profiter autant aux enfants de la campagne qu'à ceux de la ville, aux enfants des quartiers pauvres comme à ceux des familles à l'aise. Dix recommandations sont adressées au Ministère de l'Éducation du Québec dans lesquelles sont préconisées de nouvelles structures en éducation préscolaire²⁷.

La publication de ces recommandations dans les revues officielles de l'époque, souvent reproduites de façon à en faciliter la consultation, a eu pour effet d'influencer les artisans de la réforme scolaire²⁸. Ainsi, les commissaires d'écoles, saisis de l'importance de l'éducation préscolaire, se font verser des subventions spéciales par le gouvernement et voient à l'instauration des classes maternelles partout où la chose est possible, ce qui a eu pour effet d'augmenter l'effectif scolaire. En

27 Rapport de la Commission royale sur l'Enseignement, 2e partie, chap. 111, p. 75-77-78.

28 L'Instruction publique, vol. 8, no 3, mars 1965, p. 149-150.

1965, un rapport préliminaire du Ministère de l'Education précise que la fréquentation dans les classes maternelles du secteur public, a passé de 10,628 à 17,846 en 1965²⁹.

Afin de rendre, au Québec, l'école accessible à tous les enfants de cinq ans, le gouvernement se verra dans l'obligation de légiférer. C'est alors qu'en 1964, le règlement no 1, qui "prévoit la généralisation d'écoles maternelles³⁰", est adopté. Pour mieux mettre en valeur ce règlement d'importance, nous nous servons d'un document publié par le Ministère de l'Education qui commente ce même règlement: L'Ecole coopérative-Polyvalence et progrès continu. L'article 1 du règlement no 1 stipule que "pour être admis en première année du cours élémentaire, un élève doit avoir six ans révolus avant le premier octobre de l'année scolaire en cours³¹". Cette décision fait suite aux recommandations du Rapport Parent qui fixe à 6 ans l'âge d'admission en première année du cours élémentaire. De plus, cette décision a un impact sur la clientèle de la première année, puisque d'une part, elle éliminera progressivement les enfants de cinq ans et parfois de quatre ans, qui dans de nombreuses commissions scolaires, se retrouvent en première année. D'autre part, elle accroîtra la population de la première année en acceptant les enfants qui atteindront six ans entre le 30 juin et le 1er octobre.

29 Hebdo-Education, vol. 1, no 37, fév. 1965, p. 180.

30 Idem, vol. 2, no 37 A, 1966, p. D8.

31 L'Ecole coopérative, Polyvalence et Progrès continu, Ministère de l'Education, Québec, sept. 1966, p. 14.

Dans l'ensemble de la province, 35,000 enfants seront touchés par cette loi: les uns passent de la maternelle ou de leur foyer en première année, les autres sortiront de la première année pour passer à la maternelle ou au foyer³². C'est donc en précisant fermement une date d'admission en première année que le ministère adoptait du même coup une nouvelle mesure: "le développement d'un réseau de classes maternelles³³", "où l'on reçoit des enfants pour une année d'étude précédant immédiatement la première année du cours élémentaire³⁴".

Un phénomène d'une telle ampleur, qui de plus touche 35,000 enfants, ne peut être appliqué trop radicalement. La planification exigera du personnel spécialisé, de nouveaux locaux et un mode d'application transitoire. C'est pourquoi en premier lieu, "aucune mesure ne pourra être appliquée uniformément³⁵", permettant ainsi aux Commissions scolaires de s'ajuster lentement. En deuxième lieu, la clause 2 de l'article 1

32 L'Ecole coopérative, Polyvalence et Progrès continu, Ministère de l'Éducation, Québec, sept. 1966, p. 21.

33 Idem, p. 18.

34 Hebdo-Éducation, vol. 3, no 9, sept. 1966, p. 59.

35 Hebdo-Éducation, vol. 3, no 9, sept. 1966, p. 21.

permettra cette transition: "(...) pour les années 65/66, 66/67, 67/68, il demeure loisible à une commission scolaire d'admettre en première année un élève qui aura six ans avant le premier janvier³⁶", ce qui sous-entend que la même tolérance s'applique et est souhaitée à la maternelle. Répartir ainsi sur trois ans la mise en place d'un réseau de classes maternelles, rendra moins drastique le phénomène proposé par la clause 1 de l'article 1³⁷.

Cette dernière législation en matière d'éducation se reflètera dans toute la littérature de l'époque et au plan pratique dans la planification de toute l'organisation scolaire comme le souligne Hebdo-Education:

L'organisation de l'enseignement préscolaire se situe dans une perspective nouvelle à la suite de la promulgation du Règlement no 1, en conséquence parmi les enfants inscrits dans une classe maternelle, seuls ceux qui auront atteint l'âge de 5 ans au 1er octobre entreront, à compter de 1968/69, dans le calcul des subventions prévues pour les classes maternelles³⁸.

Il faut entendre par là que le délai appliqué les deux dernières années, s'appliquera encore en 1967/68 en ce qui concerne l'âge d'admission en première année et en maternelle.

36 L'Ecole coopérative-Polyvalence et Progrès continu, Ministère de l'Education, Québec, sept. 1966, p. 15.

37 Idem, p. 21.

38 Hebdo-Education, vol. 3, no 35, avril 1967, p. 235-236.

L'application, même partielle du Règlement no 1, aura eu pour effet l'augmentation du nombre d'enfants inscrits dans les maternelles. Un rapport précise qu'en 1966-67, 1,400 classes dans 317 commissions scolaires, recevaient 54,700 enfants, alors qu'en 1967-68 près de 1,900 classes administrées par 480 commissions scolaires catholiques et protestantes ont accueilli environ 71,000 enfants. Le nombre de professeurs spécialisés est aussi passé de 860 en 1966-67 à 1,056 en 1967-68³⁹.

La littérature officielle de 1968 rappelle un peu partout l'échéance du délai concernant l'application du Règlement no 1. Ce sera donc à partir de septembre 1968 que seront acceptés en première année les enfants qui auront six ans révolus au premier octobre. Par ailleurs, seuls les enfants ayant cinq ans à la même date pourront entrer dans le calcul des subventions prévues pour la maternelle⁴⁰. Suite à cette dernière formalité d'admission, le Ministère de l'Éducation fait parvenir une lettre circulaire aux Commissions scolaires, laquelle lettre est publiée dans Hebdo-Education⁴¹. Le numéro suivant de cette même revue reproduit une nouvelle lettre aux Commissions scolaires qui dispensent déjà l'enseignement préscolaire ou qui projettent d'ouvrir de nouvelles classes. Voici brièvement

39 Hebdo-Education, no 47, juin 1967, p. 361.

40 Rapport du Ministère de l'Éducation, chap. 2, 1968-1969, p. 27.

41 Hebdo-Education, no 25, janvier 1969, p. 189.

la teneur de ces directives publiées sous le titre: "Organisation des classes maternelles":

1. Pour obtenir l'autorisation d'ouvrir une classe maternelle, toute demande doit être adressée avant le premier avril à la direction de l'Enseignement élémentaire et secondaire.
2. Le professeur de maternelle doit détenir un brevet classe "A" option maternelle ou un brevet spécialisé d'enseignement à la maternelle. Toutefois, vu la pénurie de spécialistes, le Ministère autorise les Commissions scolaires pour cette année, à engager un professeur qui aura complété dix crédits en vue de la spécialisation.
3. Seules les classes où les professeurs répondent à ces exigences pourront bénéficier des subventions.
4. Les commissions scolaires doivent encourager leurs professeurs à compléter leurs études pour l'obtention de la spécialisation à la maternelle.
5. Les enfants seront présents une demi-journée par jour.
6. La même institutrice ne peut assumer la responsabilité de plus de deux groupes dans une même journée⁴².

Encore en 1969, des directives de ce genre sont acheminées aux Commissions scolaires afin de les informer et de les motiver à établir des classes maternelles dans leur territoire. Faut-il donc en croire que la période de sensibilisation n'est pas tout à fait terminée.

⁴² Hebdo-Education, no 26, janvier 1969, p. 208.

3. Vers une nouvelle orientation.

Dans son article "La Révolution de 1960", Education-Québec fait la rétrospective des dix dernières années du système scolaire québécois.

Progressivement, les recommandations du Rapport Parent sont mises en application et en l'espace de quelques années, on assiste à un changement radical du système d'éducation, par des mesures comme par exemple (...), l'augmentation des maternelles et la mise en application du Règlement no 1⁴³.

Un commentaire recueilli dans un autre numéro de cette même revue renforce cette affirmation.

Ces dernières années, nombreuses ont été les personnes qui n'ont pas fait que se pencher sur le problème, mais qui l'ont bel et bien entrepris à partir du néant pour en arriver au résultat que l'on sait: Plus de 95% des enfants qui sont en âge de le faire fréquentent l'école maternelle⁴⁴.

Il faudrait ajouter, afin d'établir une comparaison, qu'en 1964, 8 à 9% des enfants admissibles, fréquentaient l'école maternelle⁴⁵. Ces chiffres parlent par eux-mêmes et confirment les dernières citations.

Suzanne Reid, de la Commission des Ecoles catholiques de Québec, rapporte que les enfants qui ne bénéficient pas encore des possibilités offertes, soit 5%, proviennent des milieux défavorisés⁴⁶ et ce problème retiendra dorénavant l'attention des administrateurs.

43 Education-Québec, vol. 1, no 9, janvier 1971, p. 5.

44 Education-Québec, vol. 1, no 17, mai 1971, p. 26.

45 Idem, p. 3.

46 Idem, p. 29.

Au moment où au Québec on a atteint l'objectif de la généralisation de l'école maternelle, autant pour les enfants de la ville que pour ceux de la campagne "L'attention se tourne vers ceux qui, tout en ayant l'accès à l'école, ne s'y sentent pas à l'aise, n'y progressent pas à un rythme normal, y échouent ou abandonnent⁴⁷.

Deux milieux sont spécialement concernés, il s'agit d'une part de certains quartiers défavorisés des grandes villes et d'autre part, du milieu rural où l'isolement est la principale carence. En premier lieu, dans certains quartiers pauvres des grandes villes, appelés "zones grises", diverses formules ont été expérimentées pour répondre à leurs problèmes. Entre autres, la maternelle de 4 ans est une de ces stratégies mise en oeuvre pour aider l'enfant défavorisé au plan socio-économique à parvenir à un meilleur épanouissement intellectuel, affectif et social, afin qu'il puisse par la suite intégrer sans trop de difficultés le système scolaire⁴⁸.

En 1973-74, il y aura des maternelles de 4 ans à Québec, Montréal, Port-Cartier, Mille-Isles, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Grand-Mère, Rimouski, Chicoutimi, Jonquières, Montmorency, Sainte-Foy, Shawinigan et Trois-Rivières⁴⁹.

47 L'Ecole coopérative, no 21, mars 1973, p. 20 à 23.

48 Idem

49 Education-Québec, vol. 4, no 1, sept. 1973, p. 18.

En deuxième lieu, pour les groupes défavorisés en milieu rural ou semi-rural, des réponses adaptées à ces besoins d'isolement doivent être trouvées. C'est ici que la maternelle-maison, "une forme tout à fait nouvelle de maternelle a été organisée durant l'année 1971-1972⁵⁰". Elle est basée sur le principe d'une jardinière "voyageuse" qui groupe cinq ou six enfants de quatre et cinq ans dans un foyer.

Le "local" passe d'une maison à l'autre à chaque semaine, ce qui implique que chaque famille reçoit le petit groupe de son enfant deux demi-journées toutes les cinq semaines environ⁵¹.

Le Ministère de l'Education a autorisé les commissions scolaires à poursuivre cette expérience-pilote, conjointement avec le Conseil des Oeuvres et du Bien-Etre de Québec durant l'année scolaire 1972-1973⁵². A la fin de cette même année, l'expérience ayant été bénéfique, Education-Québec rapporte que "le Ministère les soutient maintenant et renforce le réseau qui comprend à l'heure actuelle neuf municipalités éloignées géographiquement⁵³". Ces derniers efforts en vue d'amener l'enfant à fréquenter la maternelle sont couronnés de succès. Un rapport confirme en 1973, la fréquentation de 97% des enfants de cinq ans à l'école maternelle, soit une augmentation de 2% depuis 1971⁵⁴.

50 L'Ecole coopérative, no 21, mars 1973, p. 20.

51 Idem, p. 20.

52 Idem, p. 20.

53 Education-Québec, vol. 4, no 1, sept. 1973, p. 20.

54 Idem, vol. 3, no 9, juillet 1973, p. 10.

La dernière préoccupation gouvernementale relative aux années impliquées dans cette présente recherche, est d'inciter les parents immigrants à inscrire leurs enfants dans des classes françaises⁵⁵. Nos institutions qui n'ont pas créé un milieu très accueillant pour ces enfants, ont en effet par tradition, "multiplié les barrières culturelles, sociales et religieuses⁵⁶" qui contribuent à les éloigner.

(...) non seulement, n'ont-elles pas pris aucune disposition pour encourager l'intégration de ces enfants, mais encore on leur a parfois imposé un enseignement religieux opposé à leur conviction et elles n'ont admis qu'avec parcimonie la présence des représentants des groupes ethniques⁵⁷.

Pour corriger cet état de choses, le Ministère propose des mesures échelonnées sur une période de cinq ans où il entend mettre en oeuvre un programme d'accueil des immigrants. Pour y arriver, le Ministère se penchera d'abord sur un programme de formation et de perfectionnement des maîtres, ensuite sur la révision et la consolidation des programmes et finalement sur l'organisation matérielle de l'enseignement. Concernant les enfants de cinq ans, "Le Ministère mettra sur pied des maternelles françaises à plein temps, plutôt qu'à temps partiel⁵⁸". Les enfants âgés de quatre ans auront aussi le privilège de s'inscrire dans des maternelles françaises. Ces classes d'accueil pour enfants d'immigrants leur permettront de se sensibiliser à la langue française et intégrer par la suite les cours réguliers des écoles françaises avec les jeunes québécois.

55 Bulletin officiel, 4e année, no 21, 1973, p. 5.

56 Idem

57 Idem

58 Idem, p. 7.

Soulignons les privilèges rattachés à ces maternelles d'accueil. Elles seront d'abord gratuites. Les enfants de cinq ans y seront gardés durant toute la journée, même pendant la période du dîner, alors qu'ils seront sous la surveillance d'une aide-jardinière. Un service spécial, gratuit de transport sera à leur disposition⁵⁹.

Compte-tenu de l'âge et du handicap linguistique des enfants, le Ministère de l'Éducation et le Ministère des Transports ont organisé conjointement un système de transport par lequel l'enfant est pris à son domicile le matin et y est reconduit à la fin de la journée⁶⁰.

Les conducteurs de ces mini-bus sont de sexes féminins espérant qu'elles soient plus attentives aux enfants⁶¹.

De telles structures aussi accueillantes pour les enfants, que sécurisantes pour les parents, ont eu des résultats significatifs. Actuellement, plus de 1,000 enfants d'immigrants âgés de quatre et cinq ans, sont inscrits dans des écoles maternelles de la région métropolitaine de Montréal. Trois classes fonctionnent déjà à Hull et une à Sherbrooke⁶².

59 Education-Québec, vol. 4, no 7, sept. 1973, p. 31.

60 Bulletin officiel, 4^e année, no 14, 1974, p. 369.

61 Education-Québec, vol. 4, no 5, janv. 1974, p. 24.

62 Idem, p. 23.

Le Rapport Parent a vraiment donné le départ à la maternelle québécoise. Autant, ce document semblait utopique en 1964, autant en 1974 le niveau de réalisation est quasi parfait. Il demeure que certaines recommandations sont insatisfaites, mais là encore les artisans sont sensibilisés de leurs bienfaits. Du travail dans l'ombre se continue et bientôt d'autres réalisations seront annoncées, spécialement dans le domaine des maternelles de quatre ans en milieu défavorisé et en milieu ordinaire.

Ce chapitre a voulu nous faire connaître l'histoire de la maternelle québécoise. Nous devons bien reconnaître un début d'histoire très lent et quasi inactif. Par contre après 1960, l'évolution fut si rapide, que nous avons de la peine à en suivre son application. Somme toute, la lumière est faite sur certaines situations dans lesquelles s'est déroulée cette évolution et nous connaissons maintenant l'origine et le moment précis des grands événements en éducation préscolaire.

Le chapitre suivant servira à illustrer les rôles de la maternelle tels que découverts dans les documents gouvernementaux administratifs.

CHAPITRE TROISIEME

LES ROLES DE LA MATERNELLE

Notre revue de la littérature relative à la maternelle, nous a amenés, comme nous l'avons déjà exprimé, à déceler des constantes durant la période qui nous intéresse. L'une de ces constantes, celle que nous étudierons au cours de ce chapitre, concerne les rôles ou les fonctions de l'école maternelle. Cette analyse est composée de trois étapes. Dans la première, nous avons relevé de nos documents, toutes les phrases significatives des rôles que doit jouer la maternelle. Dans la deuxième, nous avons classifié ces rôles par thèmes. Enfin, avec des graphiques, nous illustrerons l'évolution de chacun des thèmes de même que la préférence accordée par les auteurs de la littérature et dans certains cas particuliers, le moment d'apparition ou d'abandon d'un thème.

Plus précisément, voici la démarche que nous poursuivrons. La formulation des phrases dans notre documentation étant souvent différente pour signifier un même rôle, nous avons dû accorder à chacune d'elles une étude minutieuse du contexte où elles se trouvaient afin d'en reconnaître l'exactitude. Répétitions et similitudes, une fois découvertes et regroupées une première fois, nous nous retrouvons devant cent six rôles. Reconnaissant l'impossibilité de faire entrer sur un graphique autant de rôles, une autre classification s'avérait nécessaire et même quelques fois difficile à cause de la similitude des termes utilisés dans les documents. A priori, souvent un rôle se classait dans un groupe particulier, mais l'étude de son contexte nous amenait à le classifier

autrement. Pour le lecteur, notre classification peut paraître arbitraire, mais nous la voulons avant tout, respectueuse du sens de la phrase et de son contexte. Notre deuxième classification a donc pour objectif de trouver des thèmes plus généraux et de placer nos cent six rôles et leurs répétitions sous ces thèmes, lesquels seront illustrés par des tableaux.

1. Présentation des thèmes étudiés.

Quatorze groupes de rôles que nous appellerons nos quatorze thèmes, se sont lentement dessinés après cette dernière classification. Nous présentons ces thèmes maintenant et nous discuterons brièvement de quelques phrases qui les ont composés.

Thème 1 - Rôle d'éducation

Les auteurs définissent ce rôle plutôt négativement, ils insistent surtout sur ce que l'école ne devrait pas faire ou ne devrait pas être.

Les exemples suivants prouvent cet avancé.

- a) l'école ne doit pas faire devancer aux enfants l'âge de l'instruction intellectuelle
- b) l'acquisition des connaissances n'est pas un objectif
- c) la maternelle n'est pas une école au vrai sens du mot
- d) la maternelle n'est pas une école primaire ou une transformation de l'école primaire
- e) la maternelle ne doit proposer ni leçons, ni programmes, ni normes

Autant d'insistance sur la négation de l'école sous l'aspect instructif, nous apparaît important à souligner. Il faut donc en conclure que si l'école maternelle n'a pas le rôle d'instruire, elle a par ailleurs celui d'éduquer, d'où nous est venu le nom du présent thème. Des données plus positives celles-là augmentent la valeur accordée à l'éducation au préscolaire.

a) la maternelle doit éduquer les enfants plutôt que de les instruire

b) la maternelle est un établissement d'éducation non d'instruction.

Nous pourrions reproduire ainsi quantité de phrases semblables pour justifier ce que nous avons déjà avancé: les formulations sont très souvent différentes pour signifier un même rôle.

Thème 2 - Rôle de transition

a) la maternelle doit former le passage de la famille à l'école.

Voilà la seule phrase trouvée sous ce thème dans nos documents. Aucune modification quant au sens ou à la formulation n'a été découverte dans la littérature que nous avons révisée.

Thème 3 - Rôle d'auxiliaire

L'école maternelle ne remplacera pas la famille. Là n'est pas son rôle, par contre, elle doit continuer l'oeuvre familiale et la compléter lorsque la famille n'est pas à même de le faire. Voici comment se présente cette fonction dans la littérature:

- a) offrir un complément nécessaire à l'éducation familiale
- b) offrir un prolongement de la famille
- c) suppléer aux soins et enseignements qu'un enfant devrait recevoir dans sa famille.

Thème 4 - Rôle de transmission de valeurs

Nous avons trouvé sous ce thème vingt et un rôles différents, lesquels nous nous contentons de résumer afin d'alléger le présent texte. L'enfant de la maternelle, selon les documents, devrait être soumis à toutes sortes d'influences bienfaisantes afin

- a) de lui faire acquérir des habitudes telles l'ordre, la propreté, l'effort, la politesse, l'obéissance, le travail et la régularité
- b) de l'orienter vers le beau, le bien et le bon
- c) de lui inculquer des habitudes morales telles la générosité, l'honnêteté et la justice
- d) de l'amener à comprendre la valeur des gestes qu'il pose, afin de lui en faire reconnaître le sens et les conséquences et de choisir ceux qui sont susceptibles de faire son bonheur.

Nous croyons qu'à l'intérieur de ce rôle, la maternelle accomplit par le fait même l'éducation morale de l'enfant. Pour cette raison, au moment où nous aborderons les thèmes sur le développement de la personnalité, nous ignorerons l'aspect moral.

Thème 5 - Préparer l'enfant à l'école primaire

Deux rôles entrent sous ce titre et méritent notre attention à cause de leur signification quelque peu différente. Il s'agit de:

- a) préparer l'enfant à recevoir avec fruit l'instruction primaire
- b) l'inviter au travail de l'école élémentaire.

Dans les deux cas, les visées sont les mêmes: rendre l'enfant capable d'entrer à l'école élémentaire. Les moyens pour atteindre ces objectifs diffèrent. D'une part, il s'agit de donner à l'enfant la base nécessaire afin qu'il profite de son instruction future, d'autre part, on l'invite au travail de l'école élémentaire. Ce dernier rôle nous surprend par son allure scolarisante. Par contre cette interprétation est très personnelle puisque la littérature n'explique pas le sens du mot "travail". S'il s'agissait de travail scolaire au sens de l'instruction, nous ferions face à une contradiction entre les thèmes deux et cinq, alors que dans un cas, on décourage l'instruction primaire et dans l'autre on encourage le travail de l'école élémentaire.

Thème 6 - Répondre aux divers besoins de l'enfant

Ce thème fait ressortir le rôle que doit jouer la maternelle afin de répondre aux besoins de l'enfant. Ainsi, les documents invitent la maternelle à donner à l'enfant ce qu'il réclame, en respectant son âge et en utilisant en conséquence les moyens pédagogiques qui lui conviennent.

Thème 7 - Former, au sens général, la personnalité de l'enfant

Ici, on s'intéresse à tout l'être en général. La maternelle favorisera harmonieusement et au maximum le développement de la personnalité de l'enfant pour en faire un être épanoui, équilibré et heureux. Voilà en résumé ce que nous trouvons dans les phrases groupées sous ce thème qui se veut très général. Des rôles plus spécifiques succèdent ce présent thème et nous les abordons maintenant.

Thème 8 - Former la personnalité de l'enfant au plan physique

Comme nous le savons, la personnalité se développe sous différents aspects. Il s'agit des aspects physique, intellectuel, affectif, social et moral. La maternelle a la tâche d'aider l'enfant à développer sa personnalité selon ces aspects. Nous traiterons chacun d'eux individuellement afin de reconnaître quelle importance la littérature leur accorde particulièrement.

Au niveau physique, les documents invitent l'école maternelle à accomplir des tâches telles:

- a) activer l'éducation sensorielle chez l'enfant
- b) satisfaire son besoin d'activité
- c) offrir un endroit adéquat afin d'assurer son bien-être physique
- d) favoriser des corps sains et robustes

Ces phrases citées à titre d'exemples nous permettent de constater ce que l'on peut attendre de la maternelle afin d'aider l'enfant à se développer au plan physique. Il est à noter qu'il n'est pas question ici d'activités particulières qui permettent le développement physique. Un autre chapitre se chargera de discuter cette question. Il s'agit plutôt de reconnaître le rôle global que joue la maternelle face au développement physique de l'enfant.

Thème 9 - Développer la personnalité de l'enfant au plan intellectuel

Ce thème regroupe un nombre plus grand de rôles que tout autre. Pour les résumer, disons qu'au plan intellectuel, les auteurs espèrent que la maternelle favorise des situations amenant l'enfant à développer son attention, sa créativité, sa précision, son langage, sa mémoire, son jugement, sa réflexion et son observation, tout en respectant le fonctionnement de son intelligence et les mécanismes qui lui sont propres.

Thème 10 - Développer la personnalité de l'enfant au plan affectif

Par ce rôle, les auteurs, sensibles au développement affectif de l'enfant, incite la maternelle à amener celui-ci à découvrir et à employer les moyens de satisfaire ses besoins essentiels. Apprendre à exprimer son moi, avoir confiance en lui, s'estimer, se contrôler, sont autant de moyens que l'école se doit d'encourager pour favoriser l'éducation affective de l'enfant.

Thème 11 - Développer la personnalité de l'enfant au plan social

La maternelle, d'après nos sources doit favoriser les contacts sociaux, pour que l'enfant parvienne à connaître ce monde social qui est le sien afin de mieux y vivre, de mieux y travailler et de mieux y jouer dans le respect de soi et celui des autres.

Thème 12 - Dépister les anomalies chez les enfants

La maternelle ne peut aucunement se permettre d'ignorer les déficiences des enfants, déficiences qui freinent et souvent empêchent les apprentissages futurs. Pour cette raison elle doit déceler les diverses faiblesses des enfants et apporter les correctifs jugés à propos.

Thème 13 - S'arrêter aux difficultés d'enfants de milieux défavorisés

Notre deuxième chapitre nous a sensibilisés aux différents problèmes que connaissent les enfants de milieux défavorisés. Pour pallier à ces problèmes, la maternelle doit tout mettre en oeuvre afin de favoriser l'intégration future de ces enfants dans le système scolaire. Elle doit donc se donner comme mission de voir spécialement au développement moteur et sensoriel de ces enfants. De plus, elle doit éveiller leur curiosité, leur sens de l'observation et elle doit insister sur le développement et la correction du langage. Ces difficultés particulièrement spécifiques aux enfants de milieux défavorisés, ont mérité l'attention des auteurs à un moment précis de l'histoire comme nous l'avons exposé dans le chapitre précédent.

Thème 14 - S'intéresser aux enfants des parents immigrants

Nous croyons utile de reproduire ici les phrases trouvées dans la littérature et que nous avons groupées sous ce thème relatif aux enfants d'immigrants. Ces phrases comme ailleurs dans les autres thèmes définissent les rôles que doit jouer la maternelle à l'égard des enfants. Ici, nous devons remarquer qu'il s'agit de rôles très différents, puisque la clientèle d'enfants concernée consiste en une clientèle non francophone. Voici donc, en quoi consistent les rôles envers les immigrants:

a) sensibiliser les enfants d'immigrants non francophones à la langue française

- b) leur permettre une accession facile et plus rapide dans les écoles françaises
- c) les amener à s'inscrire dans les écoles françaises
- d) leur faire prendre conscience des différences sociales et autres qui existent entre les individus
- e) leur donner la possibilité de s'épanouir dans tous les aspects de leur personnalité
- f) les amener à vouloir s'exprimer
- g) comme conséquence de ces fonctions auprès des enfants d'immigrants, la littérature ajoute que la maternelle n'offre pas à ces enfants un prolongement de la famille, ou un rôle d'auxiliaire (thème 3) comme elle l'offre aux autres enfants. En retour, il s'établit davantage une bri-
sure entre l'oeuvre commencée à la maison et celle poursuivie à l'école en regard de la langue enseignée.

Nous avons présenté dans ces pages, chacun des thèmes que nous analyserons maintenant par des graphiques. Afin d'alléger le texte, nous utiliserons souvent que les numéros des thèmes-rôles que nous venons de présenter. Aussi, nous découperons les périodes en trois, telles que signalé au premier chapitre. Nous voulons ajouter que antérieurement, nous avons fait allusion à la rareté des documents dans la première moitié du siècle par opposition à l'abondance dans la fin de la période concernée. De ce fait, la totalisation des fréquences accordées à chacun des thèmes sera proportionnelle au nombre de documents parus, bien que l'intérêt porté à certains thèmes, ressort, même si les documents sont en plus petit nombre.

2. Etude horizontale des thèmes.

Notre premier graphique illustre les fréquences cumulées des thèmes en rapport avec leurs années de parution. En d'autres mots, il contient l'ensemble des chiffres des tableaux suivants. Ces derniers illustreront avec des courbes, l'évolution de chacun des rôles durant les périodes concernées. De cette étude horizontale et verticale des fréquences, nous ferons ressortir le moment de la naissance et l'évolution de chacun des thèmes, dégageant ainsi leur degré d'importance.

TABLEAU I.

Vue d'ensemble des données

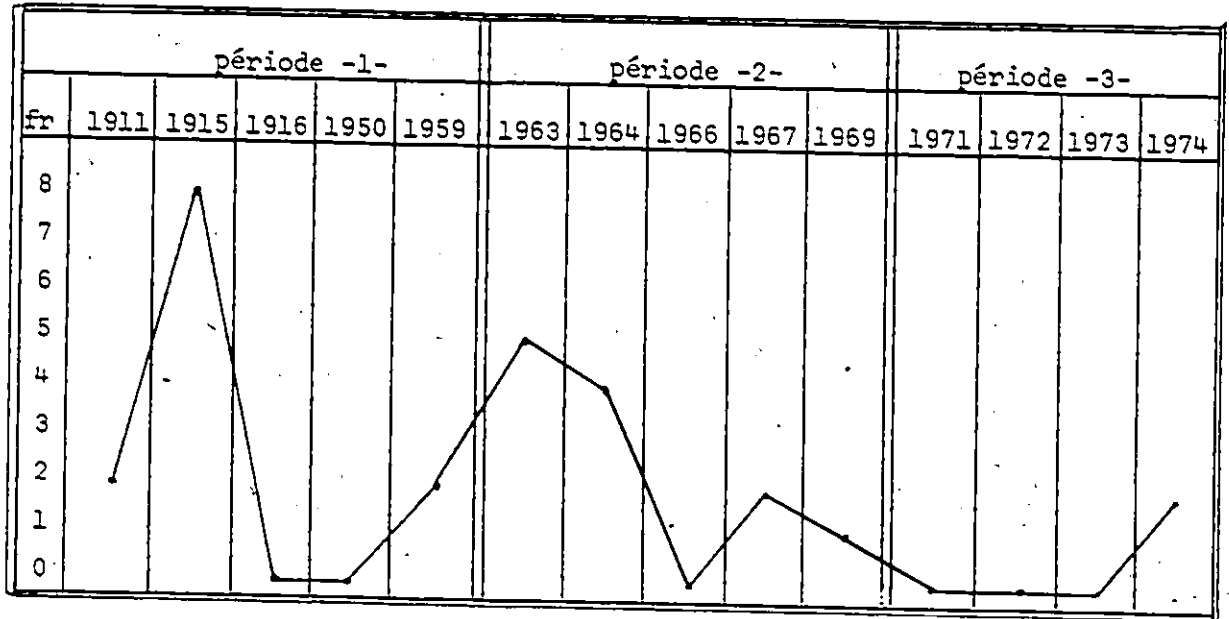
Thèmes	années					Tot. fr.	années					Tot. fr.	années				Tot. fr.	grand total des fréquences
	11	15	16	50	59		63	64	66	67	69		71	72	73	74		
1	2	8	-	-	2	12	5	4	-	2	1	12	-	-	-	2	2	26
2	1	6	-	-	2	9	1	2	-	4	-	7	1	2	-	2	5	21
3	1	5	-	-	1	7	4	12	1	4	-	21	-	-	-	-	-	28
4	2	22	1	1	5	31	9	11	2	4	-	26	2	3	-	6	11	68
5	-	3	-	1	2	6	3	6	3	-	-	12	-	-	-	-	-	18
6	-	4	-	-	2	6	7	7	-	7	-	21	1	5	-	6	12	39
7	-	1	-	-	-	1	9	7	3	12	1	32	1	6	-	5	12	45
8	-	1	-	-	1	2	6	8	1	8	-	23	-	1	-	6	7	32
9	-	2	1	-	-	3	7	17	-	19	1	44	2	6	-	17	25	72
10	-	-	-	-	-	-	4	10	-	8	-	22	-	-	-	5	5	27
11	-	4	-	-	1	5	5	8	1	8	1	23	5	4	-	8	17	45
12	-	-	-	-	-	-	3	6	-	3	-	12	-	3	-	-	3	15
13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	5	5
14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26	1	27	27
	6	56	2	2	16	82	53	98	11	79	4	255	12	30	31	58	131	468

LES ROLES DE LA MATERNELLE

46

TABLEAU II.

Thème 1 - La maternelle doit jouer un rôle d'éducation



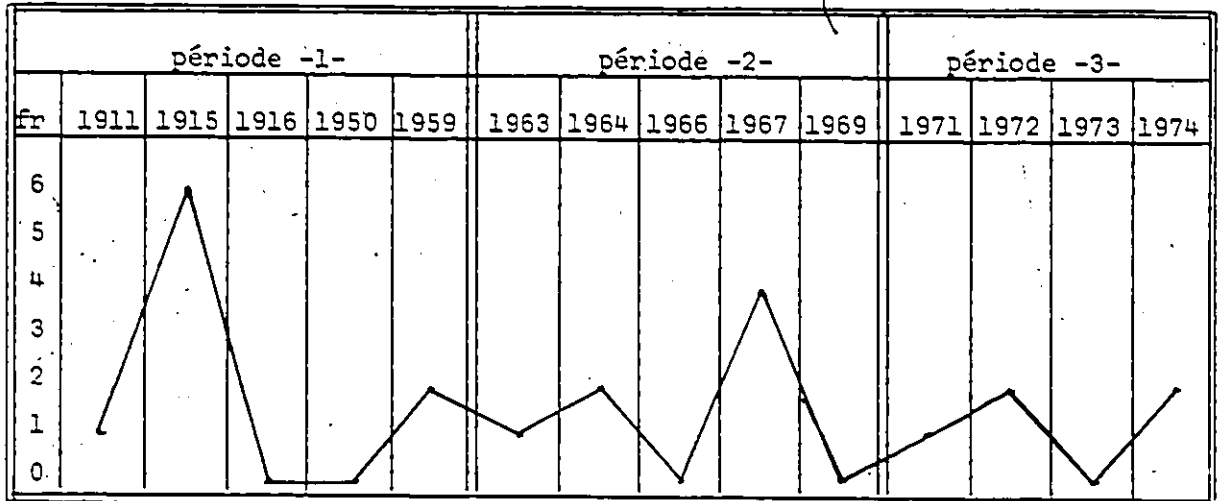
Le rôle d'éducation que les documents s'entendent à accorder à la maternelle atteint vraiment son point culminant en 1915. Il réapparaît en 1959 en subissant montées et baisses pour décroître après 1967, sans toutefois disparaître complètement du graphique.

A la deuxième période, ce rôle est apparu un peu plus souvent, bien qu'avec moins d'insistance. De plus, si nous totalisons les fréquences en première et en deuxième période nous nous rendons compte qu'elles donnent les mêmes résultats, ce qui peut nous faire dire que ces deux périodes favorisent particulièrement le sujet.

La légère remontée de 1974 permet de croire que cette période n'ignore pas tout à fait le rôle d'éducation accordé à la maternelle.

TABLEAU III.

Thème 2 - La maternelle doit jouer un rôle de transition famille - école

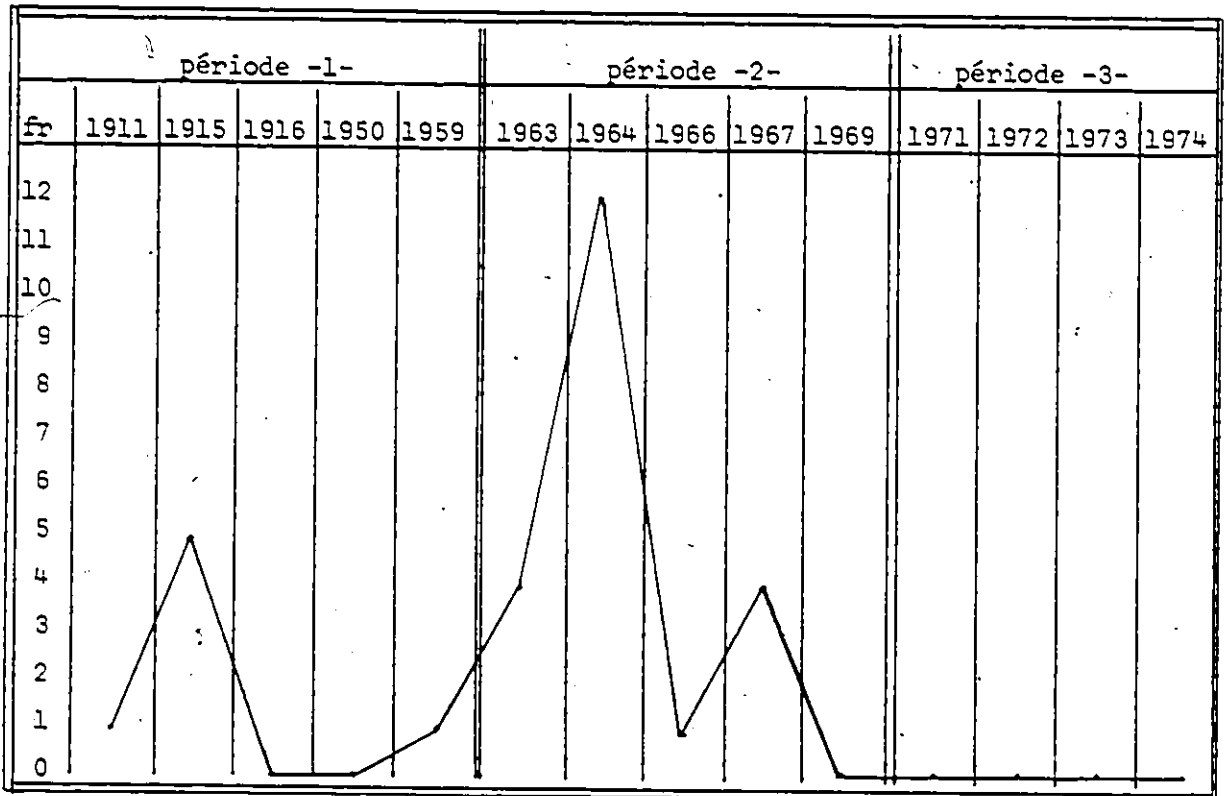


Demeurant tout au bas du tableau à cause du peu de fréquences totalisées, ce thème apparaît par contre régulièrement durant l'époque qui nous intéresse et ceci du début à la fin. En 1915, ce sujet est à son plus haut point. Durant les années suivantes, il subit des hauts et des bas tout en conservant de continuelles apparitions.

En totalisant les fréquences cumulées de la première période nous constatons que malgré tout, ce rôle est légèrement favorisé en cette période.

TABLEAU IV.

Thème 3 - La maternelle doit être un auxiliaire à la famille



Ce rôle est particulièrement privilégié en deuxième période. Aucun thème étudié à date n'a encore atteint un aussi haut sommet de fréquences.

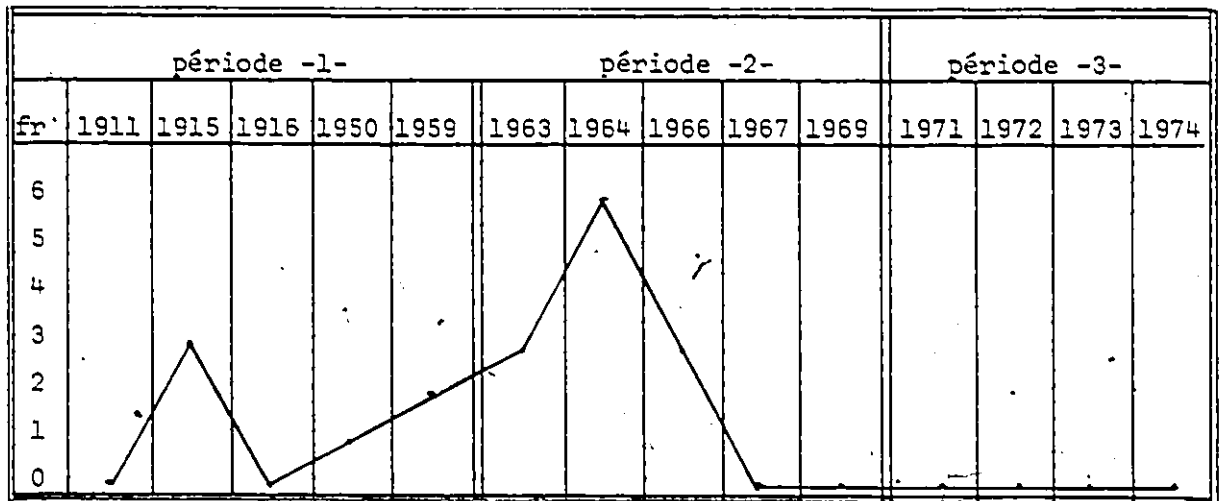
La première période n'ignore pas tout à fait, ce rôle d'auxiliaire, mais sa popularité est quand même moins grande qu'en deuxième période.

Après 1967, les intérêts pour ce thème disparaissent totalement pour ne plus réapparaître.

De toute la longue période, ce thème est favorisé. Son intérêt s'efface pour deux années, mais les apparitions demeurent constantes ensuite. Un fait est à relever: bien que la littérature fut rare en première période; il est intéressant de constater les vingt-deux fréquences totalisées de ce rôle de transmission des valeurs en 1915. Ce tableau illustre bien toute l'importance accordée aux valeurs à transmettre dans notre système d'éducation, importance d'ailleurs en remontée en 1974 après la baisse subie vers 1964.

TABLEAU VI.

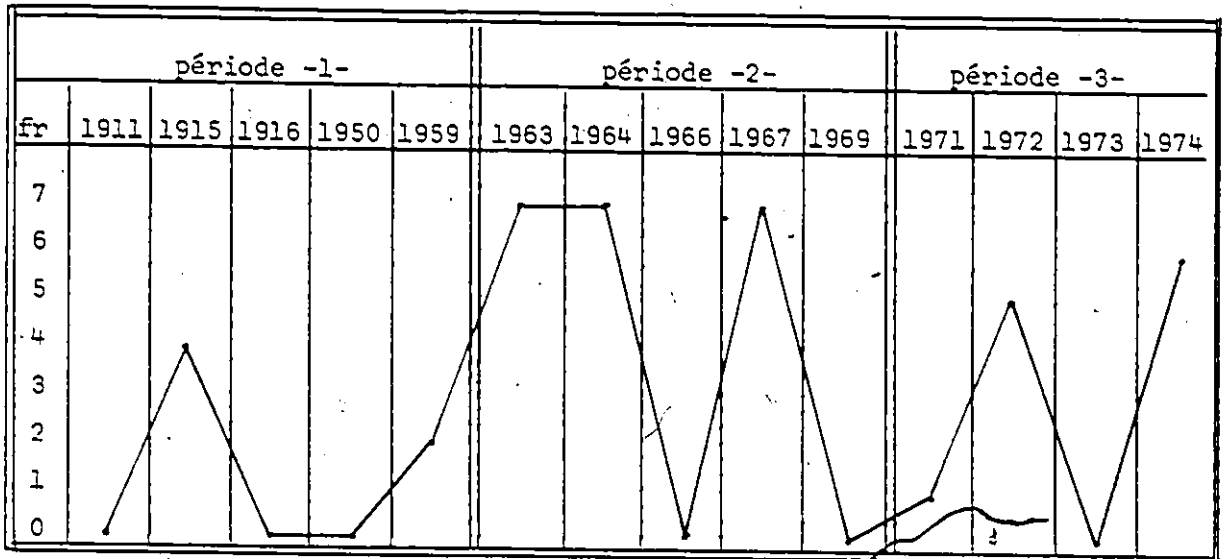
Thème 5 - La maternelle a comme fonction de préparer l'enfant à l'école primaire



En 1915, cette fonction apparaît importante aux auteurs et devient même à son plus haut point d'intérêt en 1964. C'est d'ailleurs en cette deuxième période que le sujet est favorisé, si nous totalisons les fréquences. Après 1966, l'intérêt décroît et le thème disparaît complètement par la suite.

TABLEAU VII.

Thème 6 - La maternelle doit répondre aux besoins généraux de l'enfant

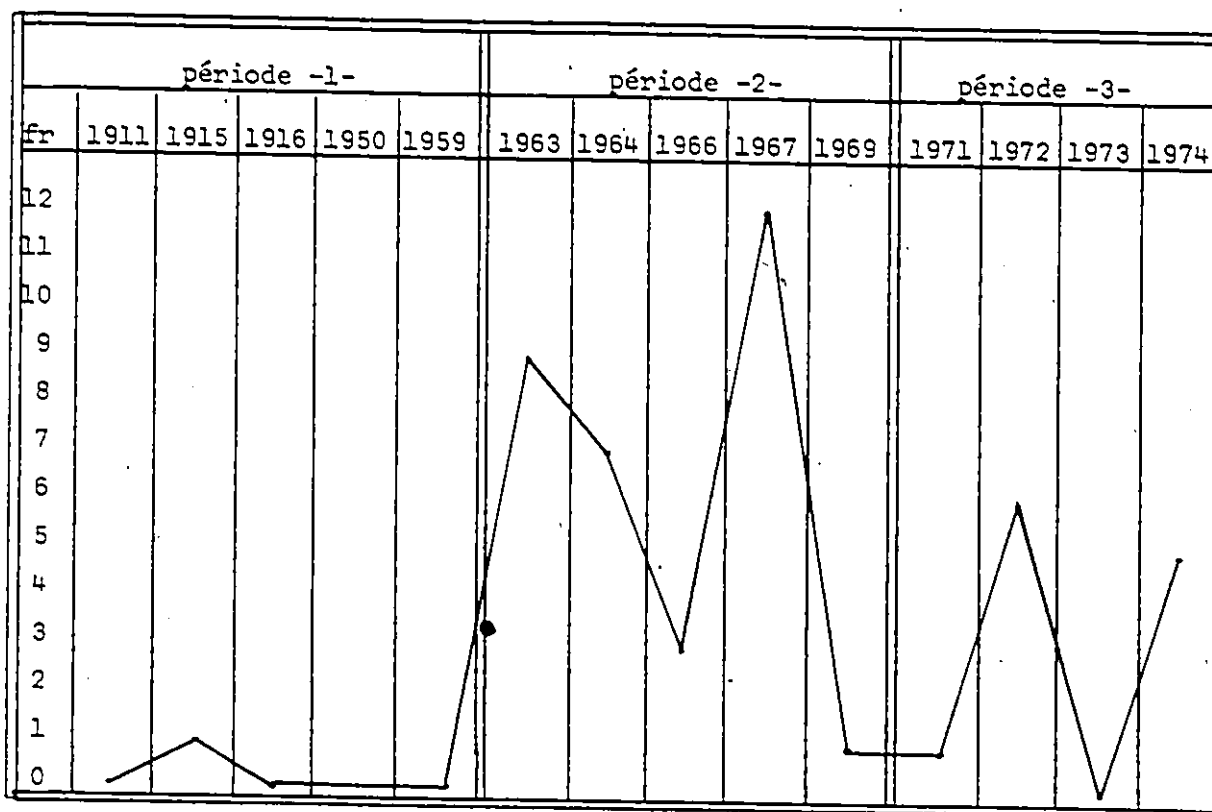


Dès 1915, ce rôle préoccupe les auteurs qui lui accordent un intérêt certain tout au long des périodes concernées. Tout en étant important, ce thème ne gagne pas de hauts totaux de fréquences, mais conserve sa popularité par des apparitions répétées sur le tableau.

Il est bien évident que la deuxième période le favorise comme nous l'illustre le tableau, bien que les autres ne l'ignorent pas non plus.

TARLEAU VIII.

Thème 7 - La maternelle doit s'occuper de développer la personnalité de l'enfant

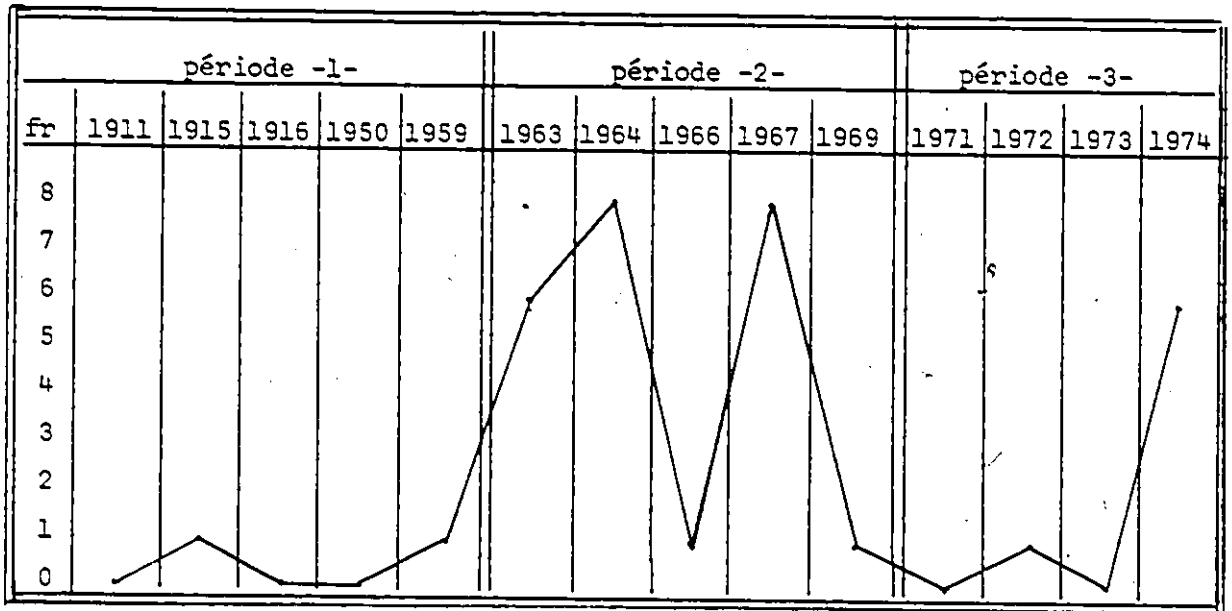


La première période ignore ou presque ce rôle. Après 1963, cependant, le tableau nous démontre combien l'intérêt est manifeste à l'égard de la personnalité de l'enfant.

En 1967, le plus haut point est atteint et même si l'importance accordée à ce rôle diminue, elle demeure présente.

TABEAU IX.

Thème 8 - La maternelle doit développer la personnalité de l'enfant au plan physique



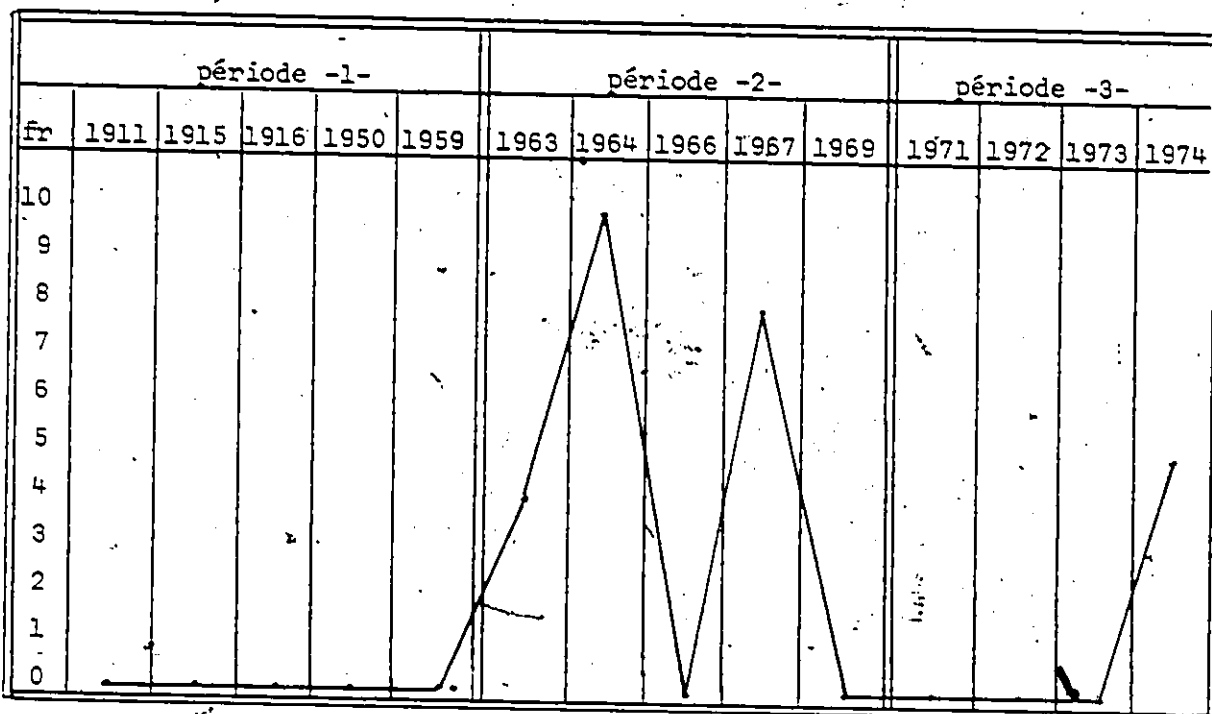
La première période accorde peu d'intérêt à l'aspect physique de l'enfant. La seconde par ailleurs le favorise particulièrement, même si le tableau illustre une baisse de l'intérêt en 1969. La fin de la troisième période, plus précisément en 1974, démontre une nouvelle remontée.

Reconnu dès 1915, ce thème s'est vu accorder à trois reprises plus de seize fréquences. Le tableau nous illustre une courbe très accidentée qui témoigne un niveau d'intérêt très élevé en 64, 67 et 74, pour diminuer ailleurs.

Bien qu'ignoré à quelques reprises nous pouvons dire que les deuxième et troisième périodes favorisent particulièrement l'aspect intellectuel.

TABLEAU XI.

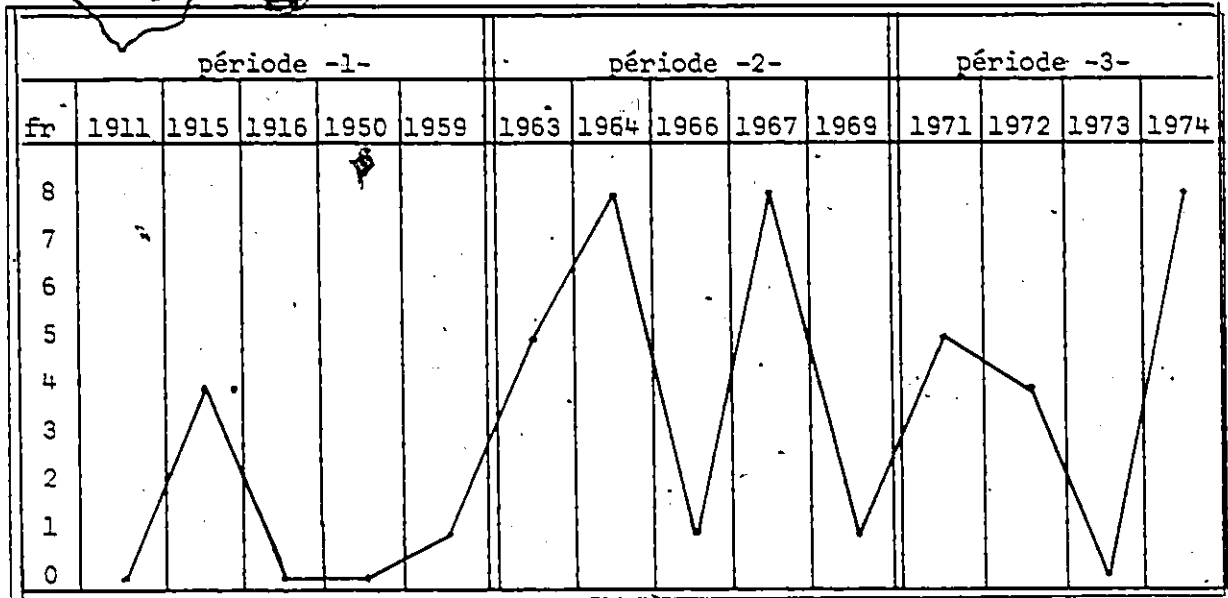
Thème 10 - La maternelle a le rôle de développer la personnalité de l'enfant au plan affectif



Fait assez surprenant, le développement affectif chez l'enfant, est sans aucun intérêt pour les auteurs, entre 1911 et 1959. Le tableau ne démontre aucune apparition de ce thème en première période. Ceci peut se justifier par le manque de connaissances en psychologie telles que l'énonçait M. le Surintendant dans le Guide des Maternelles. Mais comment justifier l'absence de cette préoccupation en 1966 ainsi que de 1969 à 1973? Notre but dans cette recherche, n'étant pas de trouver des raisons à cette carence, nous pouvons tout de même nous permettre de réfléchir sur cette constatation. La fin de la troisième période nous donne une lueur d'espoir en accordant de nouveau de l'intérêt au sujet.

TABLEAU XII.

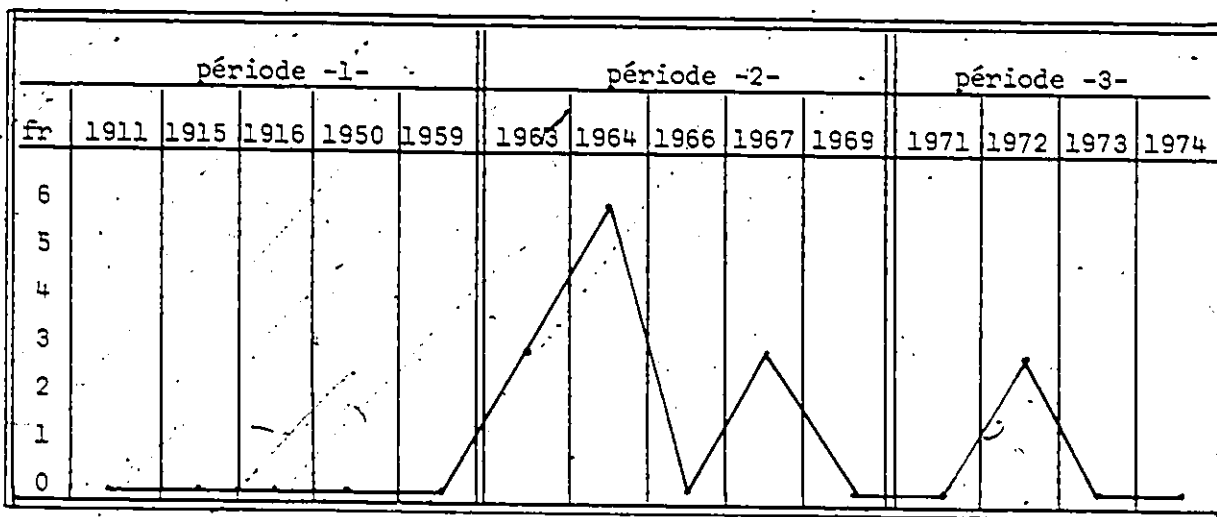
Thème 11 - La maternelle a le rôle de développer la sociabilité chez l'enfant



Ce sujet conserve sa popularité tout au long des années qui nous intéressent. Dès 1915, on a accordé de l'importance à la sociabilité chez l'enfant et cette importance a été relativement bien maintenue. Elle a été accrue à son maximum durant les années 64, 67 et 74. Ce thème demeure un des plus favorisé de la littérature. Bien que le total des fréquences pour chaque année soit peu élevé, les apparitions de ces mêmes fréquences demeurent soutenues tout au long des périodes.

TABLEAU XIII.

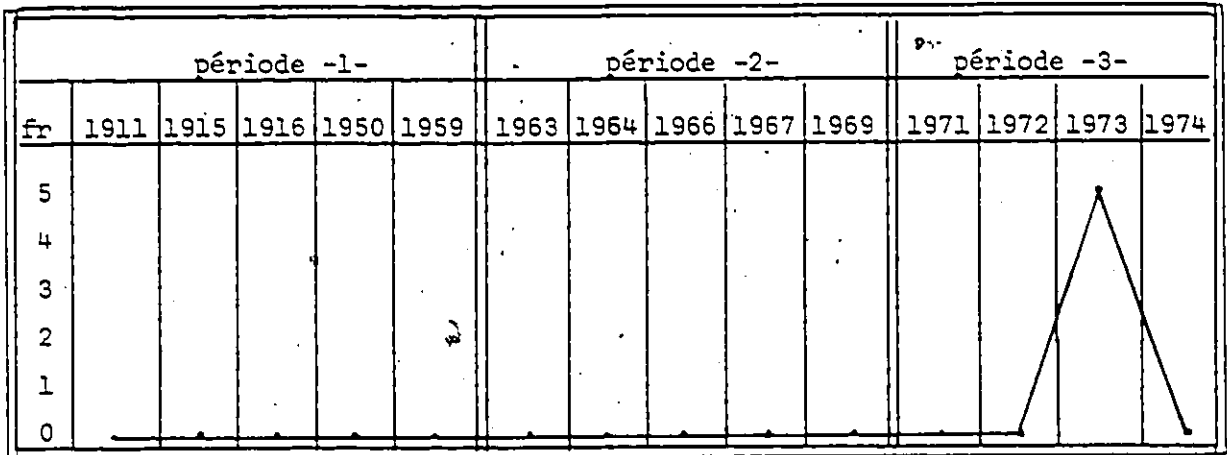
Thème 12 - La maternelle doit se préoccuper du dépistage des difficultés d'apprentissage



Le tableau nous indique l'absence totale de ce thème à la première période, c'est-à-dire entre 1911 et 1959. Durant les périodes suivantes, la courbe subit des baisses et des montées sans toutefois que ce thème ne totalise de nombreuses fréquences. A la fin de la troisième période, le thème est abandonné complètement.

TABLEAU XIV.

Thème 13 - La maternelle a le devoir de s'arrêter aux difficultés des enfants de milieux défavorisés



L'apparition de cette préoccupation confirme ce qu'avancait notre deuxième chapitre à l'égard des enfants de milieux défavorisés. Le ministre saisi des échecs scolaires et de la non-fréquentation de ces enfants, s'acharne à n'importe quel prix à trouver des réponses adaptées à leurs besoins. Ce sujet si nouveau puisque le graphique nous démontre aucune apparition avant 1973, arrive à la suite de la généralisation des écoles maternelles. Si 97% des enfants sont maintenant inscrits au préscolaire, il s'agit maintenant de trouver des moyens afin d'intégrer ceux qui ne s'y intéressent pas. S'arrêter aux problèmes des défavorisés est parmi ces moyens. Déjà, après un an d'efforts, l'objectif d'intégration est suffisamment atteint et cette préoccupation en est déjà plus une en 1974.

LES ROLES DE LA MATERNELLE

52

L'année 1973 est sûrement celle qui caractérise l'intérêt que les dirigeants portent à l'intégration des enfants des immigrants dans le système scolaire francophone. Les documents consultés font état d'une seule autre préoccupation et combien moindre pour l'année 1973. De tous nos graphiques jamais un thème ne s'est vu accorder autant de fréquences. Il semble que tout l'intérêt soit centré sur cette nouvelle préoccupation et pour la première fois d'ailleurs. Nous pouvons même dire qu'il s'agit d'un réveil puisque les périodes précédentes n'ont jamais fait mention de l'intérêt que l'on aurait pu porter aux enfants d'immigrants. Cet intérêt baisse pourtant très rapidement: une seule apparition de ce sujet n'est rapportée en 1974.

Cette analyse horizontale de chacun des thèmes a permis de constater leur état respectif tout au cours des années. Nous savons maintenant à quel moment de l'histoire un thème a gagné ou perdu de l'intérêt de la part des auteurs.

Les tableaux suivants nous feront voir ce qui a caractérisé chacune des périodes que nous étudions.

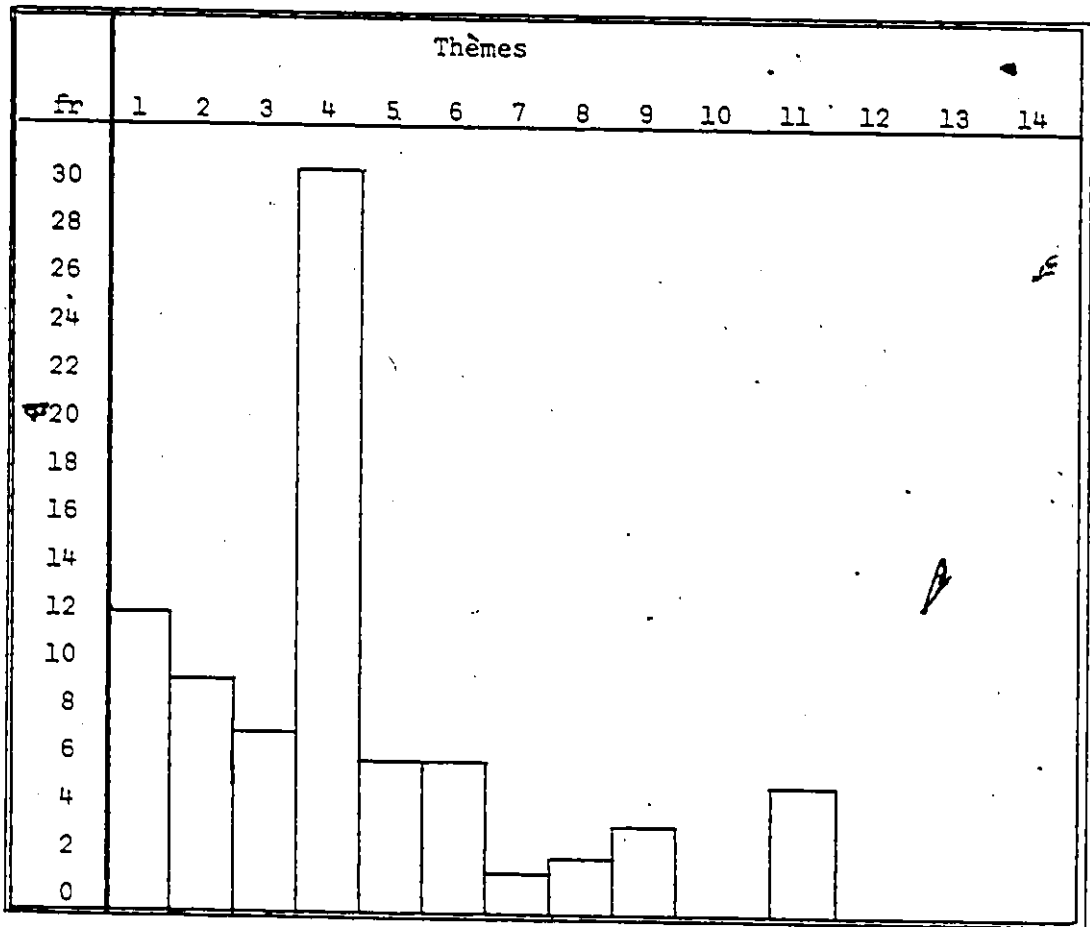
3. Etude verticale des tableaux et contenu des périodes.

Le travail que nous nous proposons de faire ici consiste à étudier le contenu de chaque période afin de faire ressortir l'importance des thèmes. Pour ce faire, nous avons repris chacun des tableaux précédents pour relever toutes les fréquences attribuées à un thème à l'intérieur d'une seule période à la fois. Voici à titre d'exemple comment nous avons procédé avec le thème un durant la première période: deux fréquences lui ont été accordées en 1911, huit en 1915, et deux en 1959, pour obtenir un total de douze. C'est donc face à douze que nous situons la ligne du thème un. Cette démarche, nous la poursuivrons tout au long de la première période, pour chacun des quatorze thèmes et nous la reprendrons pour les périodes suivantes, au tableau XVII et XVIII.

LES ROLES DE LA MATERNELLE

84

Tableau XVI - Contenu de la première période (1911-1959)



Le peu de documents parus de 1911 à 1959, n'empêche pas de faire ressortir les thèmes favoris de cette période.

La littérature consultée nous livre une centaine d'allusions aux rôles que doit jouer l'école maternelle. Parmi ces rôles, le tableau indique bien la préférence accordée à la transmission des valeurs. Ainsi, faire acquérir à l'enfant de bonnes habitudes telles l'ordre, la propreté, le travail, l'obéissance, la politesse et lui faire développer des valeurs morales telles la générosité, l'honnêteté et la justice, sont la priorité

de cette période. Comparé aux autres thèmes, celui de la transmission des valeurs occupe à lui seul trente et un pour cent de l'ensemble des fréquences.

Loin derrière se situe le thème un, qui dit que la maternelle doit jouer un rôle d'éducation et non d'instruction auprès des enfants. L'importance des autres thèmes est plutôt minime. Afin de mieux saisir cette importance nous produisons une liste des thèmes et la place accordée à chacun d'eux.

- 1^{ière} place: thème 4 - transmettre des valeurs
- 2^o place: thème 1 - éduquer, non instruire
- 3^o place: thème 2 - assurer la transition de la famille à l'école
- 4^o place: thème 3 - être l'auxiliaire de la famille
- 5^o place: thème 5 - préparer l'enfant à l'école primaire
- thème 6 - répondre aux différents besoins de l'enfant
- 7^o place: thème 11 - développer la personnalité de l'enfant au plan social
- 8^o place: thème 9 - développer la personnalité de l'enfant au plan intellectuel
- 9^o place: thème 8 - développer la personnalité de l'enfant au plan physique
- 10^o place: thème 7 - former au sens général, la personnalité de l'enfant

Quatre thèmes n'apparaissent pas dans la littérature de cette période. Il s'agit des thèmes suivants:

- développer la personnalité de l'enfant au plan affectif
- dépister les anomalies chez l'enfant
- s'intéresser aux difficultés des enfants de milieux défavorisés
- s'intéresser aux enfants d'immigrants

Une fois apparue l'importance de chacun des thèmes, il en ressort une constatation qui évoque la surprise: l'école maternelle doit développer la personnalité de l'enfant au plan moral d'abord, par les valeurs à lui inculquer. Ensuite, elle doit s'occuper de sa personnalité au plan social, intellectuel et physique. A cette époque, le développement affectif ne recevait aucune faveur de la part des auteurs de la littérature utilisée. Nous nous permettons de formuler trois hypothèses à la suite de cette constatation. Les auteurs ne connaissent pas l'existence du domaine affectif chez l'enfant; ils n'admettent pas cette existence; ils n'attribuent pas à l'école le rôle de développer cet aspect de la personnalité de l'enfant.

Contrairement au tableau précédent, celui-ci illustre des niveaux de fréquences beaucoup plus élevés. Au risque de nous répéter, disons que nous attribuons cette différence au grand nombre de nouveaux périodiques parus autour des années entourant la formation du Ministère de l'Éducation du Québec.

Le neuvième thème est celui qui remporte les faveurs au cours de cette période. Celui-ci exprime que la maternelle doit développer la personnalité de l'enfant au plan intellectuel. Jamais un thème n'a encore obtenu autant de fréquences. C'est dire que développer la mémoire, l'observation, l'attention, le langage, la créativité et l'esprit de travail est devenu ici une priorité. S'agit-il d'insérer ce rôle dans une optique scolarisante? Il serait facile de l'interpréter ainsi. Par contre, le tableau situe l'école en septième place quand à sa tâche d'éducation, non d'instruction auprès des enfants. Donc la tâche qu'à l'école de développer l'aspect intellectuel chez l'enfant est considérée en dehors d'une scolarisation, ce qui nous apparaît ici une constatation intéressante, puisque nous ferons dans un autre chapitre l'analyse des activités suggérées à la maternelle.

Comme pour le tableau précédent, nous produisons la liste des thèmes et leur place respective au cours de cette période.

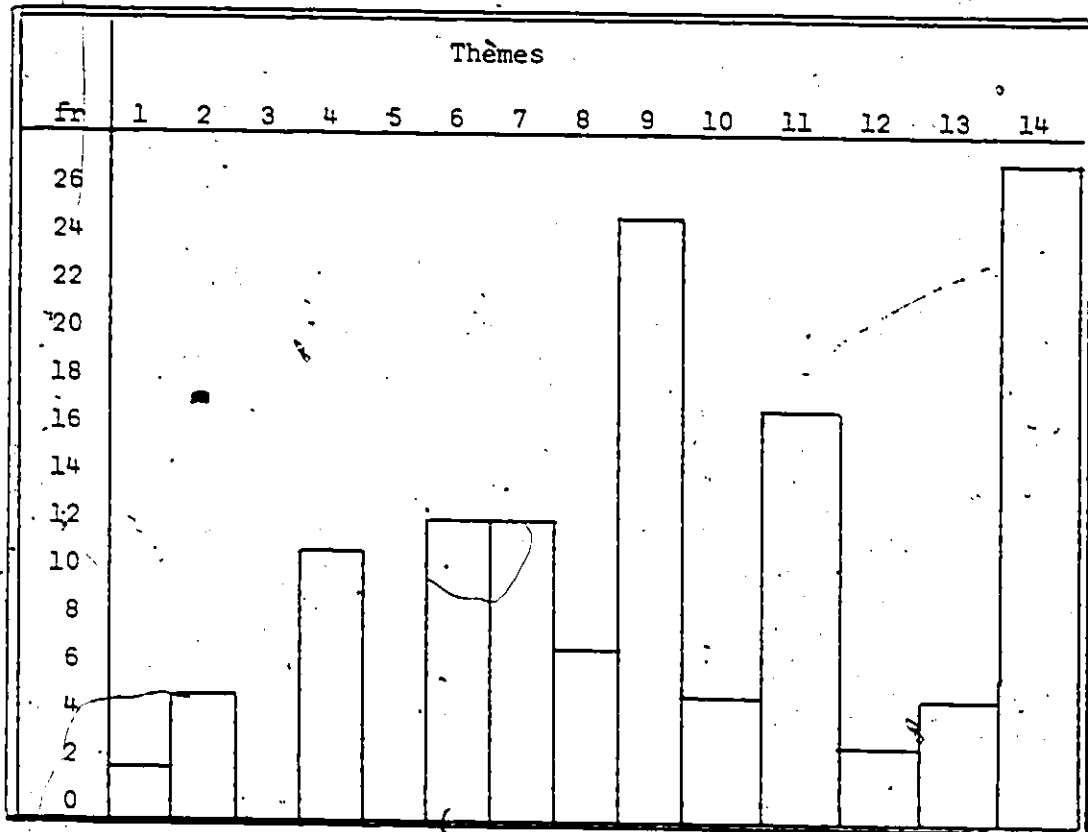
- 1^{ière} place: thème 9 - développer la personnalité de l'enfant au plan intellectuel
- 2^o place: thème 7 former au sens large la personnalité de l'enfant
- 3^o place: thème 4 - transmettre des valeurs
- 4^o place: thème 8 - développer la personnalité au plan physique
thème 11 - développer la personnalité au plan social
- 6^o place: thème 10 - développer la personnalité au plan affectif
- 7^o place: thème 3 - être l'auxiliaire de la famille
- 8^o place: thème 6 - répondre aux différents besoins de l'enfant
- 9^o place: thème 1 - éduquer non instruire
thème 5 - préparer l'enfant à l'école primaire
thème 12 - dépister les anomalies chez l'enfant
- 12^o place: thème 2 - assurer la transition, entre la famille et l'école

Il est ici important de noter combien cette période s'est intéressée à la personnalité de l'enfant. - Tous les aspects y sont reconnus, et à des niveaux élevés, ce que nous ne retrouverons pas de façon aussi déterminante aux autres périodes. La transmission des valeurs, demeure une préoccupation presque aussi importante qu'à la période précédente.

S'intéresser aux difficultés des enfants de milieux défavorisés et d'enfants de parents immigrants, ne préoccupent pas encore les auteurs.

Pour conclure cette période, nous pouvons dire qu'elle s'est caractérisée sur deux points: les hautes fréquences accordées aux thèmes, ainsi que l'accent mis sur le développement de la personnalité de l'enfant sous tous ses aspects.

Tableau XVIII - Contenu de la troisième période (1970-1974)



L'illustration que nous montre le tableau XVIII, nous permet de constater une baisse presque générale du niveau des fréquences.

Deux nouveaux thèmes apparaissent et l'un d'eux se mérite le plus haut niveau de fréquences de cette période. Il s'agit de l'intérêt que doit porter la maternelle aux enfants des immigrants, thème qui se trouve au numéro quatorze et qui se voit attribuer vingt-sept fréquences. Le second nouveau thème, apparaissant au numéro treize sur le tableau ne gagne pas autant la ferveur des documents, bien qu'il soit relevé à cinq reprises à la fin de cette période.

Développer l'intelligence chez l'enfant, apparaît au numéro neuf sur le tableau et se mérite à peu près les mêmes fréquences que le thème quatorze. Ces deux thèmes prioritaires de la présente époque, gagnent à eux seuls quarante pour cent de toutes les fréquences cumulées du tableau.

Voyons maintenant l'ordre dans lequel sont placés chacun des thèmes.

- 1^{ière} place: thème 14 - s'intéresser aux enfants de parents immigrants
- 2^o place: thème 9 - développer la personnalité au plan intellectuel
- 3^o place: thème 11 - développer la personnalité au plan social
- 4^o place: thème 6 - répondre aux différents besoins de l'enfant
- thème 7 - développer la personnalité en général
- 6^o place: thème 4 - transmettre des valeurs
- 7^o place: thème 8 - développer la personnalité au plan physique
- 8^o place: thème 2 - permettre la transition entre la famille et l'école
- thème 10 - développer la personnalité au plan affectif
- thème 13 - s'intéresser aux difficultés des enfants de milieux défavorisés
- 11^o place: thème 12 - dépister les anomalies chez l'enfant
- 12^o place: thème 1 - éduquer, non instruire

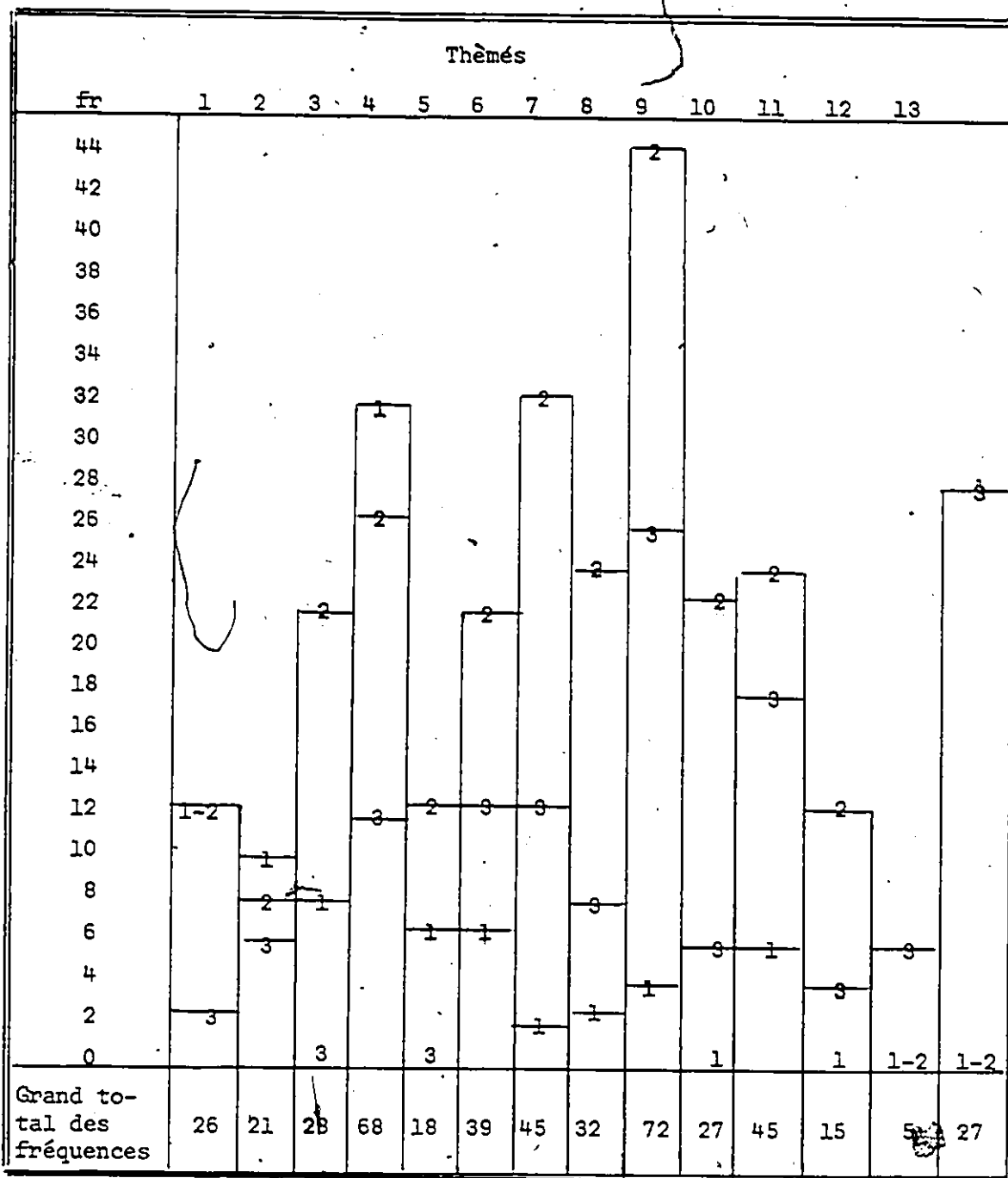
Deux rôles sont abandonnés durant cette période, il s'agit en premier lieu d'être l'auxiliaire de la famille et en deuxième lieu, de celui de préparer l'enfant à l'école primaire

Ce qui ressort de cette période est d'une part l'importance accordée aux enfants de parents immigrants ainsi qu'au développement intellectuel. D'autre part, l'école vue comme auxiliaire de la famille et préparatoire à l'école primaire perd de son importance dans la littérature tout au moins dans ces termes spécifiques. Nous croyons que si l'école maternelle doit développer le potentiel intellectuel de l'enfant, elle le prépare par le fait même à l'école primaire. Ainsi, ce dernier thème n'est plus un rôle confié à la maternelle, mais bien plus le résultat de tâches spécifiques.

Si en dernier lieu, nous prenons le grand total des fréquences pour chacun des thèmes, et les productions par ordre d'importance, voici ce que nous obtiendrions:

- 1^{ière} place: 72 fréquences - thème 9: développer l'intelligence
- 2^o place: 68 fréquences - thème 4: transmettre des valeurs
- 3^o place: 45 fréquences - thème 11: développer la personnalité
45 fréquences - thème 7: développer la sociabilité
- 5^o place: 39 fréquences - thème 6: répondre aux besoins de l'enfant
- 6^o place: 32 fréquences - thème 8: développer l'enfant au plan physique
- 7^o place: 28 fréquences: thème 3: être l'auxiliaire de la famille
- 8^o place: 27 fréquences: thème 10: développer l'affectivité
27 fréquences: thème 14: s'intéresser aux enfants des immigrants
- 10^o place: 26 fréquences: thème 1: éduquer, non instruire
- 11^o place: 21 fréquences: thème 2: former le passage de la famille à l'école
- 12^o place: 18 fréquences: thème 5: préparer à l'école primaire
- 13^o place: 15 fréquences: thème 12: dépister les difficultés
- 14^o place: 5 fréquences: thème 13: s'intéresser aux enfants de milieux défavorisés.

Tab leau XIX - Vue d'ensemble des trois périodes



Le dernier tableau de ce chapitre juxtapose, pour chacune des périodes, les fréquences accordées à tous les thèmes. Il donne comme résultat le portrait global des tableaux précédents. Notre intention en l'utilisant est de voir de façon claire quels thèmes occupent les places les plus déterminantes au cours de la première, de la deuxième et de la troisième période, de là l'explication des chiffres 1, 2 et 3 apparaissant sur le tableau. Il paraît évident que le neuvième thème se classe très haut en deuxième période. En troisième, il conserve une place encore intéressante, bien qu'en première, il n'a décroché que peu de fréquences. Les thèmes quatre et sept gagnent aussi beaucoup de faveur. Le fait suivant est intéressant à remarquer. Le thème quatre est le seul thème du tableau à obtenir de si nombreuses fréquences durant la première période. La rareté des documents en cette période n'est donc pas une contrainte à l'obtention de hautes fréquences telles que nous l'avions cru au début. La première période encourage, et de façon très évidente la transmission des valeurs. La deuxième s'intéresse au développement de l'intelligence d'abord et au développement de la personnalité en général ensuite.

Nous savons maintenant et de façon sûre quels thèmes on été favorisés durant cette longue période. Il apparaît que le développement de la personnalité au plan intellectuel, moral et social demeure en tête quel que soit la façon dont nous utilisons les tableaux.

En analysant les thèmes comme nous venons de le faire dans ce chapitre nous avons connu tous les aspects évolutifs de chacun des sujets étudiés. Nous savons maintenant et avec preuves à quels moments particuliers des sujets sont devenus importants ou ont été abandonnés dans nos documents utilisés. Déjà avec ces premiers résultats nous croyons atteindre l'objectif de cette thèse, alors que nous voulions connaître certains facteurs sous-jacents aux programmes de la maternelle.

Notre prochain chapitre nous fera connaître les activités à la maternelle. Avec l'aide de graphiques nous essaierons de cerner ces activités auxquelles les auteurs ont fait référence et pour lesquelles ils ont accordé de l'intérêt.

CHAPITRE QUATRIEME

LES ACTIVITES A LA MATERNELLE

Notre chapitre précédent démontrait les rôles que doit jouer la maternelle, rôles privilégiés ou abandonnés à certains moments dans l'histoire du préscolaire. Dans ce présent chapitre, nous relèverons de la littérature tout ce qui touche aux activités proposées pour les classes maternelles. La démarche poursuivie afin de recueillir de la littérature les formulations relatives à ces activités, est sensiblement la même qu'au précédent chapitre. Par ailleurs, la classification des thèmes s'est avérée plus facile, ceux-ci étant apparus très clairement dans les documents. Il faut ajouter que la cueillette des formulations dans ce chapitre a nécessité plus de cinq cents fiches, soit plus du triple du chapitre précédent, ce qui aura pour effet d'augmenter le travail de synthétisation.

Huit activités sont ressorties de cette longue classification, activités qui ne peuvent être étudiées pour elles-mêmes, ne signifiant rien d'autre que leur nom. Ce sont donc, par cinq objectifs qu'elles poursuivent, par neuf moyens pédagogiques permettant l'atteinte de ces objectifs, et par dix caractéristiques, que ces activités deviennent sujets d'étude. Dans ce chapitre, nous présenterons d'abord les activités comme premier point, tout en commentant ce qu'elles représentent dans le contexte scolaire, c'est-à-dire en salle de classe. Dans la présentation des autres points à étudier: objectifs, moyens et caractéristiques, nous commenterons d'abord certaines formulations qui nous ont amenés à les choisir. En deuxième lieu, nous présenterons sur des tableaux la compilation des fréquences accordées à chaque

point afin d'illustrer les thèmes les plus favorisés. Tous ces points à étudier apparaissent sur une même toile de fond: les trois périodes que nous avons déjà présentées aux précédents chapitres. En dernier lieu, ces tableaux nous feront voir les fréquences attribuées pour l'ensemble des périodes, puis pour chacune d'elles, afin de permettre de dégager le moment le plus privilégié de chacun des points.

1. Présentation des activités.

Brièvement, nous décrivons ici les activités suggérées. Pour la commodité des tableaux, nous les traiterons sous forme de thèmes.

Thème 1 - La musique

Les auteurs croient que la musique à la maternelle doit être non pas seulement une utilisation des passe-temps chez l'enfant, mais un agrément ajouté à sa vie quotidienne. Cet art qu'est la musique correspond à sa sensibilité et doit constituer un facteur important dans son éducation. Les documents font ressortir les objectifs spécifiques et généraux de la formation musicale et accordent une part très large à chacun de ses éléments, tels la rythmique, le chant libre et l'improvisation entre autres.

Thème 2 - Les arts et l'artisanat

La vision du monde de l'enfant est encore remplie d'une innocente fraîcheur qu'il exprime d'une façon toute intuitive. Ces activités que sont les arts et l'artisanat doivent viser à l'expression de ce que l'enfant porte en lui. La littérature encourage cette expression naturelle, c'est là un des objectifs des activités artistiques. Les documents suggèrent aussi des modes d'expression très spécifiques que nous étudierons plus tard dans ce chapitre.

Thème 3 - La langue et la littérature

Instrument de pensée et de communication, le langage amène l'enfant à se réaliser comme individu et comme membre d'une société. Inscrites dans le contexte de la communication, les habiletés suivantes doivent être développées: savoir écouter, savoir parler, savoir lire et savoir écrire. Des activités bien particulières y sont suggérées telles le conte, le mime, la dramatisation, la correspondance, pour permettre la réalisation de ces habiletés.

Thème 4 - Les mathématiques

Un guide d'activités d'éveil mathématique à la maternelle est en voie de réalisation. La rédaction se terminait à la fin de l'année 1974 et le travail d'animation débutait en janvier 1975. Les quelques activités suggérées sont donc glanées ici et là à travers la littérature, sans qu'elles comportent encore d'objectifs spécifiques. Les tableaux décrivant ce thème seront en conséquence moins étoffés.

Thème 5 - Les sciences

Le monde qui entoure l'enfant de cinq ans suscite chez lui des questions. Les plantes, les étoiles, les animaux, le ruisseau pour ne nommer que ceux-là, invitent l'enfant à l'observation, à l'expérimentation. C'est donc dans cet optique que les auteurs situent les sciences à la maternelle. Des suggestions d'activités scientifiques exposées dans la littérature seront décrites dans ce chapitre.

Thème 6 - Les activités sociales

L'enfant qui arrive à la maternelle n'est pas un être très socialisé. Issu d'un milieu familial plutôt restreint en contact social, son entrée à l'école est souvent sa première entrée dans le monde social. Dans le but de favoriser son intégration au monde des cinq ans, les auteurs suggèrent des activités invitant à la communication et la coopération. Nous reproduirons ces activités dans l'ordre et selon l'importance que les auteurs leur accordent.

Thème 7 - Les activités religieuses

Faire l'éveil religieux à la maternelle, c'est amener l'enfant à poser des actes de foi et de charité authentiquement personnels. La littérature suggère une pédagogie susceptible d'amener l'enfant à poser de tels actes. Il s'agit de thèmes religieux à exploiter, de valeurs à vivre plutôt que d'activités précises. Les auteurs insistent sur le climat de la classe, lequel climat sera le véhicule de la joie, du respect, de la confiance et de l'amour.

Thème 8 - Les activités physiques

Ces activités ne sont plus le privilège des fiers à bras. L'éducation physique évolue dans une perspective d'épanouissement bio-psycho-social de la personnalité. Son programme favorisera le développement de l'adresse et de la rapidité, bien sûr, mais voudra en plus favoriser la socialisation et l'acquisition de l'autonomie chez l'enfant. Les objectifs de l'éducation physique sont donc subordonnés aux objectifs de l'école maternelle. L'activité physique prend une place dans le cycle normal de l'éducation et on la retrouve dans le jeu, les rondes, le chant, la détente comme dans les mises en situation proprement dites.

2. Etude des objectifs

A la suite des huit thèmes-activités ressortis de la littérature, se dégage une préoccupation principale: l'épanouissement de l'enfant. Cet objectif très général couvre en fait tous les aspects du développement humain tels les aspects physique, affectif, intellectuel, social et moral. A ce moment-ci de notre recherche, nous nous proposons de démontrer sur des tableaux les aspects du développement qui sont favorisés ou ignorés durant nos trois périodes choisies. Les tableaux nous permettront aussi de constater les activités qui permettent ou négligent la réalisation d'objectifs particuliers.

TABLEAU XX.

Vue d'ensemble des objectifs pour les trois périodes

Les objectifs visant l'aspect	Musique	Arts	Langues	Mathématiques	Sciences	Act. sociales	Act. religieuses	Act. physiques	Total	Pourcentage	Rang
1. physique	2	8	5	-	-	-	-	52	67	12 %	5
2. affectif	13	44	9	-	-	34	-	10	110	19.6%	2
3. intellectuel	19	31	71	-	61	-	-	34	216	38.6%	1
4. social	-	9	21	-	-	33	-	7	70	12.5%	4
5. moral	-	13	7	-	-	-	72	5	97	17.3%	3
Total	34	105	113	-	61	67	72	108	560	100 %	
Pourcentage	6%	8.8%	20.2%		10.9%	12%	12.9%	19.3%			
Rang	7	3	1	8	6	5	4	2			

Ce tableau nous donne l'ensemble des données concernant les objectifs visés par chacune des activités. Il apparaît très clair que le développement intellectuel demeure le plus privilégié de tous les aspects du développement humain. Il semble même qu'il soit une priorité dans les classes maternelles. Dans le chapitre où nous traitons des rôles de la maternelle, nous avons constaté que les auteurs accordaient la même priorité à cet aspect du développement. Le présent tableau nous indique que cet aspect conserve à lui seul plus du tiers des fréquences totalisées pour l'ensemble des activités et le double de ce qu'a obtenu son plus proche voisin le développement affectif. Les activités les plus responsables de

ce privilège, sont surtout les langues et les sciences. Quant au développement affectif qui se situe en deuxième place, son importance a été accordée par les arts et les activités sociales. L'aspect moral du développement gagne la troisième place parmi les objectifs visés à la maternelle et les activités religieuses en sont responsables, puisque les trois-quarts des fréquences attribuées au développement moral leur reviennent. Les aspects social et physique, sont les derniers en importance selon les auteurs de la littérature utilisée, bien que ce fait puisse nous paraître surprenant. Nous avons cru au départ que le développement social aurait été très préconisé à la maternelle, connaissant par expérience l'impact de la sociabilité sur le comportement infantin. Les langues et les activités sociales surtout privilégient cet aspect du développement, alors que les activités physiques sont en très grande partie responsables du développement physique.

Ce même tableau nous indique que les langues, l'éducation physique et les arts sont les activités qui obtiennent le plus de fréquences. De plus, ces trois mêmes activités influencent tous les aspects du développement même si les degrés d'influence sont très variés d'un aspect à l'autre. A titre d'exemple, nous citons les langues qui accordent cinq fréquences au développement physique et soixante et onze au développement intellectuel. Les activités religieuses et sociales suivies de très près par les sciences, ont un impact plus restreint sur les divers aspects du développement, les premières visant uniquement l'aspect moral et la troisième l'aspect intellectuel. De leur côté les activités sociales visent le développement

affectif et social de l'enfant. Quant à la musique qui est de toute évidence l'activité la moins privilégiée, elle rejoint les aspects physique, affectif et intellectuel du développement.

Le tableau XX nous a illustré les résultats des fréquences totalisées des trois périodes. Ce qui nous intéresse maintenant, c'est de connaître l'évolution des objectifs à l'intérieur de chacune des périodes. Nous devons alors traiter chaque objectif individuellement en le plaçant respectivement à l'intérieur des trois périodes. Nous connaissons de cette façon le moment qui a été le plus déterminant à l'objectif étudié.

TABLEAU XXI

Evolution des objectifs à l'intérieur des trois périodes

	Musique	Arts	Langues	Mathématiques	Sciences	Act. sociales	Act. religieuses	Act. physiques	Total	Pourcentage	Rang	Grand total
1. <u>physique</u>												
1ère période	-	3	-	-	-	-	-	10	13	19.3%	3	67
2e période	2	5	5	-	-	-	-	14	26	38.7%	2	
3e période	-	-	-	-	-	-	-	28	28	41.7%	1	
2. <u>affectif</u>												
1ère période	-	3	-	-	-	-	-	-	3	2.7%	3	110
2e période	10	41	9	-	-	30	-	7	97	88.1%	1	
3e période	3	-	-	-	-	4	-	3	10	9 %	2	
3. <u>intellectuel</u>												
1ère période	-	4	15	-	4	-	-	1	24	11.1%	3	216
2e période	13	27	53	-	57	-	-	15	165	75.9%	1	
3e période	6	-	3	-	-	-	-	18	27	12.4%	2	

	Musique	Arts	Langues	Mathématiques	Sciences	Act. sociales	Act. religieuses	Act. physiques	Total	Pourcentage	Rang	Grand total
<u>4. social</u>												
1ère période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2e période	-	9	21	-	-	28	-	2	60	85.7%	1	-
3e période	-	-	-	-	-	5	-	5	10	14.2%	2	70
<u>5. moral</u>												
1ère période	-	11	2	-	-	-	4	-	17	17.5%	2	-
2e période	-	2	5	-	-	-	62	4	73	75.1%	1	-
3e période	-	-	-	-	-	-	6	1	7	7.2%	3	97

Le développement physique ne recueillant que soixante-sept fréquences, se place au dernier rang parmi les aspects à développer chez l'enfant, selon nos sources. Les deuxième et troisième périodes lui sont effectivement plus favorables que ne l'est la première. L'activité physique a surtout privilégié cet aspect du développement, musique, arts et langues y étant pour si peu.

Le développement affectif a connu son apogée comme objectif à atteindre à la deuxième période alors qu'il remporte quatre-vingt-huit point un pour cent des fréquences, comparativement à neuf pour cent en troisième période et à deux point sept pour cent en première. Cet objectif qui occupe la deuxième place parmi les autres aspects du développement a surtout été favorisé par les arts et les activités sociales, bien que la musique, les langues et les activités physiques y apportent un certain appui.

Comme nous l'indiquait le tableau XX, le développement intellectuel avec ses 216 fréquences, possède à lui seul trente-neuf pour cent de l'ensemble des fréquences accordées aux objectifs. La deuxième période en est très responsable, totalisant à elle seule 165 des 216 fréquences accordées à cette période. La première et la troisième période ne couvrent chacune que onze et douze pour cent des fréquences accordées à cet aspect du développement. Les langues qui incluent la littérature, c'est-à-dire, les contes, les mimes, la correspondance, les poèmes, les activités de communication sont avec les sciences, les plus responsables de cet objectif, bien que les activités physiques, les arts et la musique apportent un concours très appréciable.

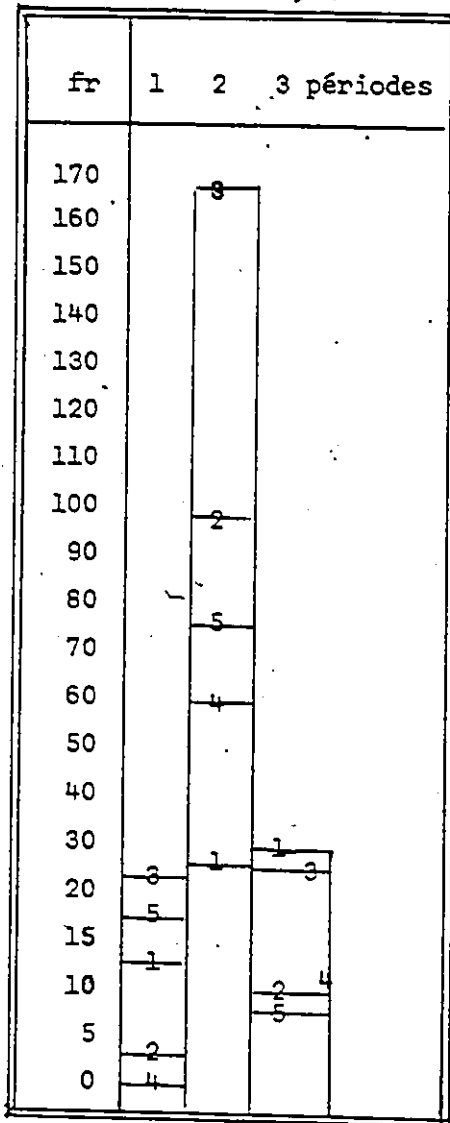
Le développement social, placé au quatrième rang dans les objectifs, est proné surtout en deuxième période avec ses soixante fréquences. La première période n'accorde aucun égard à cet aspect dans aucune des activités, alors qu'à la troisième, les activités sociales et les activités physiques contribuent à dix reprises au développement social.

Le développement moral est, lui aussi, favorisé en deuxième période avec soixante-treize fréquences comparativement à la première et à la troisième période qui se voient attribuer respectivement dix-sept et sept fréquences. Les activités religieuses, il va sans dire sont en grande partie responsables de ces fréquences, bien qu'à travers les arts, la communication et les activités physiques, certaines valeurs morales peuvent être véhiculées par un climat sain et une relation authentique.

Pour conclure cette partie de chapitre, celle qui étudie les objectifs, nous reproduirons un tableau qui d'une part servira à illustrer les fréquences attribuées à chacune des périodes et faire ressortir la deuxième période comme période déterminante et d'autre part à démontrer l'importance accordée à chaque objectif concerné dans les activités. Deux points sont à noter sur le tableau: d'abord les fréquences sont distribuées par tranches de cinq jusqu'à la vingtième fréquence afin d'éviter la confusion dans les chiffres de la partie inférieure du tableau. En deuxième lieu les chiffres placés à l'intérieur de l'histogramme correspondent au numéro du thème objectif inscrit sous le tableau.

TABEAU XXII

Tableau comparatif des objectifs contenus dans les trois périodes



- Thème 1 - développement physique
- Thème 2 - développement affectif
- Thème 3 - développement intellectuel
- Thème 4 - développement social
- Thème 5 - développement moral

Ce tableau nous indique que les données de la première et de la troisième période fluctuent de façon semblable. D'abord aucune d'elles ne dépassent vingt-sept fréquences, alors que la deuxième, comme nous venons de l'expliquer précédemment, atteint des sommets plutôt spectaculaires pour tous les objectifs à l'exception du premier qui est ex aequo avec certains objectifs de la première et de la troisième période. La première période obtient les niveaux de fréquences des plus bas, de plus le thème quatre est complètement ignoré à ce moment. La troisième période, tout en totalisant quatre-vingt-deux fréquences se voit attribuer une particularité: elle est la période qui favorise davantage le premier objectif. Sans vouloir revenir sur la place accordée aux objectifs, nous pouvons affirmer que le développement intellectuel prime sur tous les autres et de façon évidente.

Nous terminons cette deuxième partie du quatrième chapitre en ayant mis à jour la période et l'objectif favorisés par notre littérature. Nous verrons maintenant quels sont les moyens pédagogiques qui sont sous-jacents aux activités à la maternelle.

3. Les moyens pédagogiques

Nous utilisons les termes "moyens pédagogiques" pour définir des activités particulières qui peuvent s'inclure dans les huit grands thèmes favorisés à l'école maternelle. Nous voulons faire ressortir dans les prochaines pages, les moyens les plus favorisés dans la littérature consultée afin de voir le lien qui existe entre les objectifs pronés et les moyens pédagogiques.

Voici la liste de neuf thèmes-moyens pédagogiques qui sont ressortis de notre classification:

- 1- les outils audio-visuels et les livres
- 2- les exercices d'observation et de manipulation
- 3- les exercices de calcul et de géométrie
- 4- les exercices corporels
- 5- les expériences religieuses
- 6- les jeux libres
- 7- l'expression chantée
- 8- l'expression parlée
- 9- l'expression artistique

Au moment où nous avons découvert les 662 fréquences concernant les moyens pédagogiques, nous voyions mal comment nous en viendrions en les synthétiser suffisamment pour les distribuer sur un tableau. De classifications en classifications, nous nous sommes arrêtés à neuf, ne croyant plus possible réduire davantage, tout en respectant l'essence même du thème. Par exemple, sous le thème "expression", nous trouvons l'expression chantée, parlée et artistique. Les regrouper sous un seul thème ignorerait leur rôle respectif dans le développement de l'enfant. Chanter est une activité suggérée à la maternelle, que ce soit à l'intérieur d'activités musicales, religieuses ou sociales, et parler en est une autre qui implique la communication, donc la conscience de l'autre, alors qu'en chantant, l'enfant peut très bien ignorer l'autre. Nous ne nions pas par ailleurs la place de la subjectivité dans le choix des thèmes-moyens pédagogiques, mais comme il fallait regrouper ces centaines d'allusions inscrites sur nos fi-

ches, notre expérience dans les classes maternelles a servi de guide dans ce choix.

Nous allons maintenant expliciter chacun de ces moyens pédagogiques en tentant de faire ressortir les activités spécifiques ou/et outils pédagogiques que nous avons groupés sous ces thèmes. Le lecteur devra reconnaître la subjectivité de l'auteur dans la description des moyens pédagogiques.

1- les outils audio-visuels - les livres:

Les films, les diapositives, le magnétoscope, la télévision jouent certes un grand rôle à la maternelle pour visionner des montages susceptibles de susciter et alimenter l'intérêt des enfants à propos des moyens de transport, des façons de vivre des autres cultures pour ne nommer que ceux-là. Mais, riches de ces appareils, on peut aussi faire ses propres montages à partir d'excursions, de la naissance d'un animal, de célébrations occasionnelles, entre autres. Le magnétophone, de son côté sert à des fins semblables et peut aussi permettre la créativité des enfants qui inventent et enregistrent leurs propres poèmes ou chansons ou qui parlent à leur ami hospitalisé ou encore à une classe avec laquelle ils échangent correspondance, textes ou cadeaux. Les disques leur permettent d'écouter les chansons, comptines ou poèmes de leur choix et parfois même de les apprendre. Quand aux livres, ils servent à se documenter ou simplement à regarder les illustrations ou à se faire raconter des histoires.

2- les exercices d'observation et de manipulation

La salle de classe est très propice à tout genre d'activités où l'enfant, par des objets usuels autant que par des expériences plus scientifiques, pourra observer et manipuler. Une plante qui germe, un animal qui dort, de la peinture qui se mêle, du sable qui sèche sont autant d'exemples d'expériences où l'enfant tantôt observe, tantôt agit. La plante réclame des soins, l'animal aussi, soins différents, mais importants que l'enfant apprendra à donner selon les besoins qu'il apprendra aussi à déceler. Chaque jour apporte des incidents utiles à l'observation, chaque événement, visiteurs, objets apportés de la maison excitent la curiosité de l'enfant et lui fait découvrir des nouveautés. Les excursions à la ferme, en forêt, à l'aéroport, chez le boulanger, à la laiterie, chez le pharmacien ou l'épici-er, sont riches en exercices d'exploration, d'observation et de manipulation. Citons à titre d'exemples cette excursion au supermarché où on va acheter la citrouille pour l'Halloween. Les enfants la choisissent, après comparaison avec les autres, la transportent, la payent et l'emportent à l'école. Ce milieu pourtant connu qu'est le supermarché est à ce jour un milieu à explorer par l'enfant. C'est lui qui agit, qui choisit, qui paie, c'est aussi lui qui apprend. La citrouille devient maintenant sujet de connaissance pour l'enfant. Il la palpe, en apprend la texture, la consistance, les différentes couleurs, l'odeur, le goût, et quoi encore ... Avec les graines, il tentera quantités d'expériences différentes: du jardinage au bricolage ou à la collection. Son imagination lui servira de guide pour faire de cette citrouille le fantôme qui animera les enfants à l'occasion de cette fête. Tout le matériel de la classe devient ainsi tôt

ou tard sujet d'observation. Le coin de poupée et le coin de construction sont en eux-mêmes des coins de jeux sans but. A travers ces jeux, l'enfant observe, manipule, expérimente, essaie, assemble, défait et apprend à connaître ce monde qui est le sien. Disons finalement que les expériences d'observation et de manipulation sont sans limite pour l'enfant. Tout se qui se présente à lui devient objet de connaissance où ses sens participent activement.

3- les exercices de calcul et de géométrie

Compter jusqu'à vingt, reconnaître quelques chiffres, les écrire, voilà les activités spécifiques suggérées par les auteurs de la littérature utilisée. Il est aussi conseillé de donner à l'enfant du matériel susceptible d'être divisé ou séparé par portions lesquelles pourront être ajoutées à la pièce pour former un tout ou des parties d'un tout. L'expérience mathématique en est une de manipulation et de sensibilisation aux formes géométriques et des positions de ces formes dans l'espace ou sur un plan. Le vocabulaire n'a rien de savant, il s'agit de termes descriptifs des formes observées ou manipulées tels sous, sur, dans, à côté de, dessus, au-dessus, formes vides, pleines, allongées, rondes, plates pour ne nommer que ceux-là.

4- les exercices corporels.

Parler d'exercices corporels, signifie tout exercice ou activité qui met une ou des parties du corps ou tout le corps en mouvement. Du jeu de doigts ou de mains, aux exercices de rythmique, tout est exercice corporel. Toutes les formes de déplacement telles la marche, la course, la danse, le saut, tous les jeux d'opposition, de compétition, de poursuite,

d'attaque et de défense, avec ou sans accessoires s'insèrent aux exercices corporels. Même les exercices d'interprétation ou d'expression corporelle qui font appel à la coordination, au sens de l'orientation, sont des activités quotidiennes qui se classent aussi parmi les exercices corporels. Certains sont commandés par un programme structuré d'éducation physique, d'autres, sont l'expression de ce que l'enfant porte en lui. S'il a besoin d'exprimer sa joie, il saute, il danse spontanément, seul, avec les autres, avec ou sans musique ou instrument musical. L'enfant est lui-même mouvement. Il s'agit donc de lui donner l'occasion d'enrichir ce potentiel par des jeux orientés vers une meilleure prise de conscience de son corps.

5- les expériences religieuses

Vivre d'abord des expériences sensorielles, affectives, sensibles, et progressivement aller vers des expériences spirituelles, voilà les moyens les plus sûrs pour faire l'éveil religieux à la maternelle. S'émerveiller, admirer, pardonner, partager, respecter, accueillir, communiquer sont des expériences que l'enfant vit tous les jours. Ces événements quotidiens servent de préambule à l'expérience religieuse. L'enfant qui se sent accueilli, aimé, peut plus facilement accueillir et sera par le fait même plus réceptif à l'amour divin qu'on lui révélera un jour. Des récits bibliques sont utilisés avec précaution, afin d'éviter la fabulation. Les événements religieux, tels la première communion, la confirmation des aînés, les fêtes religieuses, telles Noël et Pâques donnent l'occasion de présenter:

1. le Seigneur Dieu, comme Dieu vivant, saint, très-haut, aimant,
2. le Seigneur Jésus, comme fils de Dieu qui est né, a vécu, a souffert et est mort,

3. l'Esprit-Saint, celui qui nous aide à aimer et à prier Dieu
4. l'Eglise, cette communauté que l'enfant comparera à sa famille, à son milieu

La prière, qu'elle soit personnelle ou de groupe permet le recueillement, le goût du silence, l'aptitude à développer une vie intérieure, et ainsi s'intègre à l'expérience religieuse.

6- les jeux libres

Toute activité qui ne vise aucun but préalablement fixé peut s'appeler jeux libres. Ainsi les blocs, les jeux de construction, les poupées, les jeux d'eau, le carré de sable, la plasticine, les lotos, les casse-têtes, les ballons, sont des jeux que l'enfant choisit uniquement pour s'amuser. Nous, nous savons très bien qu'il en retirera des bénéfices, tels la dextérité, la motricité, des expériences sociales, artistiques ou mathématiques. Sans être une salle de jeu ou une cour permanente de récréation, la maternelle donne l'occasion de jouer pour jouer. Si l'enfant choisit d'y placer des exigences, des règles cela fait partie de son jeu.

7- l'expression chantée

Le chant inconscient naît du besoin d'exprimer ses émotions, ses sentiments. Il peut être spontané ou imité, accompagné ou non de musique ou de gestes. Ce chant inconscient, l'enfant de la maternelle le connaît, l'utilise, comme il peut reproduire des airs connus, en apprendre des nouveaux et même improviser paroles, rythmes et mélodies. Raconter des historiottes

répéter des comptines, des formules rythmiques, des mini-poèmes avec des efforts de reconnaissance et de reproduction de son, de volume, de timbre, de mouvement, voilà quelques exemples d'activités permettant l'expression chantée.

8- l'expression parlée

Plusieurs formes d'activités permettent l'expression parlée, en voici quelques-unes:

- a) les activités d'échanges, où s'insèrent premièrement la simple conversation entre enfants ou avec un adulte, deuxièmement, la causerie où les enfants en groupe partagent des propos, des informations, des suggestions et troisièmement la discussion qui permet de planifier, de décider, d'évaluer.
- b) les jeux de rôles où l'enfant imite le pompier, le médecin, le père, la mère, le facteur etc. et où il peut dramatiser des situations par le mime et les marionnettes.
- c) les poèmes et contes et comptines que l'enfant écoute et récite.
- d) les activités de création où l'enfant construit ses propres histoires, poèmes et comptines, où il dicte ses propres lettres ou messages.
- e) les jeux de langage qui comprennent rimes, devinettes, associations et récitations.
- f) les jeux de correction où on utilise la répétition et l'écho afin d'amener l'enfant à corriger des défauts de prononciation.

9- l'expression artistique

Le dessin au crayon, au stylo, à la craie de cire, à la pastel, au fusain et aux crayons de couleur, la peinture à la gouache ou à l'eau et la peinture aux doigts sont les activités les plus fréquemment utilisées par l'enfant comme moyen d'expression. Le collage, le modelage et le découpage font aussi très souvent l'objet de son choix. Avec ces différents moyens, il pourra même réaliser des sculptures, des maquettes, des murales et des frises, travail qu'il effectuera à partir du moment où sa capacité de collaboration avec ses pairs sera suffisamment éveillée.

Maintenant que nous connaissons par quels moyens pédagogiques les activités à la maternelle sont possibles, nous allons démontrer sur des tableaux le nombre de fréquences que chacun de ces moyens a obtenu afin de savoir lesquels sont les plus privilégiés et à quelle période.

TABLEAU XXIII

Vue d'ensemble des moyens pédagogiques pour les trois périodes

Moyens pédagogiques	Musique	Arts	Langues	Mathématiques	Sciences	Act. sociales	Act. religieuses	Act. physiques	Total	Pourcentage	Rang
1. audio-visuel livres	7	4	10	-	4	-	-	-	25	3.8%	8
2. observation manipulation	-	12	16	-	47	11	3	1	90	14%	4
3. exercices de calcul et géométrie	-	-	-	22	-	-	-	-	22	3.3%	9
4. exercices corporels	66	-	-	-	-	2	4	43	115	17.4%	2
5. expériences religieuses	-	-	-	-	-	-	59	-	59	8.9%	5
6. jeux libres	-	-	-	-	2	8	-	28	38	5.7%	6
7. expression chantée	22	-	-	-	-	2	3	-	27	4%	7
8. expression parlée	5	-	158	-	-	12	2	-	177	26.7%	1
9. expression artistique	-	109	-	-	-	-	-	-	109	16.5%	3
Total	100	125	184	22	53	35	71	72	662		
Pourcentage	15.1%	18.8%	27.7%	3.3%	8%	5.2%	10.7%	10.8%			
Rang	3	2	1	8	6	7	5	4			

Les chiffres que nous donne le présent tableau illustrent fort bien l'importance accordée aux différents moyens pédagogiques. Les fréquences totalisées varient de vingt-deux à 177. L'expression parlée s'approprie plus du quart de toutes les fréquences pour ainsi se placer au premier rang parmi les neuf moyens pédagogiques. Elle favorise surtout les langues, cela va de soi, mais n'accorde que douze fréquences au développement social à notre grande surprise, d'ailleurs. La deuxième place est accordée aux exercices corporels qui influencent la musique surtout, et les activités physiques ensuite. L'expression artistique est concentrée aux arts uniquement et se place au troisième rang avec 109 fréquences. Pour la première fois, un moyen pédagogique influence autant de disciplines, il s'agit des exercices d'observation et de manipulation. Ceci est très justifiable par le fait que l'enfant, curieux de nature et particulièrement actif dans son environnement, cherche à voir, à toucher ce qui se présente à lui. Les sciences à la maternelle active son besoin d'observation et de manipulation. Un coin réservé aux trouvaillles des enfants et à un matériel stimulant, placé par l'adulte, permettront d'incalculables résultats scientifiques. Les expériences religieuses semblent survenir uniquement durant les activités religieuses et se placent au cinquième rang. Nous retrouvons les jeux libres surtout en éducation physique et bien peu ailleurs. Nous croyons pouvoir justifier ceci au fait que, même si tout semble jeu à la maternelle, il y a les jeux orientés vers un but, tels s'amuser avec les instruments de musique, développe la capacité auditive et le rythme. Dans le jeu libre, l'enfant s'amuse, bouge, se déplace, mais à sa façon à lui et au moment où il en ressent un besoin. Quant à l'expression chantée, elle agit surtout sur la musique et

n'occupe que quatre pour cent des fréquences de l'ensemble des moyens pédagogiques. Les moyens audio-visuels et les livres s'utilisent en musique, en arts, en langues et en sciences, mais ne totalisent que vingt-cinq fréquences et se placent au huitième rang. Les exercices de calcul et de géométrie sont les derniers dans l'ordre des fréquences accordées aux moyens pédagogiques.

Ce même tableau indique que les langues sont cette discipline très privilégiée à la maternelle et s'approprient plus du quart des fréquences. Les arts et la musique suivent ensuite, tout en étant beaucoup moins favorisées en fréquences que les langues. Viennent ensuite les activités physiques et les activités religieuses qui occupent chacune dix pour cent du total des fréquences. Les sciences sont ensuite suivies des activités sociales et des mathématiques.

Il est intéressant de remarquer à ce moment-ci que les tableaux XX et XXIII, situent les langues en première place. Cette discipline est sans contredit l'activité la plus favorisée à la maternelle, selon qu'elle soit mise en valeur par les objectifs ou par les moyens pédagogiques. Par ailleurs, les sciences et les mathématiques conservent aussi la même position que ce soit sur un tableau ou sur l'autre. Les autres activités par contre, varient quelque peu, sauf la musique qui a été davantage favorisée par les moyens pédagogiques.

Il nous importe maintenant de connaître l'évolution des moyens pédagogiques durant les trois périodes concernées.

TABEAU XXIV

Evolution des moyens pédagogiques à l'intérieur des trois périodes

	Musique	Arts	Langues	Mathématiques	Sciences	Act. sociales	Act. religieuses	Act. physiques	Total	Pourcentage	Rang	Grand total
<u>1. audio-livres</u>												
1ère période	-	-	1	-	-	-	-	-	1	4 %	3	
2e période	5	4	8	-	4	-	-	-	21	84 %	1	
3e période	2	-	1	-	-	-	-	-	3	12 %	2	25
<u>2. obser.-manip.</u>												
1ère période	-	-	-	-	10	1	-	-	11	12.1%	2	
2e période	-	12	15	-	37	10	2	1	77	85 %	1	
3e période	-	-	1	-	-	-	1	-	2	2.2%	3	90
<u>3. calcul-géométrie</u>												
1ère période	-	-	-	3	-	-	-	-	3	13.6%	3	
2e période	-	-	-	13	-	-	-	-	13	59 %	1	
3e période	-	-	-	6	-	-	-	-	6	27.2%	2	22

LES ACTIVITES A LA MATERNELLE

104

	Musique	Arts	Langues	Mathématiques	Sciences	Act. sociales	Act. religieuses	Act. physiques	Total	Pourcentage	Rang	Grand total
<u>4. exercices corporels</u>												
1ère période	5	-	-	-	-	-	-	-	5	4.3%	3	
2e période	45	-	-	-	-	2	4	17	68	59.3%	1	
3e période	16	-	-	-	-	-	-	26	42	36.4%	2	115
<u>5. expériences religieuses</u>												
1ère période	-	-	-	-	-	-	2	-	2	3.4%	2	
2e période	-	-	-	-	-	-	57	-	57	56.3%	1	
3e période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	3	59
<u>6. jeux libres</u>												
1ère période	-	-	-	-	-	4	-	9	13	34.2%	2	
2e période	-	-	-	-	2	4	-	14	20	52.6%	1	
3e période	-	-	-	-	-	-	-	5	5	13.1%	3	38

LES ACTIVITES A LA MATERNELLE

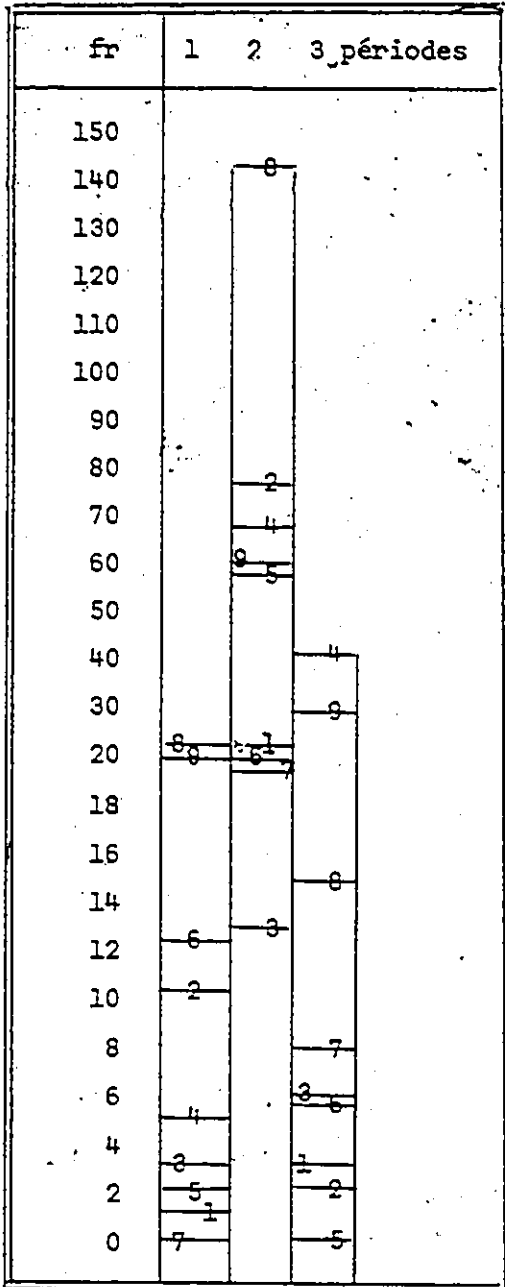
	Musique	Arts	Langues	Mathématiques	Sciences	Act. sociales	Act. religieuses	Act. physique	Total	Pourcentage	Rang	Grand total
<u>7. expression chantée</u>												
1ère période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	
2e période	15	-	-	-	-	2	2	-	19	70.3%	1	
3e période	7	-	-	-	-	-	1	-	8	29.6%	2	27
<u>8. expression parlée</u>												
1ère période	1	-	15	-	-	5	-	-	21	11.9%	2	
2e période	4	-	129	-	-	7	1	-	141	78.9%	1	
3e période	-	-	14	-	-	-	1	-	15	8.4%	3	177
<u>9. expression artistique</u>												
1ère période	-	20	-	-	-	-	-	-	20	18.3%	3	
2e période	-	59	-	-	-	-	-	-	59	53.6%	1	
3e période	-	30	-	-	-	-	-	-	30	27.3%	2	109

Les moyens audio-visuels et les livres sont connus surtout à la deuxième période et de plus, ils agissent sur plusieurs activités. Les première et deuxième périodes comptent si peu que point. La deuxième période est très importante aux exercices d'observation et de manipulation. Avec soixante-dix-sept fréquences, ils s'approprient quatre-vingt-cinq pour cent du total des fréquences accordées à ces exercices au cours des trois périodes. La première période ne méconnaît pas totalement ces exercices, car elle leur accorde onze fréquences. Le calcul et la géométrie reçoivent peu de fréquences à chacune des périodes, bien que la deuxième soit tout de même plus favorisée. Les exercices corporels tout en étant valorisés en deuxième période, demeurent encore importants en troisième. La deuxième période s'approprie la quasi totalité des fréquences accordées à l'expérience religieuse. Cette dernière est ignorée, ou à peu près, en première et en troisième périodes. Les jeux libres connaissent aussi une plus grande popularité en deuxième période, suivie de la première, puis de la troisième. L'expression chantée, totalement ignorée en première période, est, elle aussi, favorisée en deuxième, mais connaît une baisse en troisième. L'expression parlée est importante au cours des trois périodes, bien que la deuxième se voit accorder près de quatre fois plus de fréquences que les deux autres périodes ensemble. Et finalement l'expression artistique, favorite de la deuxième période, gagne aussi de nombreuses fréquences aux autres périodes.

Il ressort de cette étude que la deuxième période demeure la plus importante à privilégier les divers moyens pédagogiques. Comme pour les objectifs, nous présentons un prochain tableau qui démontrera ce privilège accordé à la deuxième période, ainsi que les places respectives gagnées à chacun des moyens pédagogiques. Il faudra noter la modification de l'échelle à partir de vingt fréquences. Etant donné le grand nombre de thèmes sous vingt fréquences et pour éviter la confusion, nous avons dû varier notre échelle à ce point donné.

TABLEAU XXV

Tableau comparatif des moyens pédagogiques contenus durant les trois périodes



- Thème 1 - exercices audio-visuels et livres
- Thème 2 - exercices d'observation et de manipulation
- Thème 3 - exercices de calcul et de géométrie
- Thème 4 - exercices corporels
- Thème 5 - expériences religieuses
- Thème 6 - jeux libres
- Thème 7 - expression chantée
- Thème 8 - expression parlée
- Thème 9 - expression artistique

Sans vouloir revenir sur l'explication du contenu des trois périodes, nous croyons utile de noter que ce tableau situe les fréquences de la première et de la troisième période à des niveaux similaires. Quant à la deuxième, elle surpasse de beaucoup les autres, comme nous l'avons déjà souligné. Cinq moyens pédagogiques ayant obtenu des hauts niveaux de fréquences sont responsables de ce surpassement, l'expression parlée en tête.

Ceci termine l'étude que nous nous étions proposées, relative aux divers moyens pédagogiques. La dernière partie de ce chapitre a pour but de connaître les caractéristiques des activités à la maternelle.

4. Les caractéristiques des activités à la maternelle

Ce que la littérature nous a fourni de ce thème concerne surtout les qualités de l'enseignement, de l'ambiance, de la vie à l'école. Cette même littérature évite de donner des "recettes" du type, "à ce moment-ci, on doit faire ou dire telle chose". La vie dans une maternelle varie chaque jour, dépendant de nombreux imprévus. Les "recettes" s'appliquant mal aux imprévus, il demeure un truc-clé qui s'appliquera partout et en tout temps: l'adaptabilité. Ce terme semble toujours être la toile de fond des caractéristiques que donne la littérature. Il apparaît que dans toute situation, rien ne doit être figé, fixé d'avance. Toute situation nouvelle est à recevoir, et à vivre. Il semble que ce soit à partir de cette philosophie que les auteurs de la littérature proposent des caractéristiques.

Cette fois encore, la liste des termes recueillis était longue. Il nous a fallu regrouper plus d'une fois afin d'en arriver à des thèmes plus englobants. Nous allons dans les prochains paragraphes, présenter chacun de ces onze thèmes conservés. Ensuite des tableaux nous illustrerons leurs fréquences afin de décrire leur importance respective face aux différentes disciplines et aux différentes époques.

Thème 1 - Les activités ont lieu dans des lieux physiques différents.

La plupart ont lieu dans le local même de la classe. Par contre, certaines températures, telles les premières neiges, un soleil doux, invitent à passer du temps à l'extérieur. De plus, les pique-niques, les excursions en forêt, sur la rue, à la ferme permettent de sortir du local habituel, tout comme les activités physiques, sauts, courses, jeux de poursuite ou les jeux libres qui impliquent des balançoires, le carré de sable etc. Certaines activités audio-visuelles sont exclusives à un local afin d'accueillir plusieurs classes à la fois. Une projection de film par exemple, se tiendra dans le local pour activités audio-visuelles ou dans la grande salle de l'école. Cette même grande salle servira à l'occasion de salle de jeux libres ou dirigés, de gymnase ou de salle de rencontres pour célébrer les grandes fêtes ou les événements importants.

Thème 2 - Les activités sont "groupales"

A défaut de terme plus spécifique notre choix s'est arrêté sur "groupales", terme qui veut signifier que des activités à la maternelle peuvent correspondre à des groupes différents. Parfois, elles s'adressent à un seul enfant ou d'autre part, un seul enfant choisit telle activité. A part travailler ou jouer seul, les enfants sont "côte à côte". Incapables de collaborer à une oeuvre commune, les enfants travaillent les uns à côté des autres, mais à chacun pour soi. Ensuite, les progrès vers une meilleure sociabilité aidant, ils sont ensemble, d'abord par paires, puis par triades et finalement par groupes. Les activités à la maternelle tiennent compte de cette évolution chez l'enfant et pour chaque besoin, une activité est possible.

Thème 3 - Les activités sont simples.

Tout doit refléter la simplicité: le matériel, le langage, les activités, les présentations. Certains auteurs diront qu'elles doivent être sobres, précises, de compréhension facile. On insiste sur la nécessité d'éviter l'artificiel, le superficiel et la mièvrerie.

Thème 4 - Les activités sont variées

La routine n'a pas de place à la maternelle. Les séquences rigides non plus. Les journées sont différentes parce que les activités le sont. Un pique-nique, tout en étant une activité irrégulière, peut devenir monotone si l'on a oublié de prévoir des jeux, des cueillettes de fleurs, de feuilles et quoi encore.

Thème 5 - Les activités sont calmes.

Les voix autant que les gestes se doivent d'être agréables pour ne pas déranger le calme dont chacun a droit. Les activités ne doivent pas viser à surexciter l'enfant, à le fatiguer. Des repos réguliers invitent à la détente, au calme.

Thème 6 - Les activités sont vivantes.

Climat de joie, paroles joyeuses, matériel stimulant, documentation illustrée ne sont que quelques-unes des allusions trouvées dans la littérature pour indiquer que tout doit être plaisant à faire et à vivre.

Thème 7 - Les activités sont occasionnelles.

Nous avons déjà dit qu'à la maternelle, rien n'est fixé d'avance de sorte que chaque imprévu tel un incident, un conte, une causerie, une construction devient l'occasion rêvée pour permettre des activités musicales, mathématiques ou religieuses, des activités d'échanges ou de science.

Thème 8 - Les activités peuvent être thématiques.

Un thème particulier peut être exploité profondément selon l'intérêt des enfants. Par exemple, approfondir sur la vie des esquimaux, signifie, voir des films, raconter des histoires, présenter une personne qui les connaît, visiter un musée, inventer des contes, bricoler et que sais-je encore.

Thème 9 - Les activités peuvent être libres.

Elles sont libres lorsque l'enfant choisit de lui-même une activité pour laquelle il a de l'intérêt. Il pourra aussi y choisir son compagnon, son matériel, son lieu de travail. La vie de groupe implique toujours certaines contraintes que l'enfant apprend à connaître. Par exemple, le "cha-cun son tour" impose une limite au choix de l'enfant. Malgré cette contrainte imposée, il apprend à se servir de sa liberté et de sa spontanéité naturelle.

Thème 10 - Les activités peuvent être dirigées.

Certaines activités demandent à être dirigées surtout celles qui sont orientées vers l'acquisition de connaissances. Certaines expériences scientifiques exigent d'être dirigées par exemple afin d'acquérir le vocabulaire précis, la reconnaissance des étapes spécifiques pour réussir un mélange particulier. Ceci implique une participation active de la part du maître. Certains auteurs privilégient une forme de systématisation de l'enseignement, alors que d'autres conseillent de l'éviter à tout prix.

Thème 11 - Les activités peuvent être accompagnées d'accessoires.

Certains jeux nécessitent du matériel particulier. Par exemple, en activités physiques, on aura recours à des balles, des cordes, des cerceaux, des espaliers, des bancs pour sauter, pour marcher, pour se suspendre ou s'appuyer.

Nous distribuerons maintenant ces onze thèmes et leurs fréquences respectives sur un tableau afin de voir l'importance accordée à chacun.

TABEAU XXVI

Vue d'ensemble des caractéristiques pour les trois périodes

Caractéristiques	Musique	Arts	Langues	Mathématiques	Sciences	Act. sociales	Act. religieuses	Act. physiques	Total	Pourcentage	Rang
1. tiennent compte du lieu	-	-	5	-	-	10	-	6	23	9.5%	4
2. "groupales"	2	-	-	5	-	12	1	4	24	9.8%	3
3. simples	14	9	5	-	7	-	2	4	41	16.8%	2
4. variées	-	-	7	-	1	-	3	8	19	7.8%	7
5. calmes	13	-	1	-	-	-	9	-	23	9.5%	4
6. vivantes	3	-	32	-	6	-	1	-	42	17.2%	1
7. occasionnelles	-	-	10	-	1	-	9	-	20	8.2%	6
8. thématiques	-	-	-	-	12	-	7	-	19	7.8%	7
9. libres	5	5	-	-	-	-	-	3	13	5.3%	10
10. dirigées	-	-	-	-	13	2	2	2	19	7.8%	7
Total	37	14	60	5	40	24	34	37	243		
Pourcentage	15.1%	5.7%	24%	2%	16%	9.4%	13.9%	15.1%			
Rang	3	7	1	8	2	6	5	3			

Avec très peu de différence dans l'attribution des fréquences, être vivantes et simples sont les qualités que les auteurs valorisent le plus dans cette étude. Il ressort que les langues doivent surtout être vivantes puisque trente-deux fréquences leur reviennent. Si nous nous référons à la description de cette discipline, nous verrons, que les contes, les mimes, les poèmes, les jeux de langage, sont des moyens pédagogiques utilisés, lesquels se doivent d'être vivants. Les arts, les mathématiques, les activités sociales et physiques ne possèdent pas cette qualité par contre, et les activités religieuses n'en reçoivent qu'une seule attention. Quant à la simplicité, cette caractéristique favorise davantage de disciplines et particulièrement la musique. La littérature utilisée affirmait que dans cette discipline, les paroles doivent être simples, faciles à comprendre et exemptés de mièvrerie, que le but n'était pas de former des mélomanes, mais de favoriser l'extériorisation de ce que l'enfant possède en lui de sentiments, d'émotions qui eux sont simples et spontanés naturellement. On attribue aussi la simplicité aux arts, aux sciences, aux langues, aux activités physiques et religieuses. Par contre, les activités sociales et les mathématiques l'ignorent.

Les activités peuvent s'adresser à des groupes différents, telle est la troisième caractéristique par ordre d'importance sur le tableau. Avec vingt-quatre fréquences, cette caractéristique est loin derrière les deux premières, mais elle a l'avantage d'agir sur cinq disciplines: les activités sociales d'abord, puis les mathématiques, les activités physiques, la musique et les activités religieuses. A ces disciplines, les auteurs reconnaissent la nécessité de s'adresser à des groupes composés différemment.

Les arts, les langues et les sciences ne se préoccupent aucunement de cette caractéristique. Suivant cette dernière de très près, deux autres caractéristiques obtiennent un nombre égal de fréquences, il s'agit du calme et de la nécessité pour les activités d'évoluer dans des lieux différents. Le calme s'adresse surtout à la musique qui ne se veut ni criarde, ni tapageuse, mais agréable et mélodieuse. Les activités religieuses possèdent aussi la qualité d'être calmes et finalement les langues. Evoluer dans des lieux différents appartient aux activités sociales et physiques puis aux langues, ce qui se justifie par le fait que ces activités ont souvent lieu dans d'autres locaux et dans la cour de l'école. Par ailleurs, les autres activités semblent être confinées à la salle de classe.

Les langues, les activités religieuses et les sciences possèdent la qualité d'être occasionnelles, c'est-à-dire de naître d'un imprévu, d'un incident ou d'une occasion particulière telle, une fête, une sortie.

Trois autres caractéristiques obtiennent un nombre égal de fréquences et se situent en septième place, il s'agit de la capacité pour les activités d'être variées, thématiques et dirigées. Variées s'adressent à l'éducation physique, aux langues, aux activités religieuses et aux sciences, alors que l'enseignement par thèmes rejoint uniquement les sciences et les activités religieuses. Les activités dirigées s'adressent aux sciences d'abord, puis aux activités sociales, religieuses et physiques.

Il ressort fortement que la qualité d'être libre gagne très peu la faveur des auteurs. Cette caractéristique qui occupe la dernière place sur le tableau rejoint la musique, les arts et l'éducation physique uniquement, ce qui s'explique par le fait que ces trois disciplines sont aussi des moyens d'expression où le dirigisme ne se trouve pas de place. Par ailleurs, nous constatons sur le tableau que les activités physiques peuvent aussi être dirigées. S'il s'agit d'exercices d'apprentissage situés dans un programme défini à l'avance et visant des buts précis tels la coordination, la latéralisation, l'équilibre cela se justifie.

Ce même tableau nous indique que les langues sont encore ici les plus favorisées parmi les activités à la maternelle. Ce sont à elles que reviennent le plus de caractéristiques. En deuxième, viennent, les sciences qui possèdent autant de caractéristiques que les langues, mais à un niveau inférieur. Les activités physiques et la musique qui viennent ensuite sont suivies de près par les activités religieuses qui elles seules possèdent autant de caractéristiques. Elles ne sont pas libres et n'ont pas lieu dans divers locaux, mais elles ont toutes les autres qualités. Viennent ensuite les activités sociales, les arts et les mathématiques qui par ordre gagnent moins les faveurs de la littérature et par conséquent moins de caractéristiques.

Le prochain tableau distribuera les fréquences par périodes afin de mieux illustrer ce qui revient à chacune d'elles.

TABEAU XXVII

Evolution des caractéristiques à l'intérieur des trois périodes

Caractéristiques	Musique	Arts	Langues	Mathématiques	Sciences	Act. sociales	Act. religieuses	Act. physiques	Total	Pourcentage	Rang	Grand total
1. <u>lieu physique</u>												
1ère période	-	-	1	-	-	-	-	2	2	8.9%	3	
2e période	-	-	4	-	-	6	-	4	14	60.8%	1	
3e période	-	-	1	-	-	4	-	2	7	30.4%	2	23
2. <u>"groupales"</u>												
1ère période	2	-	-	-	-	-	-	-	2	8.3%	3	
2e période	-	-	-	4	-	1	1	4	10	41.6%	2	
3e période	-	-	-	1	-	11	-	-	12	50 %	1	24
3. <u>simples</u>												
1ère période	2	-	-	-	-	-	-	-	2	4.9%	3	
2e période	8	7	5	-	6	-	2	4	32	77.8%	1	
3e période	4	2	-	-	1	-	-	-	7	17 %	2	41

Le lieu physique est considéré en deuxième période surtout, en obtenant le double des fréquences de ce qu'a obtenu la troisième période. Les activités tiennent compte des différents groupes d'enfants telle est la caractéristique qui est populaire à la troisième période. Il est à noter que la troisième période est particulièrement favorisée ici. La deuxième période étant toujours en tête de liste, ici elle occupe la deuxième place.

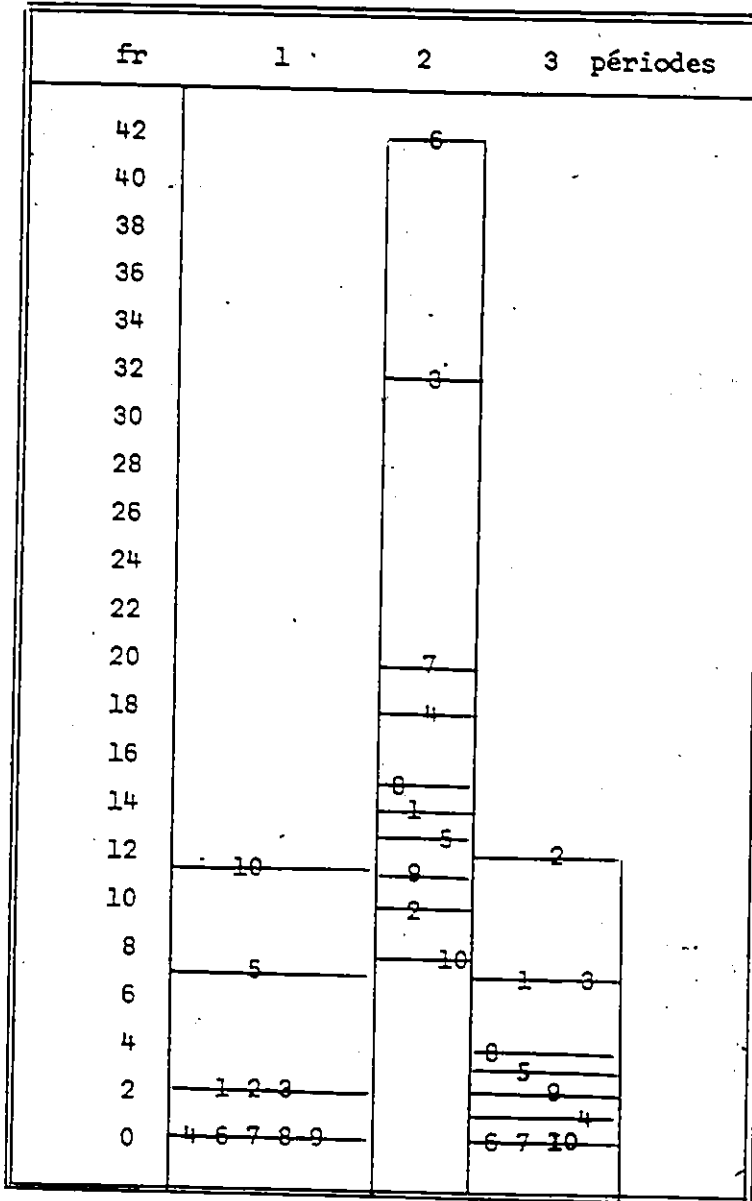
Les caractéristiques suivantes sont favorites à la deuxième période: être simples, variées, calmes, vivantes, occasionnelles, thématiques et libres. Ajoutons qu'être variées, thématiques et libres n'obtiennent aucune fréquence en première période et être vivantes et occasionnelles sont des caractéristiques inconnues en première et en troisième période. La première période favorise l'enseignement dirigé, et ce privilège d'être en première place est tout nouveau pour cette période. La troisième période, de son côté ignore cette caractéristique.

Il ressort de cette analyse que la deuxième période gagne encore les faveurs des auteurs de la littérature. Deux thèmes en font cependant exception et ceci est un fait nouveau qui caractérise cette partie de l'étude.

Le dernier tableau de ce chapitre illustre les fréquences des thèmes à chacune des périodes tout en les comparant entre elles.

TABLEAU XXVIII

Tableau comparatif des caractéristiques contenues durant les trois périodes



- Thème 1 - le lieu physique
- Thème 2 - le groupe
- Thème 3 - être simples
- Thème 4 - être variées
- Thème 5 - être calmes
- Thème 6 - être vivantes
- Thème 7 - être occasionnelles
- Thème 8 - être thématiques
- Thème 9 - être libres
- Thème 10 - être dirigées

Cette illustration nous démontre plusieurs ressemblances dans la première et la troisième périodes. D'abord, elles méconnaissent toutes les deux plusieurs thèmes, ensuite, les fréquences les plus élevées sont comparables dans les deux cas, puis enfin, elles favorisent chacune un thème, soit le dixième et le deuxième. Il est facile de constater comment la deuxième période est favorisée, tous les thèmes connaissent plus de huit fréquences, alors que les plus élevées dans les autres périodes s'arrêtent à douze.

En terminant nous pouvons affirmer que les langues sont l'activité qui demeure en tête tout au long de ce chapitre. Qu'il s'agisse des objectifs, des moyens ou des caractéristiques, les langues gagnent dans tous les cas, les plus hautes fréquences, quel que soit le graphique utilisé. Les tableaux de ce chapitre nous confirment aussi que le développement intellectuel est hautement avantage par rapport aux autres aspects du développement. Signalons de plus que l'expression parlée l'emporte sur tous les moyens pédagogiques utilisés à la maternelle et la caractéristique dominante des activités est d'être vivante.

Ici se termine notre quatrième chapitre qui avait comme tâche de relever de la littérature tout ce qui est relié aux activités à la maternelle. Dans notre prochain chapitre nous nous proposons de dresser le portrait de l'enfant de cinq ans, tel que la littérature nous le présente, sous ses aspects les plus divers.

CHAPITRE CINQUIEME

LES CARACTERISTIQUES DE LA PERSONNALITE DE L'ENFANT

Nous avons mis en lumière, dans le chapitre précédent, les activités à la maternelle. Nous considérons ce qui est ressorti de cette étude, comme étant l'essence même des programmes d'enseignement au préscolaire. L'accent mis sur certains thèmes, véhicule sans contredit, l'intérêt particulier des auteurs et leur volonté à influencer leurs lecteurs, c'est-à-qui les artisans de l'école maternelle.

Une autre constante qui est ressortie de la lecture des documents utilisés concerne la personnalité de l'enfant. Ce chapitre se propose de cerner ce sujet, en utilisant toutes les allusions que les documents nous ont fournies que nous avons recueillies sur près de deux cents fiches, et qui concernent l'enfant dans ses besoins, dans ses caractéristiques générales ou spécifiques et dans ses potentialités. La classification s'est avérée compliquée, parce que les allusions trop souvent vagues ou imprécises, ne semblaient vouloir cadrer nulle part. Graduellement s'est dessiné un portrait, où des caractéristiques particulières se sont greffées. Ainsi, les termes potentiels, capacités et besoins de l'enfant, d'abord relevés de nos fiches, puis classifiés, ont démontré des points communs se rapportant aux différents aspects de la personnalité. C'est alors que nous avons choisi d'utiliser les caractéristiques physiques, affectives, intellectuelles, sociales et morales comme thèmes vers lesquels toutes les allusions relevées se sont orientées. Par exemple,

nous trouvons dans une revue, un article qui souligne que l'enfant a besoin de changements constants durant sa journée à l'école maternelle, tels des périodes de jeu, des périodes de calme. Il nous faut voir maintenant à quel domaine de la personnalité ce besoin de changement adhère: domaine physique, affectif? Souvent le sujet traité dans le document nous donne rapidement la réponse. D'autre fois, il nous faut relire le texte, saisir le sens que l'auteur veut lui donner et l'orienter vers un thème à traiter.

A la suite des cinq thèmes généraux, une autre variable est à considérer, il s'agit des trois périodes concernées entre 1911 et 1974. A la différence des autres chapitres, celui-ci pourra étudier ces différentes variables sur un seul tableau.

Nous décrirons d'abord comment les documents ont abordé les différentes caractéristiques de la personnalité. Puis, dans un deuxième temps, nous étudierons les fréquences données à ces caractéristiques avec l'aide d'un tableau, afin d'en déterminer l'importance relative donnée à chaque aspect de la personnalité de l'enfant et la période qui a considéré ou ignoré ces aspects.

1. Présentation des caractéristiques

Thème 1 - Les caractéristiques physiques

Les caractéristiques physiques qui sont ressorties de nos documents se rapportant à l'enfant, tiennent compte de deux aspects: le premier est en rapport avec la croissance physique et le deuxième avec le potentiel moteur. En ce qui touche la croissance, la littérature fait une brève description de la taille normale de l'enfant de cinq ans et de la répartition de son énergie. On insiste aussi sur les diverses influences de la croissance, telles l'hérédité, le milieu et leur interaction, mais l'insistance est surtout mise sur le rythme de croissance qui varie selon le sexe et selon chaque individu. Par des exercices spontanés et libres, tels courir, sauter sur un pied ou deux, descendre et monter des escaliers, soulever des objets, grimper, exercices qui lui sont commandés par son besoin de bouger et de s'exprimer, il favorise la croissance de ses muscles longs. D'autres exercices quotidiens comme s'habiller, faire ses boucles, manipuler de petits objets pour ne nommer que ceux-là activent la croissance de ses muscles courts. Quelques difficultés de coordination sont inhérentes à ce manque de maturation musculaire. Par exemple, faire une boucle, tenir un crayon, se boutonner, sont souvent difficiles pour l'enfant dont les muscles fins ne sont pas encore matures.

D'autres difficultés physiques sont normales à l'enfant de cinq ans, il s'agit de certains défauts de langue, tels le zézaïement et le chuintement et d'une légère presbytie découlant du manque de maturation du globe de l'oeil. Le jeune enfant aussi est prédisposé aux maladies contagieuses et son entrée dans le milieu scolaire est marquée par l'apparition de certaines de ces maladies. La littérature est aussi insistante sur le fait que l'enfant se fatigue vite et devient rapidement nerveux. La chaleur, l'air vicié et le froid sont des éléments qui dérangent fortement l'enfant. On le reconnaît aussi incapable de demeurer passif.

Pour ce qui est du potentiel moteur, on affirme que l'enfant possède à cinq ans un bon contrôle moteur qui lui permet l'aisance, l'adresse et la précision dans les gestes, bien que certaines situations nous prouvent qu'il manque parfois d'équilibre. La latéralité semble ordinairement établie, par contre, le schéma corporel est de son côté loin d'être achevé.

Thème 2 - Les caractéristiques affectives

Au plan affectif, le comportement de l'enfant traduit la présence de son besoin d'autonomie qu'il exprime de façon progressive, mais de plus en plus affirmativement. La littérature dit bien que ces expressions n'ont rien du négativisme qui caractérisait son comportement deux ans plus tôt. Son attitude exprime surtout qu'il se reconnaît une existence propre et lui réclame des besoins. Par exemple, il n'accepte pas

les ordres comme à trois ans, il les discute, s'oppose, cherche le pourquoi des exigences qu'on lui impose. Il serait faux de croire qu'il rejette l'autorité, son attitude est en plutôt une de provocation afin de sentir la limite à l'intérieur de laquelle il peut évoluer. Des exigences et un milieu clairement définis sont alors plus sécurisants. Son comportement témoigne aussi d'un besoin d'amour authentique très fort de la part des adultes. Se reconnaissant des besoins propres, il réclamera leur attention, leur admiration afin de se prouver qu'il est important pour eux et qu'ils l'acceptent tel qu'il est. La confiance est un sentiment qu'il connaît et recherche. La confiance en soi se développe rapidement mais une seule erreur le porte au découragement. L'appui de l'adulte lui est toujours nécessaire dans ce cas. Il ne tolérera pas l'injustice qui viendra pousser la confiance qu'il place dans l'adulte qu'il cherche d'ailleurs à imiter et parvient même à s'identifier à lui, tellement il est à la recherche de modèles. La littérature nous présente ce besoin d'identification comme comportant un certain danger: celui du conformisme aveugle de l'enfant. Ce dernier, ayant un impérieux besoin d'être aimé et accepté, aura parfois tendance à se déplaier afin de répondre aux exigences des adultes, ce qui peut occasionner une dépersonnalisation au profit des personnes qu'il admire. Son attachement à la famille, à la mère surtout, est très manifeste. Ceci s'exprime par l'apparition d'une vie affective plus intense et d'une capacité à aimer quelqu'un d'autre que lui-même. Tous ses comportements traduisent d'une part la présence d'un égoïsme certain et d'autre part d'une tentative d'ouverture à l'autre, qu'il soit adulte ou enfant. L'ambivalence sexuelle est aussi

caractéristique de cette période. Ayant pris conscience des différences anatomiques, il cherche à se situer du côté des hommes ou des femmes.

Thème 3 - Les caractéristiques intellectuelles

La littérature nous présente un portrait intellectuel de l'enfant de cinq ans sous deux angles différents. Le premier nous le décrit dans des comportements, alors que le deuxième plus théorique, élabore les caractéristiques de l'intelligence pré-opératoire, telles que décrite par Jean Piaget.

L'évolution au plan verbal et linguistique chez l'enfant de cinq ans est très manifeste. Ses structures grammaticales sont maintenant établies et enrichies d'un vocabulaire bien étendu. Ses phrases sont complètes, mais simples. Les termes de leur côté, témoignent d'une certaine clarté. Le monologue continue à être sa forme privilégiée d'expression verbale, démontrant par là la place que tient l'égoïsme chez l'enfant.

Les intérêts intellectuels varient. Sa curiosité sur tout ce qui l'entoure l'amène à questionner non pas uniquement pour le simple plaisir de le faire, mais afin que la réponse reçue l'amène à pousser plus loin sa connaissance. Des expérimentations de toutes sortes lui permettent de comparer les choses entre elles, et de solutionner des problèmes simples. Émerveillement, étonnement et fascination le caractérisent devant toute nouveauté et deviennent le point de départ de sa démarche intellectuelle. Par contre, son attention étant de courte durée, il a

3

tendance à abandonner rapidement un sujet au profit d'un autre. Au plan intellectuel comme ailleurs, les enfants sont différents, dépendant d'une part, du rythme de chacun et d'autre part du milieu familial d'où ils sont issus.

Selon les découvertes de Piaget, l'enfant de cinq ans est au stade pré-opératoire. La littérature souligne cependant que l'enfant de la maternelle continue à apprendre par ses yeux, ses oreilles, sa bouche, ses mains, ce qui permet de croire que l'intelligence sensori-motrice se prolonge dans le stade pré-opératoire. La pensée symbolique aussi continue à se manifester dans le besoin de l'enfant à se créer des personnages, à inventer des histoires et à prendre pour du réel ce qui est le fruit de l'imagination. Ceci se vérifie dans sa tendance à prêter vie aux personnages des contes et à les rechercher dans la réalité. L'imitation de l'enfant de cinq ans devient plus réaliste, aussi ses jeux, ses mimes traduisent bien ce qu'il a vu ou entendu.

L'égoïsme, caractéristique principale de l'intelligence pré-opératoire, est observable dans les comportements suivants: Premièrement, la pensée de l'enfant étant irréversible il lui est difficile de délaisser son propre point de vue pour comprendre celui d'un autre. En plus de mal percevoir les objets, il distingue mal leurs éléments. Ceci est dû au fait qu'en concentrant son attention sur un élément, l'apparence extérieure d'un objet, par exemple, il oublie le reste. De plus, l'enfant a tendance à croire que les choses sont dotées de vie et d'intention et qu'elles ne sont réelles, que si il les connaît. Il croit aussi qu'il

peut leur imposer sa volonté quelqu'elle soit. Finalement, il les considère comme produit de l'homme.

Son raisonnement est aussi victime de son égocentrisme. Il n'en reconnaît pas ses diverses étapes et est alors insensible à ses propres contradictions. Il est aussi incapable d'induction comme de déduction.

Thème 4 - Les caractéristiques sociales

Ici encore, l'enfant est victime de son égocentrisme. Issu d'un milieu familial plutôt fermé et souvent pauvre en expériences sociales, l'attitude du "chacun pour soi" est typique de l'enfant de la maternelle. Il aura tendance à s'isoler, à se trouver un coin tranquille afin de se protéger contre l'arrivée des intrus. Puis, après quelques semaines un début de collaboration sporadique se remarque dans un petit groupe. On cherche à s'aider, à participer à une oeuvre commune, la méfiance étant par contre toujours présente. Dans sa recherche de compagnie, l'enfant se fait connaître comme très sélectif. Il n'accepte pas qui veut bien à l'intérieur de son activité, il est même capable de ségrégation parfois. Il lui est difficile d'écouter l'autre sans ramener vers lui l'intérêt de la conversation. Le vrai dialogue n'est pas encore installé, bien que le langage soit plus communicatif. Il lui est difficile aussi de comprendre les désirs, les points de vue des autres. La barrière égocentrique le gêne là aussi. Même les règles d'un jeu lui sont très souvent incompréhensibles, autant que les réprimandes d'ailleurs. Les

différences individuelles apparaissent encore nettement. Filles et garçons sont différents dans leurs goûts, leurs intérêts et leurs activités, de même chaque enfant est différent de son compagnon et son rythme et sa capacité d'intégration lui sont personnels.

Thème 5 - Les caractéristiques morales

Comme pour le portrait social, la description des caractéristiques morales que nous donne la littérature est évolutive. Ce qui caractérise l'enfant à son entrée à l'école ou au début d'une expérience est différent après quelques semaines. Au plan moral, l'enfant ne connaît ni le bien, ni le bon en soi. Il devient par contre de plus en plus capable de reconnaître que sa conduite plaît ou déplaît à l'adulte et conséquemment lui rapporte de l'amour ou des punitions. Là, sont ses seuls critères afin de juger de la valeur de ses actes. Il en arrivera donc à se rappeler de plus en plus les lois qui sont commandées par l'adulte et à les enfreindre le moins possible. De l'acceptation des lois, à l'intériorisation, il n'y a qu'un pas. L'enfant les fait donc siennes, croyant que si elles sont bonnes pour l'adulte elles le sont pour lui. Ici les auteurs se contredisent. Pour les uns, l'enfant connaît de par son baptême la notion de bien et de mal, comme il connaît la dignité et l'honneur, alors que pour d'autres, aucune connaissance du bien ou du mal ne le motive à se conformer à des valeurs adultes. Seul le besoin de plaire et de s'attirer l'admiration et la peur des punitions existent.

Ces derniers auteurs considèrent que l'enfant a besoin de l'adulte pour trouver des valeurs qui le rendent heureux. Ils reconnaissent aussi à l'enfant une tendance à l'anxiété morale, c'est-à-dire à la culpabilité. Le rythme de conformité aux valeurs des adultes est aussi très personnel. Chaque enfant évolue à sa façon, tenant compte des expériences vécues et de la personnalité de chacun.

Ces caractéristiques physiques, affectives, intellectuelles, sociales et morales que nous transmet la littérature, seront maintenant distribuées sur des tableaux afin de démontrer les fréquences qui leur sont attribuées. Nous répartirons sur le même tableau les fréquences qui reviennent à chacune des périodes, pour les étudier individuellement par la suite.

2. Etude des caractéristiques

TABLEAU XXIX

Vue d'ensemble des différents aspects de la personnalité de l'enfant pour chacune des trois périodes.

Caractéristiques	1ère période	2e période	3e période	Total	Pourcentage	Rang
1. physiques	-	113	15	128	21.5%	3
2. affectives	3	159	17	179	30.1%	1
3. intellectuelles	-	142	29	171	28.7%	2
4. sociales	-	74	9	83	14 %	4
5. morales	2	31	-	33	5.5%	5
Total	5	519	70	594		
Pourcentage	0.84%	87.3%	11.7%			
Rang	3	1	2			

Nous constatons sur ce tableau, deux aspects de la personnalité qui obtiennent presque le même nombre de fréquences, il s'agit des caractéristiques affectives et intellectuelles. Constatation étonnante: l'aspect affectif reçoit davantage de fréquences. Pour la première fois, nous faisons face à ce phénomène. Nous ne sommes pas en mesure de justifier cette préférence subite des auteurs de la littérature pour le domaine de l'affectivité, si ce ne sont les découvertes récentes en psychologie de l'enfant, telles l'a mentionnées en 1963, Monsieur le Surintendant de l'Instruction publique dans le Guide des Maternelles. Nous savons par ailleurs, que même si la place la plus importante est accordée ici, à cet aspect de la personnalité, les objectifs qui sont suggérés à la maternelle et qui ont été traités au chapitre précédent ne témoignent pas de cette préoccupation. Les fréquences favorisaient hautement l'aspect intellectuel dans les activités à la maternelle et dans les moyens pédagogiques. Ici les caractéristiques affectives reçoivent trente pour cent des fréquences alors qu'au plan intellectuel on en a donné plus de vingt-huit pour cent. La différence entre ces deux aspects étant de huit fréquences seulement, nous devons admettre que loin d'ignorer le domaine intellectuel dans la personnalité de l'enfant, les auteurs le valorisent hautement une fois de plus.

Les caractéristiques physiques viennent ensuite s'approprier la troisième place. Cet aspect n'est sûrement pas négligé dans la description de l'enfant. Là aussi nous avouons notre surprise, du fait que le chapitre précédent lui avait accordé une importance très minime. Ici on ne manque pas de décrire les détails du portrait physique de l'enfant de cinq ans et on le fait avec insistance.

La quatrième place revient aux caractéristiques sociales qui décrochent quatorze pourcent des fréquences et la dernière est accordée à l'aspect moral.

M. le Surintendant avait exprimé en 1963, dans le Guide des maternelles, que les découvertes de la psychologie avaient permis la remise à jour des directives déjà données depuis 1915. Ce présent tableau confirme ceci en quelque sorte. A la première période, les auteurs ignorant les différents aspects de la personnalité de l'enfant, font trois allusions à l'aspect affectif et deux à l'aspect moral. La deuxième période par contre s'approprie plus de quatre-vingt-sept pourcent des allusions. Tous les aspects de la personnalité y sont soulignés et dans l'ordre suivant: affectif, intellectuel, physique, social et moral. A la troisième période, l'intérêt est diminué à moins de douze pourcent et on ignore totalement l'aspect moral. Il faut remarquer qu'aucun thème n'est resté stable au cours de ces trois périodes. Partis du bas de

l'échelle en première période, ils ont tous connu une montée en flèche à la deuxième, pour ensuite s'orienter vers des niveaux inférieurs à la dernière période.

En guise de conclusion à cette étude sur les caractéristiques, nous pouvons affirmer qu'un net intérêt s'est manifesté dans la littérature au cours de la deuxième période concernant les divers aspects de la personnalité. Par contre, les caractéristiques plus favorisées sont apparues comme étant celles qui appartiennent à l'aspect affectif d'abord et intellectuel ensuite.

Le chapitre suivant étudiera le rôle du maître à travers la littérature que nous avons utilisée.

CHAPITRE SIXIEME

LES ROLES DU PROFESSEUR A LA MATERNELLE

Nous venons de terminer le chapitre qui traçait le profil de l'enfant de cinq ans. Il est apparu clairement que la littérature donne une importance très variée à chacun des aspects de ce profil. Notre présent chapitre, le dernier de cette recherche, illustrera une autre constante abordée par les auteurs de nos documents consultés, il s'agit des rôles du professeur de la maternelle.

Il nous faut dès maintenant établir une distinction claire entre les rôles de la maternelle et ceux du maître. Dans le premier cas, le chapitre deuxième a démontré les principes de l'école maternelle, les rôles qu'elle doit jouer auprès des enfants de cinq ans tels, éduquer, faire la transition entre la famille et l'école, transmettre des valeurs, former la personnalité sous divers aspects et bien d'autres encore. Dans ce chapitre-ci, nous avons relevé de nos fiches et classé par thèmes, les rôles que joue le professeur dans le développement de l'enfant et selon les activités à la maternelle, activités que nous avons présentées au quatrième chapitre. Le rôle du professeur est évidemment plus précis, plus personnel que celui que joue l'école. On considère le professeur comme étant celui qui applique les principes de l'école maternelle. Nous présenterons plus tard dans ce chapitre chacun des rôles que les auteurs délèguent à ce titulaire.

Nous voulons d'abord expliquer comment s'est présenté ce thème dans nos documents. Nous avons relevé de ces derniers et mis sur fiches chaque phrase ou partie de phrase ou allusion à propos du rôle du professeur. Au moment de la classification, nous sommes retournés à chacun des documents concernés pour connaître le contexte dans lequel se trouve chacune de ces allusions. Ainsi, nous avons constaté que les rôles du maître se classaient d'abord selon les aspects spécifiques du développement de l'enfant, tels l'aspect physique, affectif, intellectuel, social et moral. Ensuite un rôle plus général lui est attribué, comme celui de maintenir un lien constant avec les parents, par exemple. Par ailleurs, le titulaire qui a pour mission de faire évoluer l'enfant sous tous les aspects, le fera à l'intérieur d'un programme d'activités spécifiques à la maternelle. Le but de ce chapitre est donc de connaître les rôles du maître en regard des développements de l'enfant d'une part et en regard des activités à la maternelle d'autre part. Une troisième variable considérée tout au long de ce chapitre prend sa place ici encore, il s'agit des trois périodes d'évolution de la maternelle.

Nous allons maintenant présenter les rôles du professeur et par différents tableaux nous illustrerons leur importance a certains moments de l'histoire.

1. Présentation des rôles du professeur

Sont ressortis de notre classification les six thèmes-rôles que voici:

Thème 1 - Le rôle du professeur concernant l'aspect physique du développement de l'enfant.

Au plan physique, les documents considèrent le professeur comme la gardienne physique de l'enfant. Elle a donc comme tâche de planifier et d'organiser des activités motrices équilibrées et nécessaires à l'enfant de cinq ans, où y règnera un climat de calme, de détente et de sécurité. Tout en encourageant l'enfant à s'intégrer à ces activités, elle doit le guider, l'appuyer et l'amener à se dépasser, sans par contre imposer des directives strictes qui risqueraient de le décourager.

Par les activités physiques, la jardinière est amenée à dépister certaines difficultés physiques chez l'enfant, difficultés qu'elle pourra prévenir dans certains cas et corriger dans d'autres. Il est important de souligner que les auteurs ne voient pas la jardinière comme étant celle qui doit corriger toutes les anomalies chez l'enfant. Telle serait la tâche d'un spécialiste en rééducation, formation que la jardinière ne possède pas. Elle devra cependant reconnaître certains types d'anomalies, en tenir compte dans l'organisation de ses activités et travailler en collaboration avec le rééducateur pour offrir un programme adéquat afin de permettre le meilleur épanouissement physique de ses élèves.

Thème 2 - Le rôle du professeur concernant l'aspect affectif du développement de l'enfant.

Aider l'enfant à s'épanouir continue à être ici le rôle que doit jouer le professeur. Pour ce faire, elle doit connaître la psychologie de l'enfant de cinq ans. Etant donné que des comportements d'amour et d'agressivité se manifestent à cet âge, elle doit les comprendre, les tolérer et les exploiter dans une saine perspective d'épanouissement, non de satisfaction personnelle. Son contact avec l'enfant, doit s'inspirer d'une attitude d'amour authentique afin d'être capable de le recevoir, de l'écouter, de l'observer et de répondre à ses gestes spontanés. La titulaire doit aussi connaître et comprendre l'enfant dans les mécanismes sous-jacents à ses comportements d'amour et d'agressivité, tels sont l'identification sexuelle, le désir d'appartenance, la possession et la jalousie qui de façons différentes et selon l'expérience de chacun se traduiront en classe. La jardinière doit apprendre à l'enfant à vivre ses comportements, à les utiliser de façons socialement acceptables et à les contrôler à l'occasion. Son rôle en est un de guide confiant qui encourage, qui favorise l'expression sans contrainte. Elle saura établir un climat de sécurité où l'enfant qu'il soit unique ou immigrant ou timide ou handicapé se sentira bien. Les besoins, les intérêts, les rythmes et les capacités individuels, elle doit les connaître rapidement afin de pouvoir faire évoluer chacun de ses élèves. Les auteurs considè-

rent que la titulaire doit de plus posséder les qualités suivantes pour permettre une meilleure évolution affective de l'enfant. Elle doit être sincère, fidèle, patiente, disponible, accueillante, authentique et affectueuse.

Thème 3 - Le rôle du professeur concernant l'aspect intellectuel du développement de l'enfant.

La psychologie a, parmi ses découvertes, mis en lumière le fonctionnement intellectuel de l'enfant. La jardinière doit donc connaître et comprendre le fonctionnement pré-logique qui caractérise le stade dans lequel se situe l'enfant de cinq ans. Sensible à ce fonctionnement, elle connaît par le fait même les mécanismes mentaux qui lui sont propres tels l'exploration, la manipulation, les questions, l'observation, l'expérimentation et la verbalisation. Ces mécanismes ne sauront se traduire que dans des conditions spécifiques que la jardinière doit connaître. Ainsi, elle verra à donner aux enfants l'espace nécessaire au fonctionnement de tel mécanisme et les matériaux ayant une valeur adéquate, artistique ou littéraire selon le cas. Elle doit encourager l'expression de ces mécanismes mentaux, en favorisant l'initiative personnelle de ses élèves en permettant les découvertes et les expériences, en s'impliquant personnellement de sorte que son appui et son respect donnent à l'enfant un sentiment de confiance et d'estime personnelle nécessaire à l'évolution intellectuelle. Elle saura saisir l'occasion propice pour faire avancer les enfants et en aucun temps elle ne doit imposer ses idées personnelles.

Ici encore, les auteurs répètent que la satisfaction personnelle du professeur ne doit en aucun cas remplacer l'évolution de l'enfant dans la poursuite des objectifs. En observant les enfants, elle sera amenée à constater certaines difficultés qu'elles soient d'audition, d'élocution, de vision ou de manipulation. Elle peut en corriger certaines par une attention particulière, les autres devront faire l'objet d'un rapport à des spécialistes qui apporteront leurs concours.

Thème 4 - Le rôle du professeur concernant l'aspect social du développement de l'enfant.

La tendance naturelle de l'enfant de cinq ans qui entre à la maternelle, est l'isolement. La connaissance des divers stades menant à la socialisation, oblige la jardinière à être très patiente face au rythme d'intégration de l'enfant. Elle n'imposera donc jamais les contacts sociaux, mais les encouragera en favorisant la formation de petits groupes où l'enfant prendra lentement conscience des autres et de lui-même par les différentes réactions qui y naîtront. L'enfant doit sentir l'appui, l'affection du professeur qui le rassure, le valorise, le respecte et l'amène à sentir l'estime du groupe. Comme il surviendra infailliblement des situations qui éveilleront des sentiments de rivalité et d'agressivité, le professeur amènera l'enfant à apprendre à tolérer ces impressions dans le respect de lui-même et des autres. Les situations quotidiennes d'exploration, d'expérimentation, de jeux, de conversation,

d'observation étant elles-mêmes socialisantes, le professeur doit savoir les favoriser et profiter de leur caractère spontané pour faire évoluer graduellement l'enfant.

Thème 5 - Le rôle du professeur concernant l'aspect moral du développement de l'enfant.

La jardinière, déléguée des parents auprès des enfants, joue un rôle d'auxiliaire et aussi de suppléance au plan moral. Parfois même, elle doit corriger les enseignements ou croyances légendaires donnés à la maison. Son rôle étant d'amener l'enfant à s'épanouir au plan moral, elle doit d'abord connaître l'éducation reçue à la maison, puis les besoins, les dispositions, les capacités et les forces des enfants qui lui sont confiés. Elle doit leur inculquer des habitudes d'ordre, d'obéissance, de propreté, de politesse, de régularité, d'attention et de maîtrise de soi tout en les orientant vers le beau, le bien en leur inspirant la piété, la bonté et l'horreur du mensonge. D'autres auteurs diront que tout en étant la surveillante morale de l'enfant, elle ne doit pas imposer ses valeurs à elle, mais appuyer, encourager, inspirer l'enfant, lui proposer à l'occasion des conduites susceptibles de rejoindre ses valeurs fondamentales d'enfant qui s'épanouiront dans l'amour, le respect et la liberté. Ces valeurs personnelles sont plus assurées d'être conservées plus tard, parce qu'elles sont celles qui le rendent heureux. En tout temps un climat humain doit régner. Il est le seul

véhicule de valeurs pré-religieuses, telles le partage, l'accueil, le pardon et le respect. Il doit cependant exclure la sentimentalité et la mièvrerie, comme il doit s'éloigner du chantage et de la culpabilité. L'éducatrice doit assurer l'éducation religieuse voulue par les parents.

Thème 6 - Les rôles du professeur concernant la tâche en général

La formation du maître doit évidemment comprendre un bagage de connaissances générales. Mais un savoir spécifique concernant le développement de l'enfant et les méthodes d'enseignement lui est indispensable. Un recyclage constant lui sera nécessaire pour connaître les dernières découvertes en psychologie de l'enfant. Des aptitudes naturelles à l'enseignement lui seront exigées: elle doit aimer les enfants, être calme et patiente et capable de collaborer avec des collègues et les parents. Elle doit aussi savoir organiser le milieu scolaire afin qu'il réponde le plus adéquatement possible aux besoins et intérêts de l'enfant. Ainsi, élaborer des programmes, des moyens pédagogiques, tout en considérant les objectifs de la maternelle, prévoir des horaires, du matériel, organiser des activités particulières, des excursions, tenir à jour des dossiers, ne sont que quelques-unes des tâches dont elle est responsable à la maternelle, sans oublier les relations qu'elle doit maintenir avec les parents. Elle doit voir à leur fournir des rapports d'évaluation, et organiser des rencontres avec eux pour observer les enfants en classe ou pour leur fournir des informations ou en recueillir elle-même, ou parfois pour les conseiller sur des sujets jugés importants.

2. Etude des rôles du professeur

Fidèles à notre préoccupation du départ, nous continuerons dans l'étude des rôles du professeur, à respecter ce que les auteurs des documents consultés ont bien voulu nous transmettre. Le tableau suivant nous donnera une vision générale de ces rôles. Chacun d'eux est en rapport avec le développement de la personnalité de l'enfant, que ce soit sous l'aspect général ou sous des angles particuliers. Le professeur ayant pour mission de faire évoluer la personnalité de l'enfant, son cadre de travail se trouve à l'intérieur des activités. C'est ce que ce tableau démontre. Plus particulièrement, il nous illustre d'une part, les aspects du développement par ordre d'importance que leur ont attribué les auteurs et d'autre part, les activités qu'ils ont cru susceptibles de le faire évoluer sous les différents aspects de sa personnalité. Par exemple, l'éducatrice a comme tâche de favoriser le fonctionnement des mécanismes mentaux chez l'enfant par la manipulation, l'exploration, la verbalisation pour ne nommer que ceux-là. Ce sera donc dans la musique, les arts, les langues et dans les autres activités qu'il sera possible à l'éducatrice d'encourager l'évolution intellectuelle chez l'enfant.

TABLEAU XXX

Vue d'ensemble des rôles du professeur pour les trois périodes

Les rôles concernant l'aspect	Musique	Arts	Langues	Mathématiques	Sciences	Activités sociales	Activités religieuses	Activités physiques	Les activités en général	Total	Pourcentage	Rang
1. physique	-	-	-	-	-	-	-	18	-	18	3 %	6
2. affectif	10	13	25	-	-	-	1	-	35	84	14 %	4
3. intellectuel	19	18	90	4	21	-	-	-	38	190	31.6%	1
4. social	-	1	9	-	-	17	-	-	15	42	6.7%	5
5. moral	-	-	1	-	1	-	138	-	25	165	27.4%	2
6. général	7	6	27	4	4	1	-	-	66	115	16.6%	3
Total	36	38	152	8	26	18	139	18	179	614		
Pourcentage	5.8%	6.3%	25.2%	1.3%	4.3%	3%	23%	3%	27.2%			
Rang	5	4	2	9	6	7	3	7	1			

La tâche du maître concernant le développement intellectuel de l'enfant est en première place, son total de fréquences étant près du tiers de l'ensemble. C'est à travers les langues surtout et ses activités sous-jacentes qu'il pourra encourager l'évolution intellectuelle. Les activités en général y contribueront, il est évident, bien que leurs fréquences sont moindres. Puis, à travers les sciences, la musique et les arts, le professeur accordera une place à peu près égale au développement intellectuel. Il faut cependant noter que l'importance de chacune de ces trois activités ne rejoint que le quart de l'importance accordée aux langues. Quant aux activités sociales, religieuses et physiques, elles ne semblent pas avoir de relation avec l'aspect intellectuel.

En regard du développement moral, le rôle du maître est concentré à l'activité religieuse, qui semble seule responsable de cet aspect de la personnalité. Même si dans la réalité, les habitudes telles l'ordre, la régularité, la maîtrise de soi et les valeurs pré-religieuses de partage et d'accueil peuvent se vivre dans les activités musicales, artistiques ou autres, elles ne semblent pas prendre d'importance ici, alors que la concentration des fréquences appartient aux activités religieuses.

La tâche du maître se veut parfois plus générale que spécifique. Nous avons relevé de la littérature, quantités de généralités pour considérer son rôle, telles connaître les stades de développement, encourager l'évolution de la personnalité et organiser des activités permettant cette évolution. Il semble que le langage soit l'activité la plus spécifique tout en étant la plus propice, à l'épanouissement général de l'enfant. Quelques allusions à la musique, aux arts et aux mathématiques démontrent leur participation à l'évolution générale de l'enfant.

Le rôle relatif au développement de l'affectivité reçoit quarante-quatre fréquences et se situe au quatrième rang. C'est à l'intérieur des activités en général que le rôle du professeur concernant cet aspect est le plus considéré. Parmi les activités spécifiques, ce sont à travers celles qui permettent l'expression de l'intériorité que le professeur trouvera son rôle, bien que le nombre de leurs fréquences soit assez minime, ces activités sont les langues, les arts et la musique.

Fait surprenant qu'est la place accordée au rôle du maître, dans l'évolution sociale chez l'enfant. En effet, ce thème est en cinquième place et ne remporte que six point sept pourcent des fréquences totalisées. Ce sont à travers les activités sociales que le professeur verra surtout à faire évoluer la sociabilité de l'enfant, suivies de très près par les activités en général. Les langues y contribuent aussi avec neuf fréquences et les arts avec une.

La dernière place revient au rôle que doit jouer le maître dans l'évolution physique de l'enfant. L'enfant est-il lui-même le propre agent de son développement physique, ou un professionnel de l'éducation physique le prendra-t-il en charge? Nous n'avons pas de réponse, mais nous pouvons constater que nos chiffres accordent au professeur un rôle très minime dans cet aspect du développement, rôle qui se joue uniquement dans les activités physiques.

En utilisant ce même tableau, mais cette fois à la verticale, nous pourrions déceler l'importance du maître dans chacune des activités à la maternelle.

Les activités en général, s'approprient plus du quart des fréquences, ce qui signifie que la littérature aborde ce thème général abondamment pour évoquer le rôle de la jardinière.

Viennent ensuite les allusions aux rôles du professeur dans des activités particulières. Les langues sont ici les plus favorisées, comme elles le sont d'ailleurs souvent dans les tableaux précédents. Ce sera donc dans ce domaine que le professeur aura à jouer le plus grand rôle, afin de développer surtout l'aspect intellectuel. A travers cette activité il pourra aussi combler les divers aspects de sa tâche et ensuite, l'aspect affectif. Ces trois aspects reçoivent les fréquences les plus élevées, bien que le plan intellectuel les surpasse en obtenant les deux tiers des fréquences. Les activités religieuses sont en troisième place et s'adressent à l'aspect moral de la personnalité seulement. L'unique

allusion à l'affectivité nous amène à l'ignorer. Le professeur aura ensuite un rôle à jouer dans les activités artistiques qui sont au quatrième rang. Il faut ici remarquer la nette différence dans les fréquences accordées aux activités. Les activités en général, les langues et les activités religieuses recevaient 164, 152 et 139 allusions. Avec les arts, nous tombons à trente-huit. Cette dernière prévilégie surtout les domaines intellectuel et affectif. La musique vient ensuite favorisant les mêmes aspects. Les sciences sont en sixième place recueillant quatre point trois pourcent des fréquences et favorisant l'aspect intellectuel surtout. Les activités sociales et physiques obtiennent le même nombre de fréquences et se classent avant-dernières et la dernière place est donnée aux mathématiques qui n'obtiennent que huit allusions au rôle que doit jouer le maître dans cette discipline.

Pour résumer cette étude nous pouvons dire que le rôle du professeur concerne davantage l'aspect intellectuel dans la personnalité de l'enfant et que dans les langues surtout son rôle est réclamé.

Ceci termine l'analyse du tableau XXX qui a tenu compte des fréquences des rôles du professeur pour la longue période qui nous intéresse. Dans le tableau suivant nous situerons les allusions aux rôles, dans chacune des périodes concernées.

	Musique	Arts	Langues	Mathématiques	Sciences	Activités sociales	Activités religieuses	Activités physiques	Les activités en général	Total	Pourcentage	Rang	Grand total
4. <u>social</u>													
1ère période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2e période	-	1	9	-	-	17	-	-	15	42	100 %	1	-
3e période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	42
5. <u>moral</u>													
1ère période	-	-	-	-	-	-	-	-	17	17	10.3%	2	-
2e période	-	-	1	-	1	138	-	8	148	89.7%	1	-	-
3e période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	165
6. <u>divers</u>													
1ère période	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2e période	7	6	27	4	4	1	-	-	51	100	87 %	1	-
3e période	-	-	-	-	-	-	-	-	15	15	13 %	2	115

Le rôle du professeur dans le développement physique de l'enfant, si minime soit-il, l'est surtout à la deuxième période.² Sans ignorer qu'il existe en première et en troisième, il faut dire que le nombre de leurs allusions prouve un bien petit intérêt de la part des auteurs. Concernant l'implication du maître dans le développement affectif, plus de quatre-vingt-dix pourcent des fréquences sont concentrées dans la deuxième période. Alors que la première période méconnaît ce rôle, la troisième s'approprie le pourcentage qui reste. Contrairement à l'aspect affectif, l'aspect intellectuel quelque peu connu en première période, est totalement ignoré à la troisième. L'intérêt pour ce rôle de la jardinière envahit toute la documentation depuis 1959 pour disparaître complètement en 1971. L'aspect social ne vient pas trahir la tradition qui a voulu que jusqu'à maintenant, la deuxième période soit déterminante à chacun des objectifs. Bien plus, la tâche du professeur face à cet aspect du développement n'est reconnue qu'à ce moment, les deux autres périodes ne rapportant aucune fréquence. Face à la tâche au plan moral, l'intérêt monte en flèche de la première à la deuxième période pour faire disparaître à la troisième. Quant aux aspects divers de la tâche du professeur nous n'avons trouvé en première période aucune allusion concernant ce rôle général.

Par contre, la deuxième période y accorde une grande importance qui diminue par la suite.

La deuxième période apparaît déterminante tout au long de la description du tableau XXXI. Afin de faire ressortir cette constatation, nous présentons maintenant un autre graphique qui illustrera les fréquences de chacun des thèmes-rôles à l'intérieur des première, deuxième et troisième périodes. Il faudra noter que l'ordre des fréquences variera sur l'échelle. Elles seront distribuées par tranches de cinq jusqu'à quinze afin d'éviter toute confusion possible, ensuite des tranches régulières de dix fréquences continueront à être utilisées.

TABEAU XXXII

Tableau comparatif des rôles contenus dans les trois périodes

fr	1	2	3	périodes
190				
180		3		
170				
160				
150		5		
140				
130				
120				
110				
100		6		
90				
80		2		
70				
60				
50				
40		4		
30				
20	5			
15		1	5	
10	3		2	
5	1		1	
0	2-4-6		3-4-5	

Thème 1: rôle concernant l'aspect physique

Thème 2: rôle concernant l'aspect affectif

Thème 3: rôle concernant l'aspect intellectuel

Thème 4: rôle concernant l'aspect social

Thème 5: rôle concernant l'aspect moral

Thème 6: rôle concernant les divers aspects de sa tâche

Le tableau XXXI avait démontré que la littérature de la première période accordait peu d'importance aux différents rôles du maître. Ce présent tableau le démontre davantage. Nous constatons donc que durant cette période, trois thèmes sont complètement ignorés. Il s'agit du rôle du maître face à l'aspect affectif, et social et dans les divers aspects. L'aspect physique est peu soulevé, suivi de l'aspect intellectuel. Le rôle concernant l'aspect moral est le plus favorisé bien qu'il ne réussit à décrocher que dix-sept fréquences.

La deuxième période démontre l'intérêt des auteurs consultés pour tout ce qui touche aux rôles du maître. Chacun des thèmes gagne plus de fréquences qu'au cours des deux autres périodes, bien que le rôle concernant l'aspect physique soit le moins favorisé de cette deuxième période. Vient ensuite l'apport de la jardinière concernant l'aspect social d'abord, ensuite l'aspect affectif, la tâche en général, l'aspect moral et finalement l'aspect intellectuel. Nous voyons une fois de plus comment ce dernier aspect est valorisé par la littérature.

La troisième période est très semblable à la première sur trois aspects. D'abord trois thèmes-rôles, bien qu'ils soient différents, sont ignorés dans les deux périodes. Ensuite, les plus hautes fréquences s'élèvent dans les deux cas à des niveaux semblables, soient dix-sept en première période et quinze en troisième. Et finalement le total de fréquences se ressemble dans les deux cas, soit vingt-neuf dans la première et vingt-six dans la seconde.

C'est ici que se termine ce sixième chapitre où nous avons voulu mettre en lumière l'importance accordée aux rôles du maître dans la littérature que nous avons utilisée. Nous pouvons le conclure en affirmant d'une part, que les allusions trouvées dans les documents concernés, accordent au professeur un rôle de première place dans le développement intellectuel de l'enfant. Suivant de très près, vient le développement moral qui réclame de la part de la jardinière un rôle de grande importance. Ailleurs dans les autres aspects du développement, son rôle est moins reconnu. D'autre part, c'est en deuxième période qu'a été le plus valorisée, la fonction du maître. Cette forte concentration des fréquences retrouvée durant cette période, témoigne de l'intérêt des auteurs pour les rôles du professeur à ce moment de l'histoire des maternelles. ¶

CONCLUSIONS

Notre préoccupation au moment de commencer cette recherche, était de cerner dans la littérature relative à l'Education au Québec, le moment où est apparue l'école maternelle, et de suivre son évolution jusqu'à la fin de 1974.

Un de nos critères pour sélectionner la littérature que nous allions recenser, fut de recueillir et de n'utiliser que des documents (revues, lettres, programmes, guides, code scolaire, lois et règlements) distribués par le gouvernement québécois aux institutions d'enseignement et à leurs artisans, depuis le début du siècle. En cernant de près ce qui appartenait à l'école maternelle, nous en venions à en connaître le moment de son apparition dans les lois d'abord, comme projet, puis dans la réalité ensuite. Dans le troisième chapitre, celui réservé à l'historique, nous avons vu se dessiner trois périodes distinctes entre 1911 et 1974. Il s'agit de cette longue période de germination de 1911 à 1959, où des lois ont été présentées, amendées, puis acceptées. Ensuite, à partir de 1960, ces lois ont été appliquées dans les faits, par l'apparition graduelle de classes maternelles dans le système scolaire. Le Rapport Parent a eu à cet effet, une influence primordiale, en recommandant la gratuité et l'accessibilité à la maternelle, à tous les enfants de cinq ans d'abord, puis de quatre ans ensuite. En 1970, près de 95% des enfants fréquentent l'école maternelle. Il s'agit maintenant de découvrir la raison qui justifie l'absence de 5% des jeunes québécois de

l'école maternelle et d'orienter les énergies des artisans de l'éducation vers des mesures visant à intégrer cette population dans le système. Deux milieux concernés ont vu leur sort amélioré, il s'agit d'une part des quartiers défavorisés des grandes villes, où des maternelles de quatre ans ont été ouvertes, afin de donner le plus tôt possible à l'enfant ce qui est nécessaire à un meilleur épanouissement de sa personnalité et pour favoriser par la suite le passage à la maternelle des cinq ans. D'autre part, le milieu rural, par son éloignement, n'offrait pas à ses enfants la possibilité de fréquenter l'école maternelle. On y instaure une forme spéciale d'enseignement qu'on appelle la maternelle-maison, où une jardinière "voyageuse" groupe les enfants d'un rang, dans un foyer.

En plus de ces deux formules, une troisième a été mise sur pied pour accueillir les enfants de parents immigrants. Des programmes et des horaires spéciaux ont été instaurés pour encourager ces enfants à s'inscrire à l'école québécoise francophone.

Couronnées de succès, ces mesures spéciales existent encore à la fin de 1974, bien qu'on cherche à les améliorer. La maternelle est maintenant à la portée de tous les enfants de cinq ans et on songe à l'offrir dans bien des localités aux enfants de quatre ans.

Les documents que nous avons utilisés nous ont permis de reconstituer l'histoire de l'école maternelle. A travers cette longue histoire, les auteurs des documents ont véhiculé leurs intérêts, leurs priorités face à l'éducation à donner à l'enfant de la maternelle. Une autre de nos préoccupations fut de connaître ces priorités, les mettre à jour, afin de

faire ressortir l'essence même des documents parus pendant plus de soixante ans.

Par la recension de cette littérature, nous avons retracé des constantes qui sont, par la suite, demeurées les sujets étudiés dans les quatre chapitres suivants. C'est ainsi qu'à partir du troisième chapitre, nous avons mis en lumière les rôles de la maternelle, ensuite, les activités à l'école, les caractéristiques de la personnalité de l'enfant et finalement les rôles du professeur. Nous avons étudié ces différents sujets en recueillant toutes les allusions que la littérature rapporte, en les classifiant par thèmes, tout en tenant compte de la période dans laquelle elles sont recueillies. Sur des tableaux, nous avons distribué les fréquences de ces thèmes, afin que les compilations servent à illustrer nos découvertes.

Au chapitre des rôles de la maternelle, quatorze thèmes sont apparus, dont les deux les plus valorisés sont le développement de l'intelligence de l'enfant et la transmission des valeurs. Le chapitre quatrième a fait connaître les activités suggérées à la maternelle, les objectifs qui y sont visés, les moyens pédagogiques suggérés afin d'atteindre ces objectifs et les qualités de l'enseignement. L'activité la plus reconnue, celle qui reçoit le plus de fréquences, concerne les langues et la littérature. Parmi tous les moyens pédagogiques favorables aux langues et à la littérature, l'expression parlée est la plus favorisée. Développer la personnalité au plan intellectuel est l'objectif qui apparaît être le plus visé. Quant à l'enseignement, on le veut vivant et simple. Au cin-

quième chapitre, nous avons relevé toutes les allusions aux différentes caractéristiques de la personnalité de l'enfant et nous avons su que les aspects affectif et intellectuel retiennent le plus d'attention. Les rôles du professeur, sujet étudié au chapitre sixième, sont surtout en rapport avec le développement intellectuel chez l'enfant, et concernent toutes les activités en général, mais surtout les langues et la littérature.

La période de structuration, celle qui se situe entre 1960 et 1969, est celle qui fut la plus prolifique. C'est par milliers que nous retrouvons les fréquences des différents sujets, sous cette période. Quant à la première, par son nombre de fréquences, elle ressemble à la troisième, bien que les thèmes qui s'y retrouvent ne sont pas nécessairement les mêmes.

En entreprenant ce travail, nous avons craint une dispersion des résultats due à une trop grande disparité des sujets et des thèmes sous-jacents. Nous constatons au contraire une forte convergence dans les conclusions des différentes parties de cette recherche. Tout en décrivant le contenu des directives et des programmes relatifs à la maternelle, nous avons pu déceler les intérêts, les priorités des auteurs face à ce que l'école cherche à atteindre dans son enseignement, c'est-à-dire le développement intellectuel d'abord de l'enfant de cinq ans. Quel que soit le mode d'étude des fréquences, ce résultat nous apparaît évident. Bien que l'étude des caractéristiques de la personnalité de l'enfant ait mis en valeur l'aspect affectif, l'étude des activités démontre à preuve que ces dernières visent au contraire l'aspect intellectuel. Une dernière

constatation que nous considérons importante, est le retour régulier des langues et de la littérature comme activités privilégiées, tout au long de ce travail. Nous sommes surpris de constater l'importance minime accordée à l'éducation physique par exemple, qui serait, il va sans dire, moins cohérente avec le développement intellectuel, que peuvent l'être les langues.

Par cette analyse systématique des documents nous avons probablement mis le doigt sur le coeur du problème^{es} l'aspect contradictoire de la documentation gouvernementale qui prêche d'une part le développement de l'enfant sous tous ces aspects, même sous l'aspect affectif, et d'autre part, qui encourage des programmes qui ne nourrissent que l'intelligence.

Notre souci du début de cette thèse d'en arriver à connaître, les objectifs des auteurs de cette abondante littérature est maintenant atteint et c'est avec chiffres à l'appui que nous pouvons les regarder et les critiquer. Une constatation demeure: ces auteurs poursuivent des objectifs différents et là est peut-être le malaise que ressentent les maîtres en recevant les directives gouvernementales...

Il reste beaucoup à dire sur les écoles maternelles. Cette recherche ne prétend pas avoir tout clarifié. D'autres aspects de cette question mériteraient d'être étudiés: premièrement, connaître les influences politiques et/ou religieuses qui sont sous-jacentes aux textes utilisés, deuxièmement reprendre chacun des sujets étudiés, le situer après 1974 et comparer les résultats, et troisièmement revoir les thèmes

abandonnés au cours de cette longue période et tenter de justifier leur abandon. En quatrième lieu, nous verrions d'un très bon oeil, des études critiques de chaque document produit par le Ministère de l'Education depuis 1974, afin de cerner l'objectif qui le sous-tend. Les contradictions, dans cette littérature méritent d'être relevées afin de rendre les maîtres plus critiques face aux directives, et peut-être irions-nous jusqu'à espérer que les auteurs en arrivent à véhiculer une philosophie de l'éducation, et non des philosophies.

Enfin, nous croyons qu'une analyse semblable, appliquée aux autres domaines de l'éducation, soit l'élémentaire, le secondaire et le collégial, nous révélerait de nombreuses surprises.

Activités de détente et la formation à l'élémentaire, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, Québec, 1972, 48 pages.

Activités à la maternelle, Les, Service de l'Éducation préscolaire, Ministère de l'Éducation, Québec 1967, 9 fascicules réédition, 1971.

Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation, Le, Québec, 1970 à 1976.

Code scolaire de la Province de Québec, Le, 1912, 1919, 1927, 1933, 1938, 1940, 1950, 1957, 1960.

École coopérative, L', Direction générale de la formation des maîtres, Ministère de l'Éducation, Québec, 1966 à 1974.

École coopérative, Polyvalence et progrès continu, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, Québec, 1966-1967, 117 pages.

Éducation-Québec, Bulletin officiel du Ministère de l'Éducation, Service général des communications; Québec, 1970 à 1974.

Guide des Écoles maternelles, Le, Service de l'Enseignement préscolaire, Département de l'Instruction publique, Québec, 1963, 186 pages.

Héβδο-Education, Bulletin du Ministère de l'Éducation, Québec, 1964 à 1969.

Instruction publique, L', Département de l'Instruction publique, Québec, 1954 à 1965.

Lois et règlements scolaires de la Province de Québec, 1960, 1961.

Magnan, C. J., Enseignement primaire, L', Québec, 1910 à 1956.

Maternelle, La, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, Québec, 1967-1969.

Programmes d'Études des écoles maternelles et élémentaires, Formation de la personne et Éducation physique, Service des programmes, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec; Québec, 1971, 12 pages.

Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Le, 2^o partie, chap. 3, Québec, 1964.

Rapport du Ministre de l'Éducation, Le, Québec, 1964 à 1970.

BIBLIOGRAPHIE

Recueils des lois en Education, 1961, 1966, 1967, 1970

Règlement no 7 du Ministère de l'Education, Ministère de l'Education,
37 pages, Québec, 1972.

Règlements du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique de
la Province de Québec, Les, 1915, 1922, 1930, 1932, 1935, 1936, 1940, 1944,
1959, 1961, 1964.